

BURKINA FASO



Unité-Progress-Justice

**RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LA VULNERABILITE  
ALIMENTAIRE EN MILIEU URBAIN (VAMU)  
Villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso**

**VERSION FINALE**

**Avril 2022**

---

## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTES DES TABLEAUX.....	v
LISTES DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ENCADRES.....	viii
LISTE DES ANNEXES.....	viii
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	1
OBJECTIFS.....	2
PARTIE I : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	3
1.1. Champ de l'enquête.....	3
1.2. Plan de sondage et méthode de tirage.....	3
1.3. Détermination de la taille de l'échantillon.....	4
1.3.1. Échantillon des unités secondaires.....	4
1.3.2. Échantillon des unités primaires (UP).....	4
1.4. Méthode de collecte des données.....	4
1.5. Déroulement de la phase terrain.....	5
1.6. Processus de contrôle de la qualité et d'analyse des données.....	5
PARTIE II : RESULTATS.....	6
2.1. Caractéristiques du chef de ménages.....	6
2.1.1. Sexe du chef de ménage.....	6
2.1.2. Age des chefs de ménage.....	6
2.1.3. Niveau d'instruction du chef de ménage.....	7
2.1.4. Statut matrimonial et nombre d'épouse du chef de ménage.....	7
2.1.5. Activité principale du chef de ménage.....	9
2.1.6. Statut d'occupation du chef de ménage.....	10
2.1.7. Situation de l'occupation principale du chef de ménage.....	10
2.2. Composition du ménage.....	11
2.2.1. Taille du ménage.....	11
2.2.2. Ratio de dépendance démographique.....	11
2.2.3. Ration de dépendance économique.....	12
2.3. Condition de vie des ménages.....	13
2.3.1. Assurance maladie d'au moins un membre.....	13
2.3.2. Type d'habitation du ménage.....	13
2.3.3. Statut d'occupation du logement du ménage.....	14
2.3.4. Nombre moyen de pièce de vie.....	15
2.3.5. Etat de la construction de la maison.....	16
2.3.6. Type de concession.....	16

2.3.7.	Nature du toit du principal logement du ménage .....	17
2.3.8.	Nature des murs du principal logement du ménage.....	17
2.3.9.	Type de sol du logement.....	18
2.3.10.	Type de cuisine.....	18
2.3.11.	Principale source d'éclairage du ménage.....	19
2.3.12.	Principale source de combustible de cuisson du ménage.....	19
2.3.13.	Principale source d'eau de boisson du ménage.....	20
2.3.14.	Principal type d'aisance du ménage .....	20
2.3.15.	Système d'évacuation des eaux usées.....	21
2.3.16.	Système de stockage et évacuation des ordures .....	21
2.3.17.	Indice de richesse du ménage .....	22
PARTIE III : MOYENS D'EXISTENCES DES MENAGES.....		23
3.1.	Cheptel.....	23
3.1.1.	Pratique de l'élevage.....	23
3.1.2.	Effectif des animaux appartenant aux femmes .....	24
3.2.	Biens du ménage.....	24
3.2.1.	Biens ménagers .....	24
3.2.2.	Bien de transport et de communication.....	25
3.2.3.	Biens productifs .....	26
3.3.	Sources de revenus.....	26
3.3.1.	Principales sources de revenus des ménages.....	26
3.3.2.	Revenu moyen annuel des ménages.....	27
3.3.3.	Sources et part moyennes des revenus des femmes du ménage .....	28
PARTIE IV : ANALYSE DES RESULTATS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES.....		30
4.1.	Le nombre moyen de repas par ménage.....	30
4.2.	Consommation alimentaire des ménages.....	31
4.3.	Diversité alimentaire des ménages.....	31
4.4.	Dépenses alimentaires.....	32
4.5.	Echelle de faim .....	33
4.6.	Stratégies d'adaptation liées à l'alimentation des ménages .....	34
4.7.	Indice de stratégies de survie réduit (rCSI).....	35
4.8.	Stratégies liées aux moyens d'existence.....	36
PARTIE V. CHOCS .....		37
5.1.	Principaux chocs subis par les ménages.....	37
5.2.	Chocs ayant affecté les sources de revenus des ménages.....	37
5.3.	Principaux chocs.....	39
PARTIE VI : TRANSFERTS SOCIAUX.....		40

6.1	Migration dans les ménages .....	40
6.2	Transfert reçus .....	40
6.2.1.	Transfert reçus .....	40
6.2.2.	Montant moyen des transfert reçus .....	41
6.2.3.	Utilisation des montants des transferts.....	42
6.2.4.	Evolution des montants transferts.....	42
6.3	Crédits contractés.....	43
6.3.1.	Montant moyen des emprunts .....	44
6.3.2.	Utilisation des emprunts des transferts .....	45
6.4	Transferts effectués .....	46
6.4.1.	Transfert à une tierce .....	46
6.4.2.	Montant moyen des transferts effectués.....	46
PARTIE VII : INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES .....		47
7.1.	Catégories d'insécurité alimentaire liées à l'accès des ménages (HFIAS).....	47
7.2.	Insécurité alimentaire des ménages (CARI).....	48
7.2.1.	Insécurité alimentaire des ménages.....	49
7.2.2.	Insécurité alimentaire et caractéristiques socio-démographiques.....	50
7.2.3.	Insécurité alimentaire et ratio de dépendance .....	53
7.2.4.	Insécurité alimentaire et chocs subis .....	54
7.2.5.	Analyse des déterminants de la sécurité alimentaire.....	54
PARTIE VIII : SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DES MOINS DE 5 ANS ET DES FEMMES EN AGES DE PROCREER (FAP) .....		56
8.1.	Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans (MAS, MAM, MAG) .....	56
8.1.1.	Prévalence de la malnutrition selon l'indice poids-pour-taille.....	56
8.1.2.	Prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance selon (taille-pour-âge) 56	
8.1.3.	Prévalence de l'insuffisance pondérale .....	57
8.2.	Morbidité des enfants .....	59
8.3.	Etat nutritionnel des FAP.....	59
8.3.1.	Insuffisance pondérale chez les FAP .....	59
8.3.2.	Surpoids et Obésité chez les FAP.....	60
8.3.3.	Diversité alimentaire minimale des enfants de 6 a 23 ans .....	61
8.3.4.	Diversité alimentaire minimale des femmes en âge de procréer .....	61
DIFFICULTES RENCONTREES .....		62
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....		63
ANNEXES		

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>DGESS</b>	:	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
<b>DN</b>	:	Direction de la Nutrition
<b>FAO</b>	:	Food and Agriculture Organisation
<b>FAP</b>	:	Femme en Age de Procréer
<b>INSD</b>	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>MAM</b>	:	Malnutrition Aigüe Modérée
<b>MARAH</b>	:	Ministère de l’Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
<b>MAS</b>	:	Malnutrition Aigüe Sévère
<b>PAM</b>	:	Programme Alimentaire Mondial
<b>PDI</b>	:	Personne Déplacée Interne
<b>RGPH</b>	:	Recensement Général de la Population et de l’Habitation
<b>SAP</b>	:	Système d’Alerte Précoce
<b>SE-CNSA</b>	:	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>SONAGESS</b>	:	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
<b>SP/CONASUR</b>	:	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d’urgence et de la Réhabilitation
<b>VAMU</b>	:	Vulnérabilité Alimentaire en Milieu Urbain
<b>ZD</b>	:	Zone de Dénombrement

## LISTES DES TABLEAUX

Tableau I : Nombre moyen de pièces de vie (salons, chambres) du ménage en fonction du milieu de résidence et de la ville de l'étude.....	15
Tableau II : Répartition des ménages selon la nature principale du toit du logement.....	17
Tableau III : Répartition des ménages selon la nature principale des murs du logement.....	18
Tableau IV : Répartition des ménages selon le type de sol du logement.....	18
Tableau V : Répartition des ménages selon le type de cuisine et de douche .....	19
Tableau VI : Répartition des ménages selon la principale source d'éclairage.....	19
Tableau VII : Répartition des ménages selon la principale source de combustible de cuisson.....	20
Tableau VIII : Répartition des ménages selon la principale source de boisson.....	20
Tableau IX : ion des ménages selon le principal type d'aisance.....	20
Tableau X : Répartition des ménages selon système d'évacuation des eaux usées .....	21
Tableau XI : Répartition des ménages selon système d'évacuation des eaux usées.....	21
Tableau XII : Nombre moyen de repas pris la veille par région .....	30
Tableau XIII : Proportion des ménages ayant adoptés des stratégies alimentaires .....	35
Tableau XIV : Index de stratégies de survie par région et selon le sexe du CM .....	35
Tableau XV : Répartition des ménages selon les catégories d'insécurité alimentaire liées à l'accès des ménages.....	47
Tableau XVI : Synthèse de la classification de la sécurité alimentaire selon la méthode CARI.....	48
Tableau XVII : Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans selon le milieu de l'étude .....	58
Tableau XVIII : Prévalences de la morbidité (diarrhée, fièvre et toux).....	59

## LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)....	6
Graphique 2 : Niveau d’instruction et d’alphabétisation du chef de ménage (VAMU, janvier 2022) .	6
Graphique 3 : Répartition des ménages selon le niveau d’instruction du chef de ménage (VAMU, janvier 2022).....	7
Graphique 4 : Répartition des ménages selon le niveau d’instruction du chef de ménage et par type de localité (VAMU, janvier 2022) .....	7
Graphique 5 : Répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage (VAMU, janvier 2022).....	8
Graphique 6 : Répartition des ménages selon l'occupation principale du chef de ménage (VAMU, janvier 2022).....	8
Graphique 7 : Répartition des ménages selon l’activité principal du chef de ménage (VAMU, janvier 2022).....	9
Graphique 8 : Répartition des ménages selon le statut d’occupation du chef de ménage (VAMU, janvier 2022).....	10
Graphique 9 : Répartition des ménages selon l’occupation principale du chef de ménage et selon les villes de l’étude (VAMU, janvier 2022).....	10
Graphique 10 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance démographique (VAMU, janvier 2022) .....	12
Graphique 11 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance économique (VAMU, janvier 2022) .....	12
Graphique 12 : Répartition des ménages selon qu’il dispose d’ une assurance maladie pour au moins un membre (VAMU, janvier 2022).....	13
Graphique 13 : Répartition des ménages selon le type d’habitation (VAMU, janvier 2022).....	14
Graphique 14 : Répartition des ménages selon le statut d’occupation (VAMU, janvier 2022).....	15
Graphique 15 : Répartition des ménages selon l’état de la construction de la maison (VAMU, janvier 2022).....	16
Graphique 16 : Répartition des ménages selon le type de concession (VAMU, janvier 2022) .....	17
Graphique 17 : Répartition des ménages selon le niveau de richesse .....	22
Graphique 18 : Répartition des ménages selon la pratique de l’élevage : A-Ensemble, B-Ouagadougou, C-Bobo Dioulasso (VAMU, janvier 2022) .....	23
Graphique 19 : Proportion des animaux appartenant aux femmes (VAMU, janvier 2022) .....	24
Graphique 20 : Evolution des effectifs d’animaux par région (VAMU, janvier 2022) .....	24
Graphique 21 : Type de moyen de transport possédé par les ménages (VAMU, janvier 2022).....	25
Graphique 22 : Taux de possession de téléphone par type de localité et selon les villes de l’étude (VAMU, janvier 2022) .....	25
Graphique 23 : Répartition des ménages selon les biens productifs possédés (VAMU, janvier 2022) .....	26
Graphique 24 : Répartition des ménages selon la principale source de revenus dans les deux villes de l’étude (VAMU, janvier 2022).....	26
Graphique 25 : Répartition des ménages selon la principale source de revenus et la ville de l’étude (VAMU, janvier 202) .....	27
Graphique 26 : Répartition des ménages selon la production/capture de poissons au cours des trois derniers mois par rapport à la même période de l’année dernière (VAMU, octobre 2021).....	28
Graphique 27 : Répartition des femmes par activité génératrice de revenus et par type de localité (VAMU, janvier 2022) .....	29
Graphique 28 : Part des femmes dans le revenu annuel des ménages (VAMU, janvier 2022) .....	29
Graphique 29 : Proportion des ménages selon les classes de nombre de repas journalier (VAMU, janvier 2022).....	30

Graphique 30: Proportion des ménages selon la classe de consommation alimentaire (VAMU, janvier 2022).....	31
Graphique 31 : Proportion des ménages selon la diversité alimentaire (VAMU, janvier 2022) .....	32
Graphique 32 : proportion des ménages selon la classe de dépenses alimentaires (VAMU, janvier 2022).....	33
Graphique 33 : Proportion des ménages selon l'échelle de la faim (HHS).....	34
Graphique 34 : Proportion des ménages ayant adoptés des stratégies de moyens d'existence .....	36
Graphique 35 : Répartition des ménages selon le principal choc subis et les villes de l'étude.....	37
Graphique 36 : Répartition des ménages selon les chocs ayant affecté leurs sources de revenus .	38
Graphique 37 : Evolution de la proportion des ménages connaissant des difficultés suivant le mois de l'année et selon les villes de l'étude .....	39
Graphique 38 : Proportion des ménages ayant des membres migrants .....	40
Graphique 39 : Répartition des ménages ayant reçu un transfert d'argent .....	41
Graphique 40 : Montant moyen des transferts reçus par ménage.....	42
Graphique 41 : Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des transferts	42
Graphique 42 : Répartition des ménages selon l'évolution des montants transferts d'argent.....	43
Graphique 43 : Répartition des ménages ayant emprunté de l'argent.....	44
Graphique 44 : Montant moyen des emprunts effectués par ménage .....	44
Graphique 45 : Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des emprunts	45
Graphique 46 : Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des emprunts	45
Graphique 47 : Répartition des ménages ayant effectué des transferts d'argent à des tierces personnes.....	46
Graphique 48 : Montant moyen des envois effectués à des tierces personnes .....	46
Graphique 49 : Répartition des ménages selon la classe de sécurité alimentaire .....	49
Graphique 50 : Proportion des ménages exposés à une insécurité alimentaire sévères .....	49
Graphique 51 : Insécurité alimentaire sévère selon le sexe du chef de ménage.....	50
Graphique 52 : Sécurité alimentaire et sexe du CM dans les deux villes .....	50
Graphique 53 : Ménages en sécurité alimentaire selon le sexe du CM .....	51
Graphique 54 : L'Insécurité alimentaire sévère selon le niveau d'instruction du CM .....	51
Graphique 55 : Sécurité alimentaire et niveau d'instruction du chef de ménage pour l'ensemble des deux villes.....	52
Graphique 56 : Insécurité alimentaire sévère selon le statut matrimonial du CM .....	52
Graphique 57 : Sécurité alimentaire et statut matrimonial pour l'ensemble des deux villes.....	53
Graphique 58 : Insécurité alimentaire sévère selon le ratio de dépendance économique .....	53
Graphique 59 : Insécurité alimentaire selon le ratio de dépendance économique.....	54
Graphique 60 : Répartition des ménages ayant subi des chocs selon le degré de sévérité de l'IA .	54



## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Définition de l'échelle de faim .....	33
Encadré 2 : Définitions de l'indice de stratégie de survie réduit .....	35
Encadré 3 : définition HFIAS.....	47

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance économique .....	2
Annexe 2 : : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance démographique .....	2
Annexe 3 : Echelle De L'Accès Déterminant L'Insécurité Alimentaire Des Ménages (HFIAS) Basée Sur Les Expériences.....	2
Annexe 4 : Proportion des ménages selon les classes du SCA .....	3
Annexe 5 : Proportion des ménages selon les classes du SDA.....	3
Annexe 6 : Index de stratégies de survie moyen selon le milieu de l'étude.....	3

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans les pays en développement, la transition démographique en cours se double d'une urbanisation exponentielle. Cette dernière est souvent considérée comme un facteur de croissance économique. En termes d'alimentation notamment, les villes sont considérées comme moins tributaires de l'effet de la saisonnalité de l'offre et présentent une meilleure disponibilité ainsi qu'une plus grande variété alimentaire par rapport au milieu rural. Ce faisant, les acteurs impliqués dans les problématiques de sécurité alimentaire se sont assez peu intéressés au milieu urbain. Pourtant, en ville, l'insécurité alimentaire est masquée par des statistiques agrégées qui cachent de fortes disparités des conditions sociales et économiques, caractéristiques du milieu urbain. La réalité révélée par les différentes collectes montre que la pauvreté en ville est un phénomène qui s'accroît dans les pays en développement, même si la situation reste meilleure qu'en milieu rural. De même, il a été démontré que les pauvres urbains présentent des conditions globales de vie comparables à ceux des pauvres ruraux, et en particulier pour la malnutrition. Malheureusement, les approches d'identification des personnes en insécurité alimentaire ont été assez restrictives, car la détermination des « zones à risque » initialement adoptée pour le milieu rural correspond moins aux réalités des villes.

La sécurité alimentaire des ménages est fonction de plusieurs facteurs connus : parmi eux, les disponibilités alimentaires au niveau national et local, les technologies permettant la diffusion des produits agricoles dans le temps et l'espace, les circuits de distribution, les prix de vente, le revenu et les habitudes et choix alimentaires sont des facteurs primordiaux, influençant fortement l'état de sécurité alimentaire. Selon le contexte (notamment urbain ou rural) leur importance relative change. Toute analyse de la sécurité alimentaire doit donc nécessairement tenir compte de l'environnement spécifique des ménages.

Par ailleurs, il est judicieux d'évaluer la sécurité alimentaire dans le temps, afin d'appréhender la stabilité des disponibilités, de l'accessibilité et de l'utilisation biologique de la nourriture. On désigne cet aspect dynamique par la notion de vulnérabilité alimentaire des ménages, qui est fonction de deux facteurs importants : le degré d'exposition des ménages à des chocs/risques, d'une part, et leur capacité à y faire face, ou résilience, d'autre part.

En Afrique de l'Ouest, aucun dispositif national ne permet de capter les formes urbaines de l'insécurité alimentaire. Les travaux de recherches qui existent soulignent inévitablement le caractère complexe, multiforme et multifactoriel de la vulnérabilité alimentaire en ville, et le manque d'adéquation des outils classiques de surveillance et d'alerte.

Il y a donc une urgence à affiner des indicateurs, méthodes et outils d'identification, de mesure et de surveillance de la vulnérabilité urbaine, voire à en proposer de nouveaux, spécifiques au milieu urbain. Pour cela, il est indispensable de mieux connaître les causes et les mécanismes liés à la vulnérabilité, ainsi que de savoir qui sont les personnes vulnérables en ville et où elles résident.

Dans ce contexte, cette enquête a été recommandée par plusieurs sessions du CPSA et l'assemblée générale du CNSA pour l'amélioration du suivi et de l'analyse de la vulnérabilité alimentaire dans les grandes villes.

C'est pour répondre à cette préoccupation, que la DGESS/MARAH à mener trois (03) enquêtes sur la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain à Ouagadougou courant février-mars 2014, Ouagadougou-Bobo Dioulasso en février 2016 et à Koudougou en février-mars 2018.

Les résultats de ces enquêtes ont non seulement permis de renforcer les analyses sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle mais aussi permis de faire des révélations importantes sur la situation alimentaire et nutritionnelle de ces villes. Pour un meilleur suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle, il est recommandé de renouveler cette opération en vue d'évaluer les différents indicateurs y afférents. Ainsi, la présente enquête dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso permettra d'évaluer l'évolution des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle depuis la deuxième enquête de février 2016.

## OBJECTIFS



L'objectif de cette enquête est de caractériser la vulnérabilité alimentaire au niveau des ménages dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso afin de contribuer aux analyses des systèmes d'alerte précoce nationaux. Spécifiquement, il s'est agi de :

- Déterminer et caractériser des profils de vulnérabilité urbaine dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
- Analyser les déterminants de l'insécurité alimentaire dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ;
- Analyser la répartition spatiale de la vulnérabilité alimentaire à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- Produire des cartes thématiques sur certains indicateurs de vulnérabilité alimentaire en fonction des zones d'habitation (lotie et non lotie) ;
- Décrire la situation nutritionnelle des enfants et des femmes à Ouaga et Bobo et leur corrélation ;
- Participer à la réflexion nationale pour la prise en compte de la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain.

## PARTIE I : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

### 1.1. Champ de l'enquête

Sur le plan géographique, l'enquête a couvert le milieu urbain de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Sur le plan thématique, l'enquête concernait le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'enquête a ciblé les ménages, ainsi que les enfants de moins de 5 ans vivant dans les ménages interviewés et les femmes de 15 à 45 ans. Les mesures sur le poids et la taille de ces enfants âgés de 6-59 mois ont été prises et les informations en lien avec leur morbidité ont été collectées. Les indicateurs-clés recueillis sont notamment :

- ☞ Les **caractéristiques sociodémographiques** (statut du chef de ménage ou de la mère, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, niveau d'instruction du chef de ménage et de la mère, gardienne d'enfant, âge, sexe, socioéconomique, etc.) ;
- ☞ **La consommation alimentaire des ménages** : score de consommation alimentaire (SCA), score de diversité alimentaire des ménages (SDAM), indice domestique de la faim (HHS), indice réduit des stratégies de survie (rCSI) ;
- ☞ **Les stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence des ménages (LCS)** : les stratégies de stress, de crise et d'urgence, les activités de moyens d'existence, etc.
- ☞ **La malnutrition aigüe des enfants de moins de cinq ans** : mesure du périmètre brachial (PB) ;
- ☞ **La morbidité chez les enfants de moins de 5 ans** : détermination de la prévalence de la diarrhée et fièvre au cours des 15 derniers jours précédant l'enquête chez les enfants âgés de 0 à 59 mois ;
- ☞ **La disponibilité alimentaire chez les ménages** : les stocks, les sources de nourriture, etc.
- ☞ **Les capacités d'accès des ménages aux denrées alimentaires** : les sources de revenus, les dépenses des ménages.

### 1.2. Plan de sondage et méthode de tirage

L'enquête a été réalisée à travers un plan de sondage stratifié (stratification selon le type de résidence à savoir zone lotie et zone non lotie) à deux degrés à partir de la base du RGPH 2019. Au premier degré, les unités primaires sont les zones de dénombrements (ZD) et au second degré les unités secondaires sont les ménages.

Au premier degré, les unités primaires sont sélectionnées suivant un tirage à probabilité inégale et sans remise. La probabilité d'apparition d'une unité primaire est proportionnelle à sa taille en nombre de ménages.

Au second degré, les ménages sont sélectionnés par tirage aléatoire simple et sans remise. L'ensemble des ménages d'une même unité primaire et de même strate ont la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon.

Le tirage, tel que décrit au premier degré et au second degré, est associé d'une probabilité d'inclusion pour chaque ménage. Les inverses de ces probabilités d'inclusion, conformément à Horvitz et Thompson (1952), constituent les coefficients de pondération permettant d'obtenir des estimateurs sans biais. Ces coefficients de pondération ont servi à extrapoler les résultats lors du calcul des indicateurs relatifs à l'ensemble des ménages du pays (effectifs, total, etc.).

### 1.3. Détermination de la taille de l'échantillon

#### 1.3.1. Échantillon des unités secondaires

La taille de l'échantillon a été choisie en vue d'atteindre un objectif d'erreur de précision de 5% avec une significativité au niveau de chaque type de résidence de chaque ville avec la proportion des ménages en insécurité alimentaire étant la variable d'intérêt. Nous avons ainsi quatre domaines d'études qui sont : zone lotie de Ouagadougou, zone non lotie de Ouagadougou, zone lotie de Bobo-Dioulasso et zone non lotie de Bobo-Dioulasso.

Soit  $p$  cette proportion,  $e$  la précision souhaitée et  $\alpha$  le seuil de significativité. La taille de l'échantillon de ménages dans le domaine d'étude  $i$  et prenant en compte un taux de non-réponse  $r$  est déterminée par :

$$n_i = Deff * \frac{t_{\alpha}^2 p_i (1 - p_i)}{(1 - r) e^2}$$

Le coefficient multiplicateur  $Deff$  désigne l'effet de sondage : il a été fixé à 1,5 dans le cadre de cette étude.

En appliquant cette formule, on obtient un échantillon de 1 720 ménages.

#### 1.3.2. Échantillon des unités primaires (UP)

Le nombre de ménages à enquêter par ZD a été fixé à dix (20). Ce qui a permis de déterminer le nombre de ZD à enquêter dans chaque domaine d'étude en utilisant la formule ci-après :

$$m_i = \frac{n_i a_{justé}}{10}$$

Sur cette base, un échantillon au premier degré de 86 ZD.

### 1.4. Méthode de collecte des données

La collecte des données a été faite avec les outils de collecte mobile. Chaque enquêteur avait une tablette sur laquelle a été installée une application de collecte mobile. Cette application de collecte mobile a été élaborée sur CSPro.

Les avantages de la collecte mobile sont entre autres l'économie de temps de la saisie et de l'acheminement des fiches, la possibilité d'intégrer des contrôles de cohérence, le suivi du déroulement de la collecte en temps réel, le géoréférencement des unités statistiques, etc. ; toute chose qui permet d'améliorer la qualité des données collectées.

### **1.5. Déroulement de la phase terrain**

La phase terrain a duré 14 jours et a mobilisé 75 agents dont 25 ont joué le rôle de chef d'équipe. Chaque équipe avait en moyenne la charge la collecte des données dans trois ZD. La supervision centrale a été assurée par les cadres de la DGESS/MARAH, de l'INSD, de la DN et du PAM pendant la durée de la collecte.

### **1.6. Processus de contrôle de la qualité et d'analyse des données**



Les agents enquêteurs ont été répartis et mis sous la supervision d'un chef d'équipe qui procède à la vérification systématique des formulaires sur le terrain. Les interviews mal réalisées ont été reprises. Des contre-enquêtes ont été réalisées afin de garantir la qualité et la fiabilité des opérations de collecte des données. Des programmes de contrôle ont été intégrés dans l'application de collecte afin d'éviter les erreurs et certaines incohérences sur le terrain. Une fois les données collectées, elles ont fait l'objet d'apurement et les incohérences décelées ont été corrigées après consultation des rapports de terrain et des contre-enquêtes. Ensuite s'en est suivie la tabulation et ce grâce à un programme de tabulation qui a été réalisé sur le logiciel SPSS, toute chose qui a permis de faire des analyses.

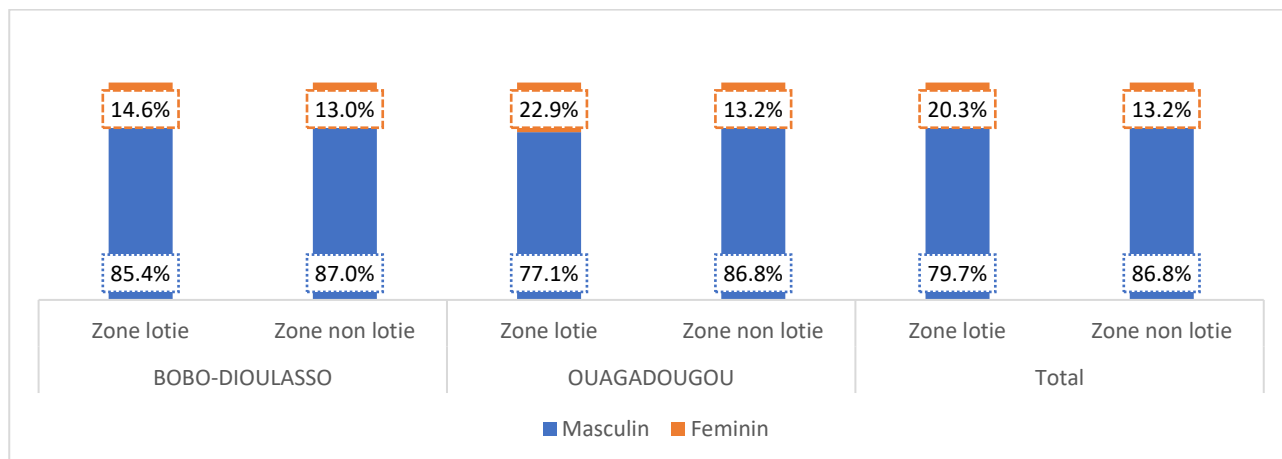
## PARTIE II : RESULTATS

### 2.1. Caractéristiques du chef de ménages

#### 2.1.1. Sexe du chef de ménage



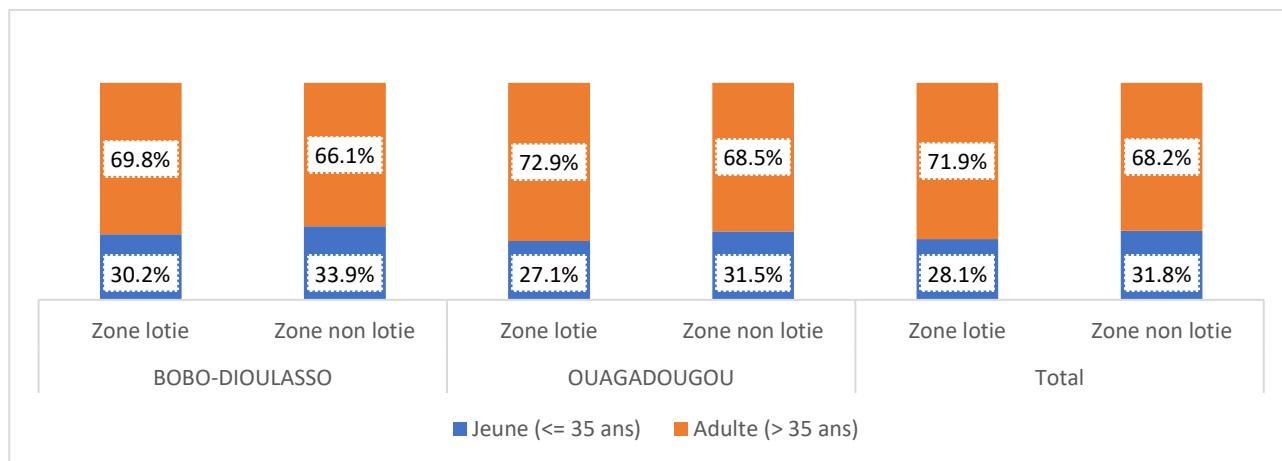
Dans les deux villes, plus de 80% des ménages sont dirigés par les hommes. Cette situation n'a pas connu de changement par rapport à l'étude de 2016. L'analyse suivant le milieu de résidence montre qu'il y a beaucoup plus de ménage dirigé par les hommes en zone non lotie qu'en zone lotie.



Graphique 1 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

#### 2.1.2. Age des chefs de ménage

L'âge moyen des chefs de ménage dans les deux villes sont respectivement de 42 et 46 ans. Cette moyenne tourne autour de 45 à 46 ans dans les zones loties et de 42 à 43 ans dans les zones non loties. Dans les deux villes et quel qu'en soit le milieu de résidence, plus de 60% des chef de ménages sont des adultes (âge >35 ans). Dans les zones non loties de Bobo Dioulasso, il y a plus de jeune chef de ménage (33,9%) que celles de Ouagadougou (31,5%).

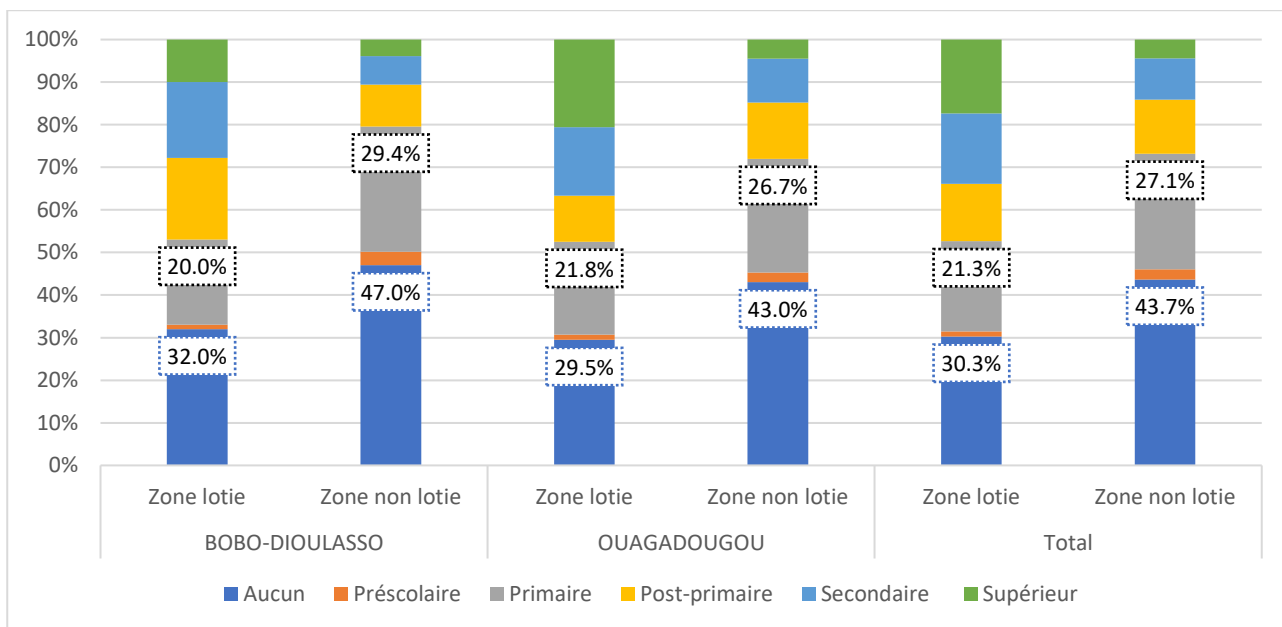


Graphique 2 : Niveau d'instruction et d'alphabétisation du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

### 2.1.3. Niveau d'instruction du chef de ménage

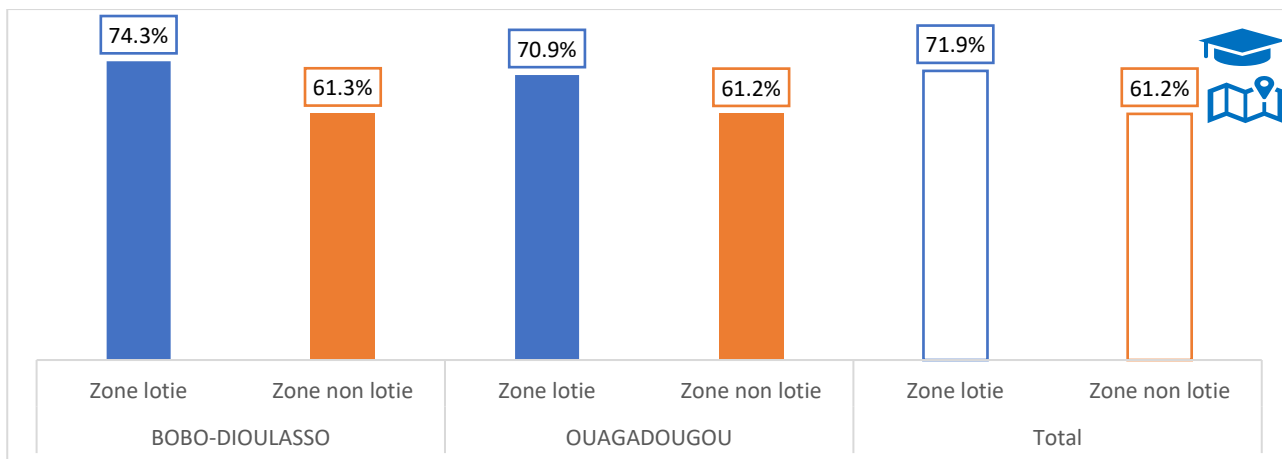


Dans les deux villes, la proportion des chefs de ménage sans aucun niveau d'instruction est supérieure à 40% dans les zones non loties. Le niveau d'instruction est donc un élément déterminant dans le choix de résidence du chef de ménage.



Graphique 3 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

L'analyse du niveau d'alphabétisation révèle que plus de 70% des CM des zones loties sont alphabétisés contre environ 60% des zones non loties.



Graphique 4 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage et par type de localité (VAMU, janvier 2022)

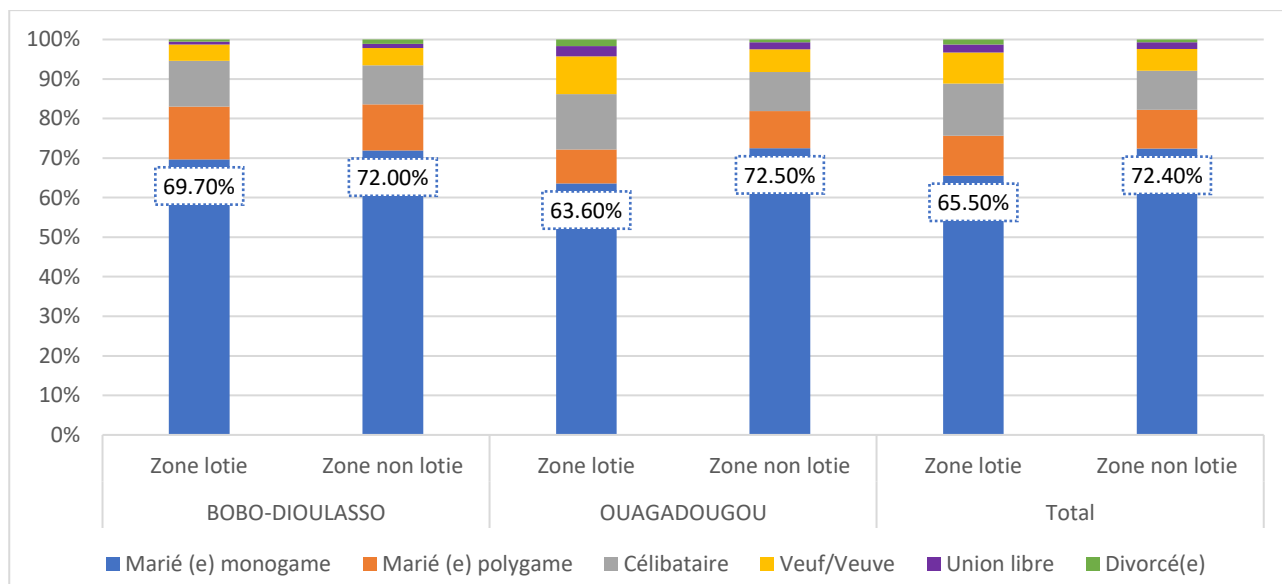
### 2.1.4. Statut matrimonial et nombre d'épouse du chef de ménage



L'étude a montré que 70,2% des chefs de ménage sont mariés monogame dans la ville de Ouagadougou, contre 67,2% à Bobo. Cependant, il y a plus de chefs de ménage marié polygame à Bobo (12,9%) qu'à Ouaga (9%).

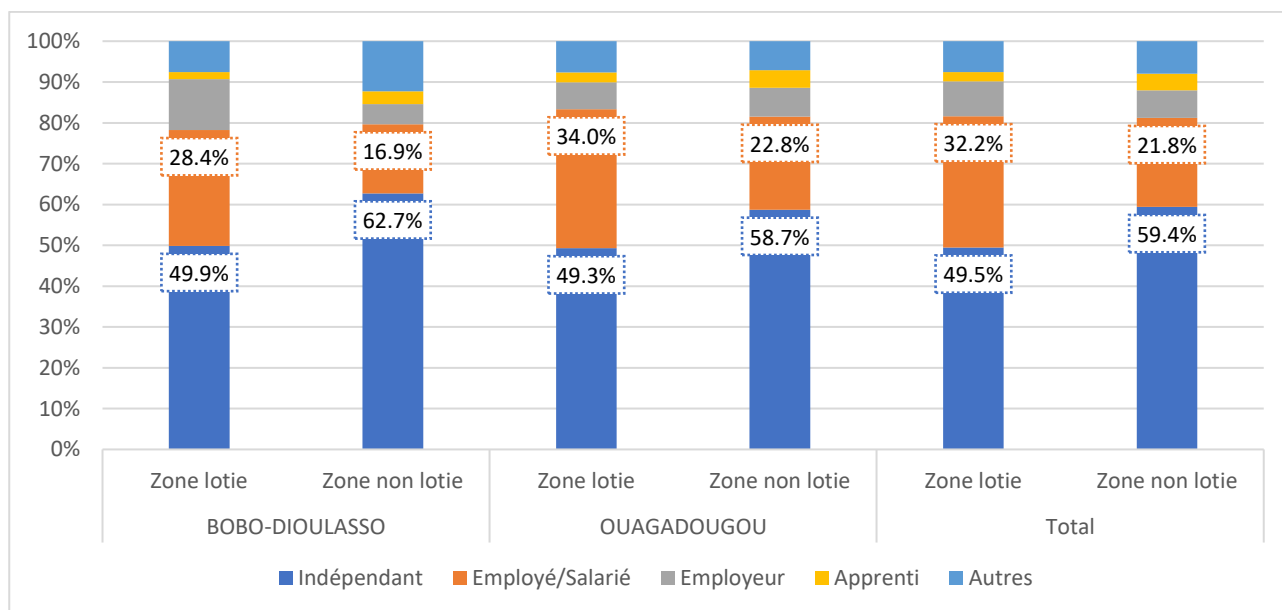


Dans la ville de Ouagadougou, la proportion des chefs de ménage divorcé, veuf/veuve et union libre est plus élevée que celle de la ville de Bobo. Elle est respectivement de 1,3%, 8% et 2,2% à Ouaga, contre 0,6%, 4,2% et 0,8% à Bobo.



Graphique 5 : Répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

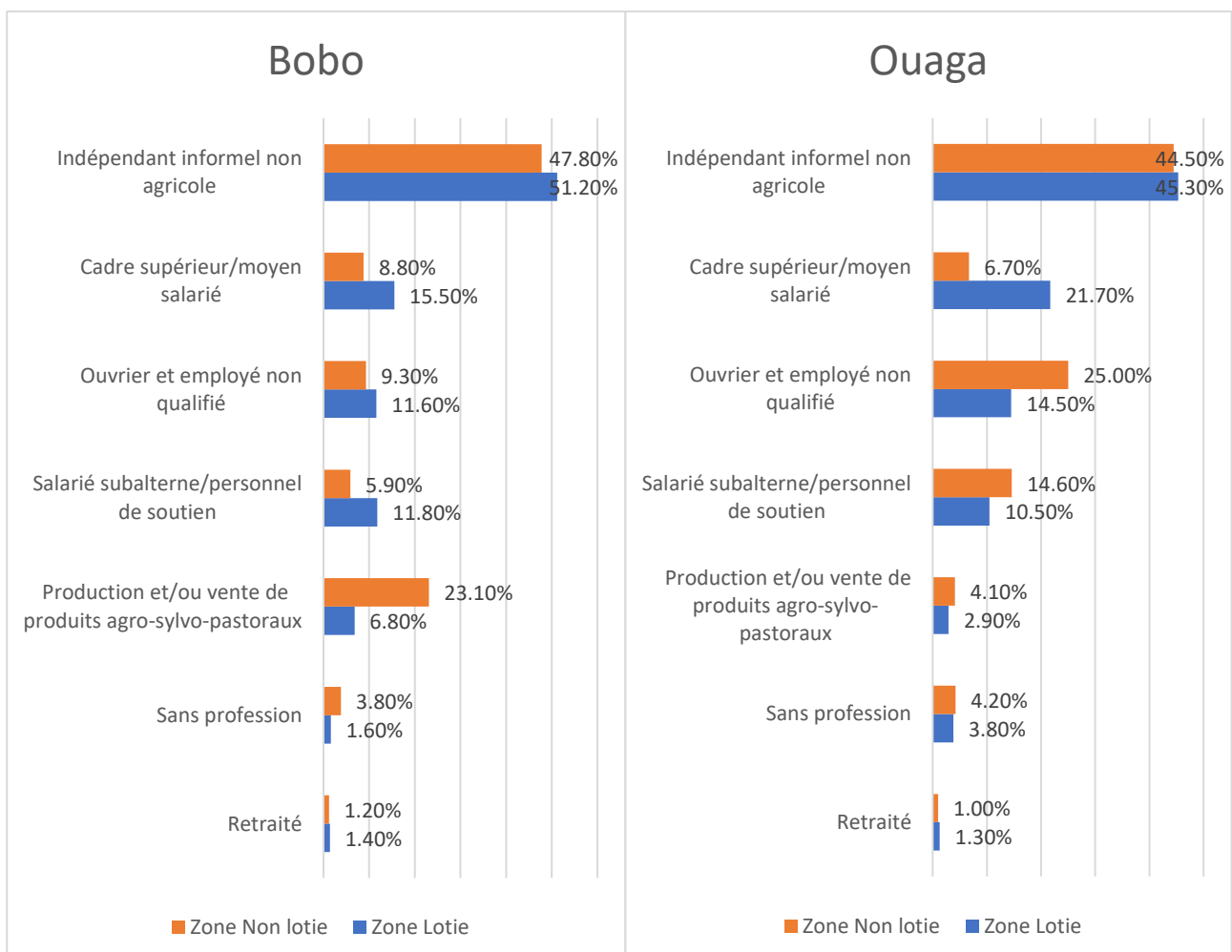
L'étude révèle que 53,20% des CM sont des indépendants et 28,30% sont des employés salariés. Dans les deux villes et quel qu'en soit le milieu de résidence des Chefs de ménage, les indépendants et les employés/salariés constituent les deux principales occupations des chefs de ménage. Cependant, les indépendants constituent 62,70% des CM à Bobo zones non lotie contre 58,70% dans les zones non loties de Ouagadougou.



Graphique 6 : Répartition des ménages selon l'occupation principale du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

### 2.1.5. Activité principale du chef de ménage

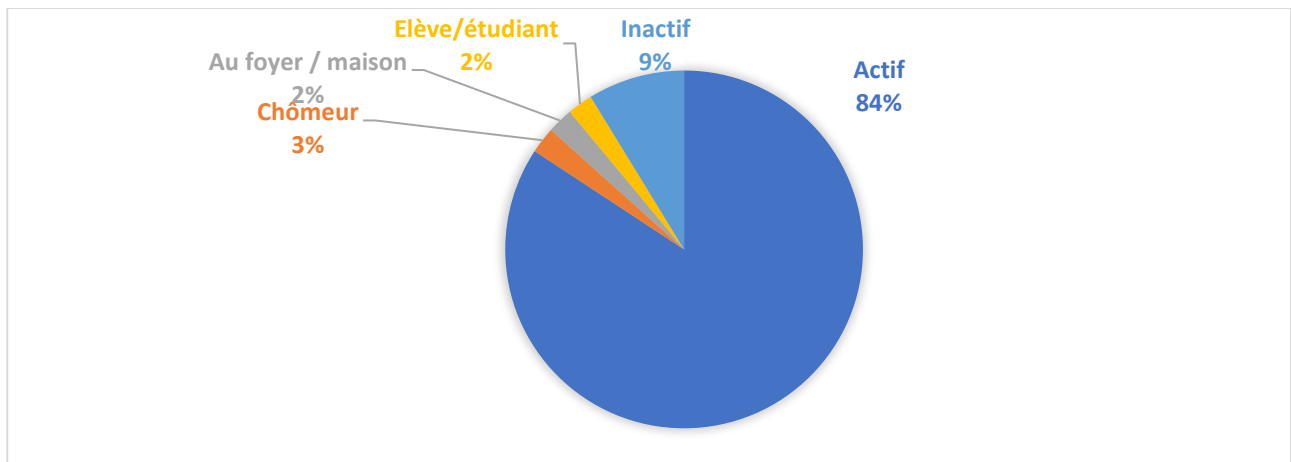
L'étude montre que plus de la moitié (50,40%) des chefs de ménage de la ville de Bobo exerce une activité indépendant informel non agricole et 44,90% dans la ville de Ouagadougou. Les ouvriers/employé non qualifié (16,90%) et les cadres moyens/supérieurs salariés (14,90%) constituent la deuxième et la troisième principales activités exercées par les chefs de ménages dans les deux villes. L'analyse suivant le milieu de résidence montre les cadres supérieur/moyens et les ouvriers/employé non qualifié constituent la deuxième principale activité respectivement pour les chefs de ménages des zones loties et non loties. La production et/ou vente de produits agro-sylvo-pastoraux est pratiquée par 23,10% des chefs ménages non lotie de Bobo contre 4,10% dans les zones non loties de Ouagadougou. On note aussi que 25% des CM sont des ouvriers et employé non qualifié à Ouaga contre 9.3% des CM toujours dans les zones non loties.



Graphique 7 : Répartition des ménages selon l'activité principal du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

### 2.1.6. Statut d'occupation du chef de ménage

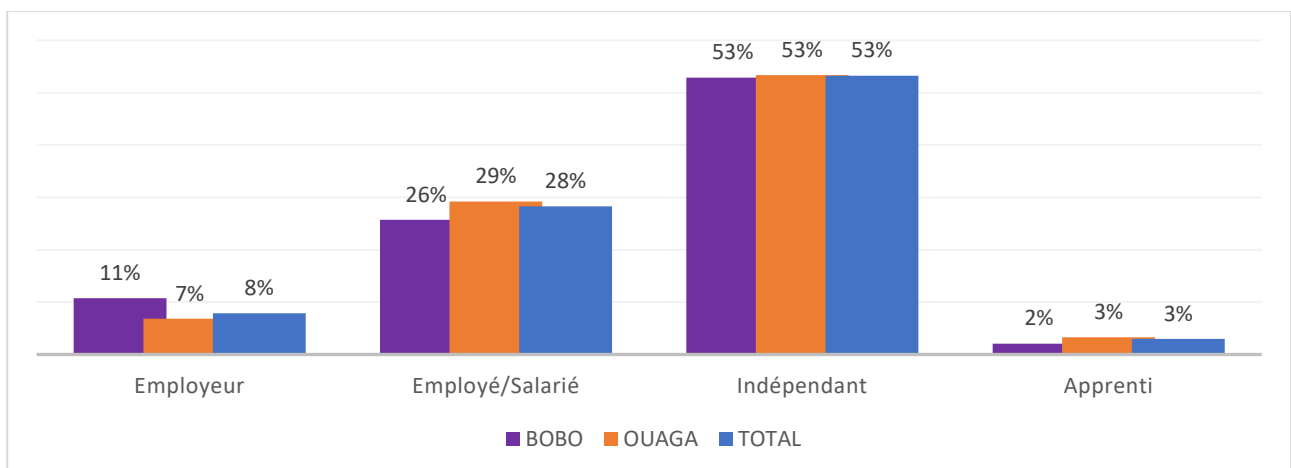
De façon générale, les chefs de ménage actifs représentent plus de 80% suivi d'environ 9% d'inactifs. Les chômeurs, les élèves/étudiants et ceux qui sont à la maison n'ont qu'une proportion d'environ 2% chacun. Cette tendance est similaire dans les deux villes que sont Bobo et Ouaga mais plus accentuée en zone non lotie où les proportions sont au-delà de 86%. Par ailleurs les chefs de ménages inactifs représentent plus de 6% dans les zones loties dont 12% à Ouagadougou et 7% à Bobo.



Graphique 8 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du chef de ménage (VAMU, janvier 2022)

### 2.1.7. Situation de l'occupation principale du chef de ménage

Dans l'ensemble, 53,2% des chefs de ménage travaillent indépendamment suivi de 28,3% qui sont des salariés/ employés. Quant aux employeurs ils ne représentent que 8%. Par ailleurs les employeurs sont plus représentés à Bobo avec une proportion de 11% contre 7% à Ouagadougou. Également les employeurs résident plus en zone lotie à bobo (12,5%) qu'en zone non lotie (5%). Mais les chefs de ménages ayant un travail indépendant résident plus en zone non lotie avec 62,7% à Bobo et 58,7% à Ouaga. Par ailleurs moins de 5% des chefs de ménages sont des apprentis de façon globale.



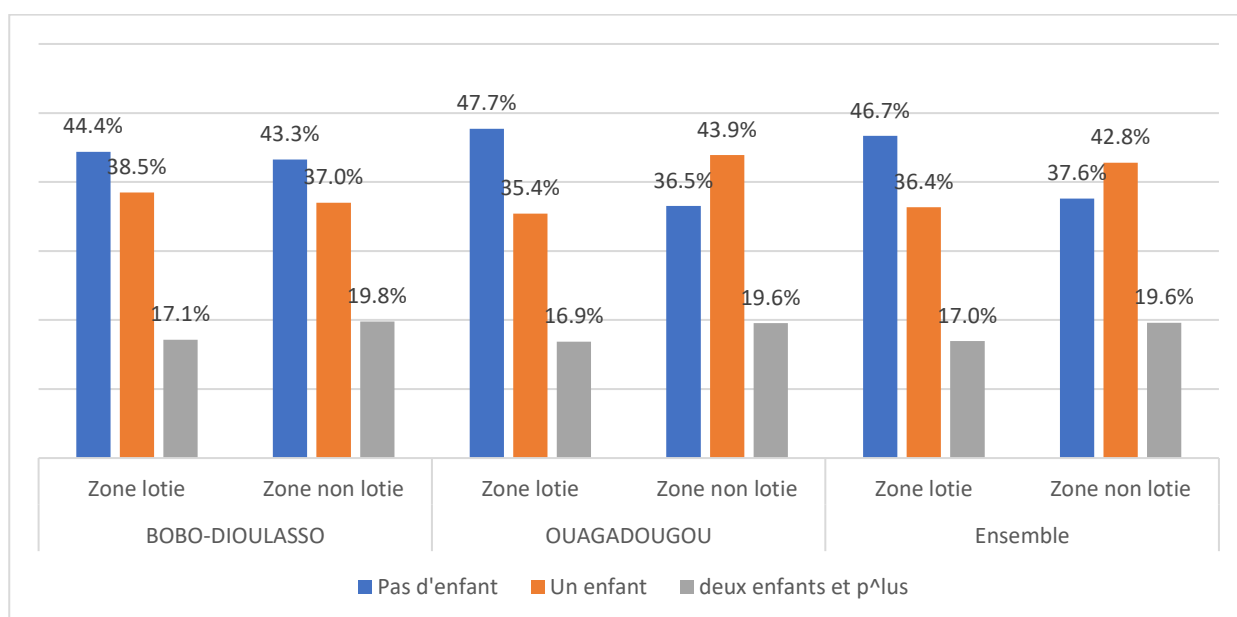
Graphique 9 : Répartition des ménages selon l'occupation principale du chef de ménage et selon les villes de l'étude (VAMU, janvier 2022)

## 2.2. Composition du ménage

### 2.2.1. Taille du ménage

La taille moyenne des ménages est de 6 personnes dans les deux villes, à l'exception des ménages des zones loties de la ville de Bobo Dioulasso où la taille moyenne est 7. Dans les deux villes, le nombre moyen des enfants de moins de 5 ans, de 5 à 12 ans et de 13 à 17 ans est égal à 1, tandis que celui de 18 à 59 ans est de 3.

L'étude a révélé que le nombre moyen des femmes en âge de procréer (15-49ans) dans les deux villes est de 2 personnes en zone lotie et une personne en zone non lotie. Dans les Loties et non loties respectivement 46,7% et 37,6% des ménages n'ont pas d'enfants de moins de 5 ans. Dans ces zones respectivement 36,4% et 42,8% des ménages possèdent un enfant de moins de 5ans. Le graphique ci-dessous donne la proportion des ménages selon la possèdent d'enfants de moins de 5ans.



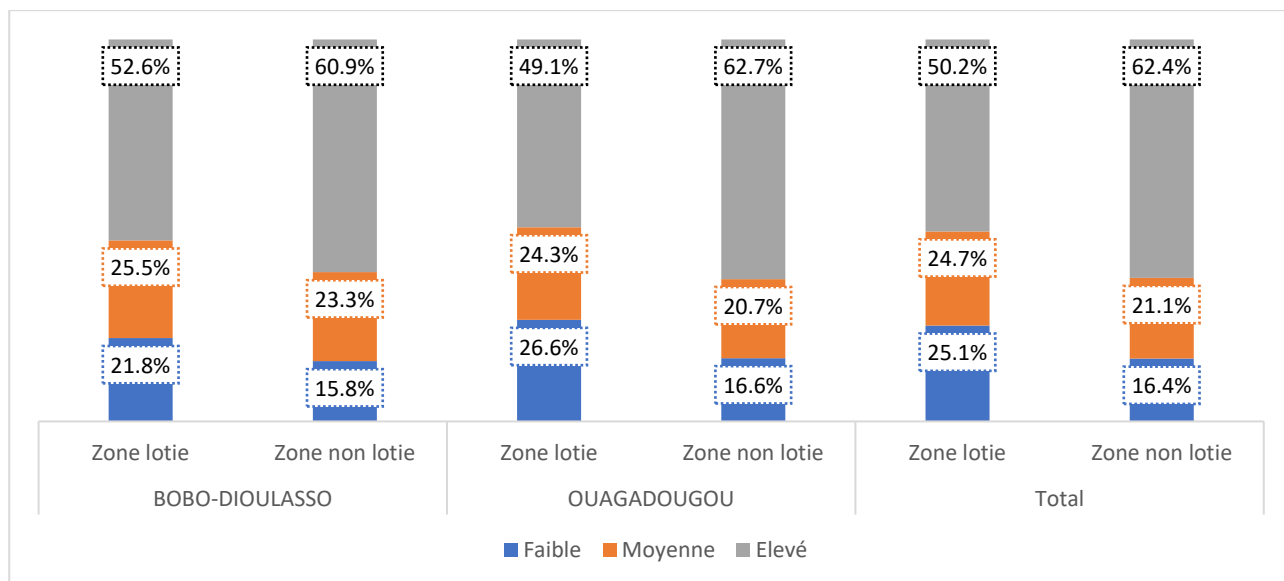
Graphique 10: proportion des ménages selon la possèdent d'enfants de moins de 5ans.

### 2.2.2. Ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

Dans les deux villes, 20,5% (Bobo), 22,5% (Ouagadougou) ont plus de membres actifs que de membres inactifs. Il ressort que 20,5% (Bobo) et 22,5% (Ouagadougou) des ménages

ont autant d'actifs que d'inactifs. L'analyse suivant le milieu de résidence montre que dans les deux villes, il y a plus d'inactif que d'actif dans les ménages situés dans les zones non loties.

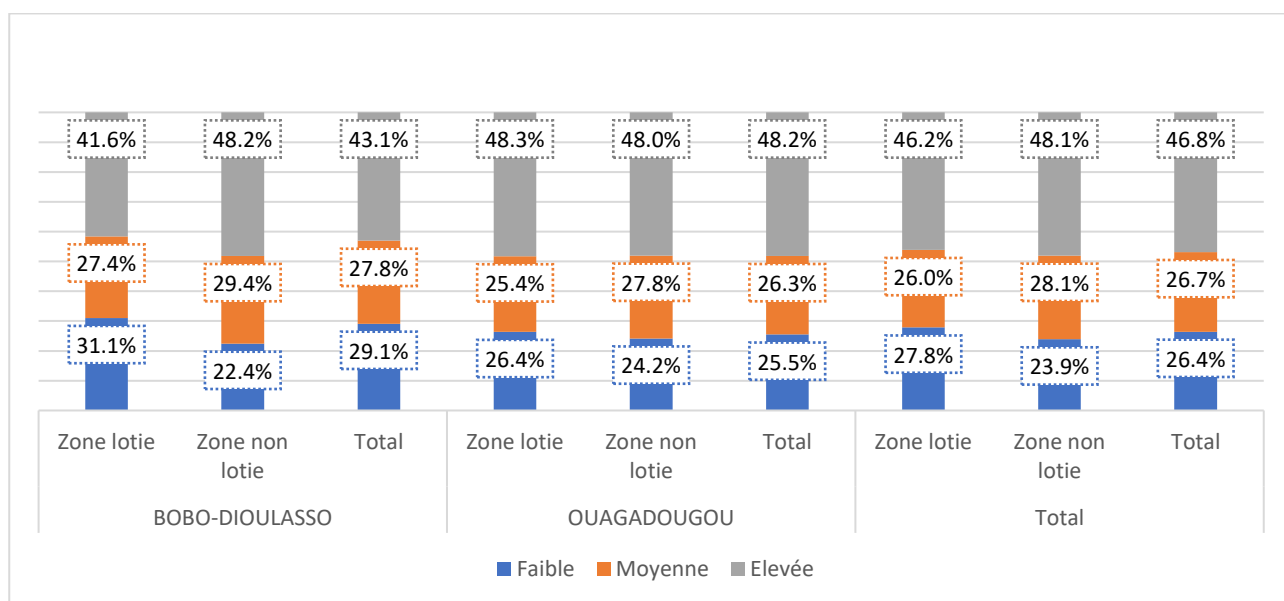


Graphique 11 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance démographique (VAMU, janvier 2022)

### 2.2.3. Ration de dépendance économique

Le taux de dépendance économique s'appuie sur le chiffre d'affaires réalisé par le sous-traitant ou le fournisseur et le montant du marché que l'acheteur lui accorde. Néanmoins, la relation liant ces deux parties ne se réduit pas à l'analyse du chiffre d'affaires.

Le ratio de dépendance économique est faible pour 29,1% des ménages de la ville de Bobo contre 25,5% pour ceux de Ouagadougou. L'analyse suivant le milieu de résidence montre que ce ratio est plus faible en zone non lotie qu'en zone lotie dans les deux villes.

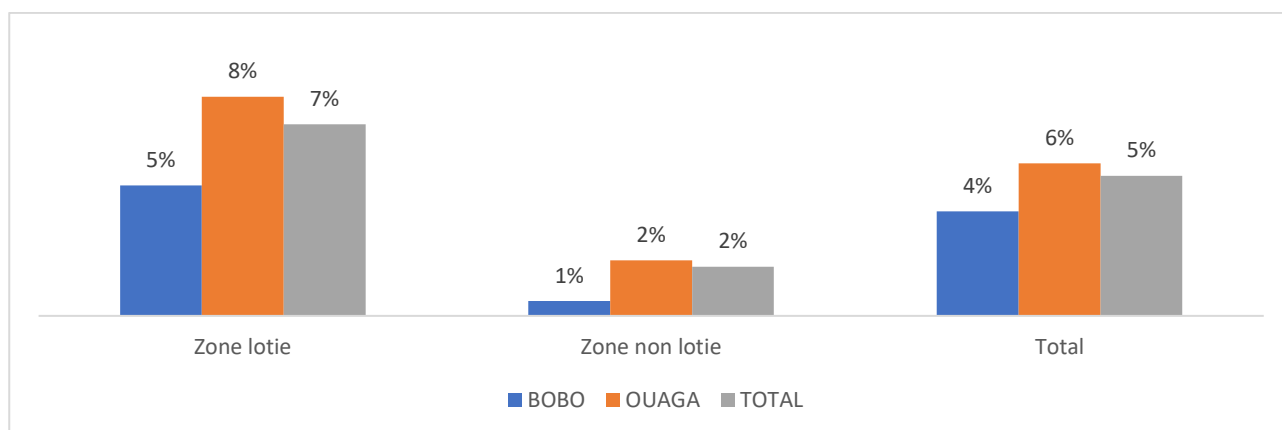


Graphique 12 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance économique (VAMU, janvier 2022)

## 2.3. Condition de vie des ménages

### 2.3.1. Assurance maladie d'au moins un membre

Juste 5% des ménages pris dans l'ensemble des deux villes ont au moins un membre ayant une assurance maladie. Cette même tendance est constatée au niveau des deux villes avec 3,8% à Bobo et 5,6% à Ouaga. Les proportions sont plus faibles en zone non lotie qui sont moins de 3%.

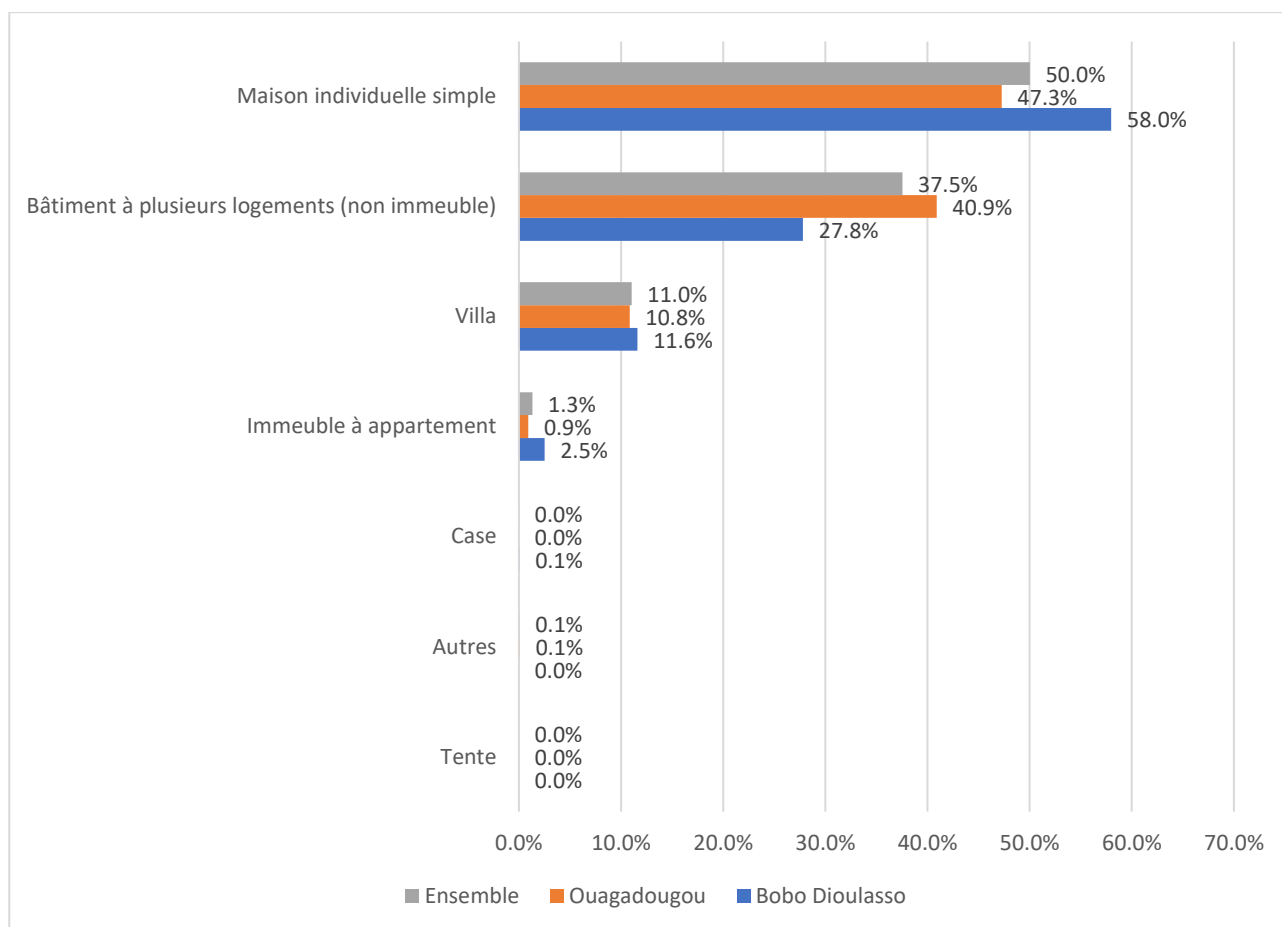


Graphique 13 : Répartition des ménages selon qu'il dispose d'une assurance maladie pour au moins un membre (VAMU, janvier 2022)

### 2.3.2. Type d'habitation du ménage

En milieu urbain (Ouaga et Bobo), 50% des ménages habitent dans des maisons individuelles simple, ensuite 37,5% dans des bâtiments de 1 à plusieurs logements (non immeuble) et juste 11% habitent dans des villas. Alors, les bâtiments à plusieurs logements sont plus constatés dans les zones loties avec des proportions de 31% à Bobo et de 50,4% à Ouagadougou. De même que les villas où le tiers des ménages qui y logent réside en zone lotie. Par contre les maisons individuelles simples sont plus observées dans les zones non loties respectivement de 81,3% et de 68,7% des ménages à Bobo et à Ouagadougou. Les immeubles à appartement qui représente moins de 4% sont le type d'habitation le moins

habité et ne sont qu'en zone lotie. Dans les deux villes, il n'existe ni de tente ni de case comme habitation.

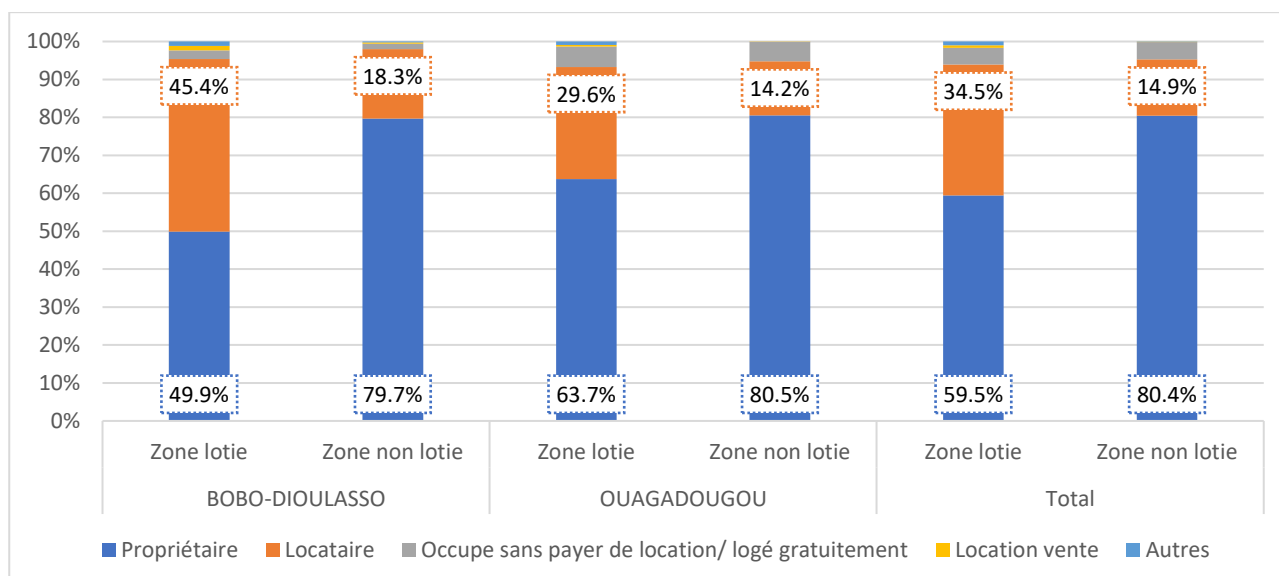


Graphique 14 : Répartition des ménages selon le type d'habitation (VAMU, janvier 2022)

### 2.3.3. Statut d'occupation du logement du ménage

Plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur habitation suivie de plus d'un ménage sur cinq qui sont locataires dans l'ensemble. Ceux qui logent gratuitement sont moins de 6% dans les deux villes. Également, il est constaté que 80% des ménages qui

sont propriétaires résident en zone non lotie dans les deux zones urbaines. Toutefois, plus du tiers de ceux qui sont locataires résident en zone lotie.



Graphique 15 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation (VAMU, janvier 2022)

#### 2.3.4. Nombre moyen de pièce de vie

En moyenne dans les zones urbaines, le logement a 3 pièces de vie. Ainsi, il est enregistré par ménage au minimum 1 pièce et au maximum 9 pièces. Ce qui ramène à observer fréquemment 2 pièces par ménage. Quant au nombre de pièces médian dans les deux villes, il est de trois de même que dans les deux villes. Aussi en zone lotie, il est de 3 et en zone non lotie 2.

**Tableau I : Nombre moyen de pièces de vie (salons, chambres) du ménage en fonction du milieu de résidence et de la ville de l'étude**

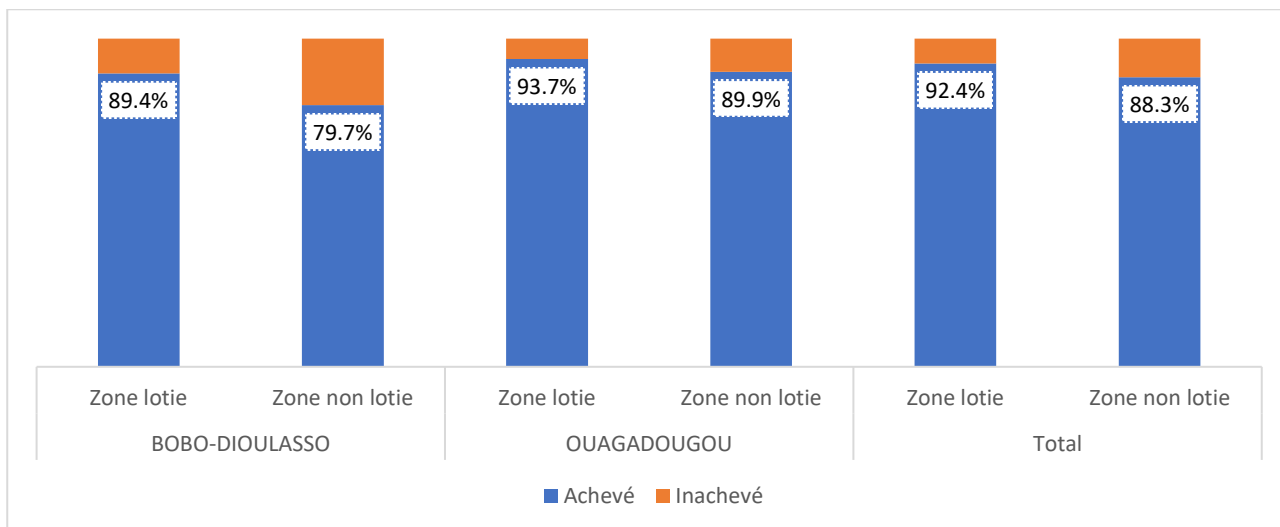
Ville	Milieu de résidence	Moyenne	Médiane
BOBO-DIOULASSO	Zone lotie	3	3
	Zone non lotie	3	2
	Total	3	3
OUAGADOUGOU	Zone lotie	3	3
	Zone non lotie	3	2
	Total	3	3
ENSEMBLE	Zone lotie	3	3
	Zone non lotie	3	2
	Total	3	3

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)



### 2.3.5. Etat de la construction de la maison

A Bobo et à Ouaga, plus de 90% des ménages ont des maisons achevées. Quant aux maisons inachevées plus de 10% sont enregistrées dans les zones non loties dans les deux villes.

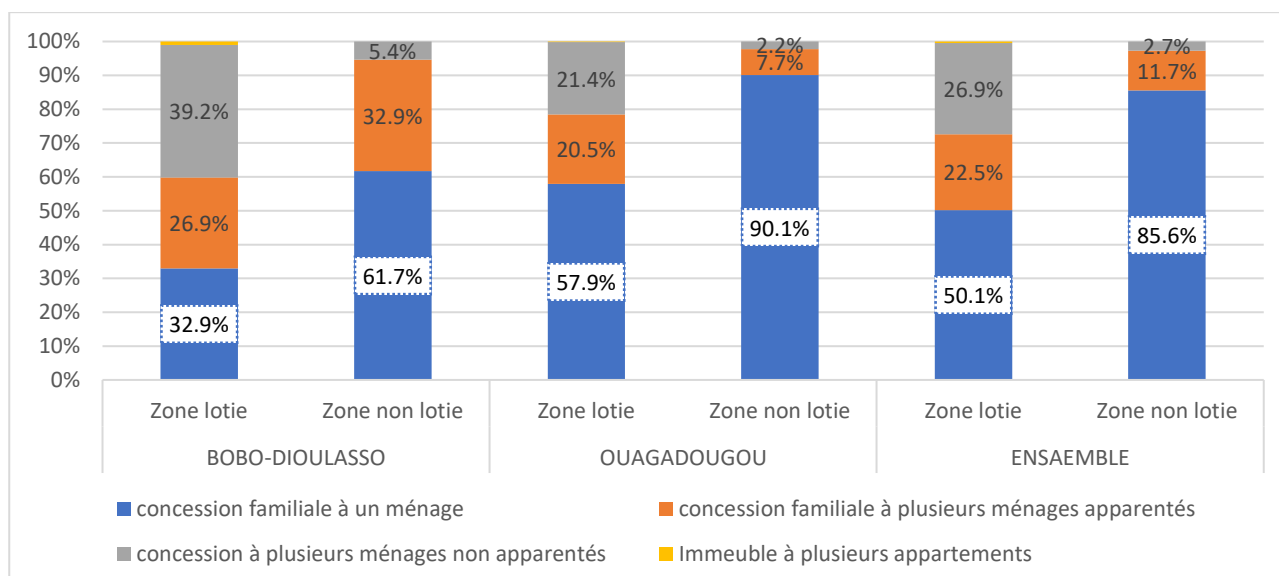


Graphique 16 : Répartition des ménages selon l'état de la construction de la maison (VAMU, janvier 2022)

### 2.3.6. Type de concession

La majorité des ménages vivent dans des concessions familiales à un ménage. Par ailleurs, moins de 40% des ménages vivent dans des concessions familiales à plusieurs ménages apparentés et dans des concessions familiales à plusieurs ménages apparentés. Les concessions à plusieurs ménages non apparentés sont surtout en zone lotie dont 39,2% à Bobo et 21,4% à Ouaga. Cette situation est similaire pour les concessions familiales à plusieurs ménages apparentés excepté Bobo où plus du tiers des ménages sont en zone

non lotie. Par ailleurs moins de 1% des ménages dans les deux villes sont logés dans des immeubles à plusieurs appartements.



Graphique 17 : Répartition des ménages selon le type de concession (VAMU, janvier 2022)

### 2.3.7. Nature du toit du principal logement du ménage

La tôle métallique constitue le principal toit des logements dans les communes urbaines de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou pour respectivement 95,7% et 79,5% des ménages. Pour les deux villes, 84,7% des ménages vivant en zone lotie ont des logements dont le toit est en tôle métallique contre 81,7% pour les ménages vivants en zone non lotie. Quel que soit la zone d'habitation la tôle métallique constitue le principal toit des logements suivi du ciment/béton pour 11,4% des ménages.

Tableau II : Répartition des ménages selon la nature principale du toit du logement

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Terre/Argile/Banco</b>	0,0%	1,4%	0,3%	1,4%	10,1%	4,9%	1,0%	8,7%	3,8%
<b>Paille</b>	0,0%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Bois</b>	0,0%	0,8%	,2%	0,1%	0,4%	0,2%	0,1%	0,4%	0,2%
<b>Tôle ou métal</b>	95,5%	96,5%	95,7%	79,8%	78,9%	79,5%	84,7%	81,7%	83,6%
<b>Ciment/béton</b>	4,5%	0,7%	3,6%	17,2%	9,6%	14,1%	13,2%	8,2%	11,4%
<b>Tuiles</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	,1%	0,1%	0,0%	0,1%
<b>Peau</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Nattes</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Autres</b>	0,0%	,4%	,1%	1,3%	1,0%	1,2%	0,9%	0,9%	0,9%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.8. Nature des murs du principal logement du ménage

Dans l'ensemble, 73,0% des ménages ont des logements dont les murs du bâtiment principal sont en ciment/béton. Pour 17,4% des ménages, les murs du principal logement

sont en terres. Dans les zones non loties, la proportion des ménages ayant des logements dont les murs sont en terre est très élevée (36,7%) par rapport aux zones loties (6,5%).

**Tableau III : Répartition des ménages selon la nature principale des murs du logement**

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Ciment/béton</b>	88,9%	63,9%	83,3%	84,0%	48,4%	69,5%	85,5%	50,8%	73,0%
<b>Briques cuites</b>	6,0%	6,0%	6,0%	6,3%	7,8%	6,9%	6,2%	7,5%	6,7%
<b>Terres / briques de terre</b>	3,8%	21,9%	7,9%	7,7%	39,5%	20,6%	6,5%	36,7%	17,4%
<b>Bois/bambou</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Pierres</b>	1,2%	3,7%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,6%	0,5%
<b>Tôles en métal</b>	0,0%	1,4%	0,3%	1,6%	2,8%	2,1%	1,1%	2,6%	1,6%
<b>Paille</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Bâche</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Autres</b>	0,0%	3,1%	0,7%	0,4%	1,6%	0,9%	0,3%	1,8%	0,8%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.9. Type de sol du logement

Les sols des maisons sont en ciment brut pour 62,9% et 65,4% des ménages respectivement dans les villes de Bobo et de Ouagadougou. Cependant 24,4% des ménages ont le sol du logement en carrelage pour l'ensemble des 2 villes. Les logements des ménages des zones loties ont plus de sol en carrelage (33,3%) que dans les zones non loties (8,6% des ménages). Nous rencontrons plus de sol du logement en ciment brut dans les zones non loties (76,9% des ménages) que dans les zones loties (58,9% ménages).

**Tableau IV : Répartition des ménages selon le type de sol du logement**

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Carrelage</b>	29,8%	6,9%	24,7%	34,8%	8,9%	24,3%	33,3%	8,6%	24,4%
<b>Ciment brut</b>	69,4%	83,3%	72,5%	54,1%	75,7%	62,9%	58,9%	76,9%	65,4%
<b>Terre battue</b>	0,8%	8,7%	2,6%	6,9%	9,0%	7,7%	5,0%	8,9%	6,4%
<b>Sable</b>	0,0%	0,2%	0,0%	3,0%	6,4%	4,4%	2,1%	5,4%	3,3%
<b>Autres</b>	0,0%	0,8%	0,2%	1,1%	0,0%	0,7%	0,8%	0,1%	0,5%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.10. Type de cuisine

A Bobo-Dioulasso, la majorité des ménages (52,0%) n'ont pas un lieu déterminé pour la cuisine. A Ouagadougou, c'est seulement 38,7% des ménages qui n'ont pas un lieu déterminé pour la cuisine. La proportion des ménages ayant une cuisine interne est plus importante à Ouagadougou (17,9%) qu'à Bobo-Dioulasso (9,7%). Pour les deux villes, on raconte plus de cuisines internes dans les ménages des zones loties (20,6%) que dans les ménages des zones non loties (7,4%).

Concernant le type de douche utilisé, il ressort de l'enquête que 69,6% des ménages à Bobo-Dioulasso et 73,2% des ménages à Ouagadougou utilisent des douches externes. On note une disparité dans le taux d'utilisation des douches internes ou externes par les

ménages en fonction de la zone d'habitation (34,3 % des ménages en zone lotie contre 12,1% des ménages en zone non loties).

**Tableau V : Répartition des ménages selon le type de cuisine et de douche**

		BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
		Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
Type de cuisine	Cuisine interne	11,7%	2,6%	9,7%	24,6%	8,3%	17,9%	20,6%	7,4%	15,8%
	Cuisine externe	37,8%	40,3%	38,3%	44,1%	53,6%	48,0%	42,2%	51,4%	45,5%
	Pas de lieu déterminé	50,5%	57,1%	52,0%	31,3%	38,2%	34,1%	37,3%	41,2%	38,7%
Type de douche	Douche interne moderne	13,3%	0,7%	10,5%	22,7%	3,3%	14,8%	19,8%	2,9%	13,7%
	Douche interne simple	20,4%	15,4%	19,3%	11,9%	8,0%	10,3%	14,5%	9,2%	12,6%
	Douche externe	66,3%	81,2%	69,6%	65,1%	84,9%	73,2%	65,5%	84,3%	72,3%
	Pas de douche	0,0%	2,8%	0,6%	0,3%	3,8%	1,7%	0,2%	3,6%	1,5%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.11. Principale source d'éclairage du ménage

En ce qui concerne l'énergie pour l'éclairage, la moitié des ménages en milieu urbain (49,7%), dépendent de l'énergie fournie par la Société nationale d'électricité (SONABEL). Cette source n'est utilisée que par 5,0% des ménages dans les zones non loties. Dans ces zones, le recours est plutôt orienté vers l'utilisation de l'énergie solaire (58,7% des ménages à Bobo-Dioulasso et 69,1% des ménages à Ouagadougou). De 2016 à 2022, le taux d'utilisation de l'énergie solaire par les ménages de ces deux villes a beaucoup augmenté. En effet, selon les résultats de l'enquête VAMU en 2016 la proportion des ménages utilisant l'énergie solaire était respectivement de 3,4 % et 6,7 % à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou contre 23,8% et 37,6% pour les résultats de la présente étude.

**Tableau VI : Répartition des ménages selon la principale source d'éclairage**

		BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
		Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Électricité</b>		78,4%	23,3%	66,0%	73,3%	1,5%	44,1%	74,9%	5,0%	49,7%
<b>Energie solaire</b>		13,7%	58,7%	23,8%	16,0%	69,1%	37,6%	15,3%	67,4%	34,1%
<b>Groupe électrogène/batterie</b>		0,0%	0,4%	0,1%	0,3%	1,0%	0,6%	0,2%	0,9%	0,5%
<b>Lampe à Pétrole</b>		0,8%	1,2%	,9%	0,6%	1,0%	0,8%	0,7%	1,1%	0,8%
<b>Gaz</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,4%	0,2%	0,1%	0,3%	0,2%
<b>Lampe à pile/rechargeable</b>		6,4%	15,7%	8,5%	7,7%	25,0%	14,7%	7,3%	23,5%	13,1%
<b>Autre</b>		0,6%	0,7%	0,6%	1,9%	2,0%	1,9%	1,5%	1,8%	1,6%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.12. Principale source de combustible de cuisson du ménage

En matière d'énergie pour la cuisson, le gaz et le charbon de bois sont les plus utilisés. Chacune de ces deux sources d'énergie est utilisée par 39,5% des ménages dans les deux villes. Dans la zone lotie de Ouagadougou, plus de la moitié des ménages (56,1%) utilisent principalement le gaz comme principale source d'énergie pour la cuisson. Tandis que dans les zones loties et non loties de Bobo Dioulasso le recours au charbon de bois est dominant (58,1% et 52,6% des ménages). On note que l'utilisation du bois de chauffe est encore

importante dans les zones non loties de Bobo-Dioulasso où 40% des ménages utilisent le bois de chauffe pour la cuisson.

**Tableau VII : Répartition des ménages selon la principale source de combustible de cuisson**

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Charbon de bois</b>	58,1%	52,6%	56,9%	23,6%	47,8%	33,5%	34,4%	48,6%	39,5%
<b>Bois de chauffe</b>	16,4%	39,9%	21,7%	18,6%	19,2%	18,9%	17,9%	22,5%	19,6%
<b>Gaz/Biodigesteur</b>	24,3%	7,1%	20,5%	56,1%	31,1%	45,9%	46,2%	27,3%	39,4%
<b>Électricité</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,4%	0,5%	0,0%	0,3%
<b>Autre</b>	1,1%	0,4%	1,0%	1,0%	1,8%	1,3%	1,0%	1,6%	1,2%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.13. Principale source d'eau de boisson du ménage

La principale source d'eau de boisson des ménages en milieu urbain reste l'adduction d'eau par le robinet d'eau courante (65,8%), suivi des fontaines (22,6%). Seulement 0,5% des ménages des deux villes utilisent des puits ouverts qui n'est pas une source d'eau potable. La proportion des ménages utilisant les puits ouverts est plus importante dans les zones non loties de Bobo-Dioulasso (0,8%).

**Tableau VIII : Répartition des ménages selon la principale source de boisson**

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Eau minérale</b>	2,9%	0,4%	2,4%	6,5%	0,4%	4,0%	5,4%	0,4%	3,6%
<b>Robinet d'eau courante (ONEA)</b>	67,3%	12,8%	55,1%	84,1%	48,2%	69,5%	78,9%	42,6%	65,8%
<b>Fontaine</b>	23,6%	64,4%	32,7%	5,9%	38,4%	19,1%	11,4%	42,6%	22,6%
<b>Puits protégé</b>	3,6%	7,0%	4,3%	,4%	0,6%	,5%	1,4%	1,6%	1,5%
<b>Forage</b>	2,2%	13,6%	4,7%	1,1%	9,0%	4,3%	1,4%	9,7%	4,4%
<b>Achat à des vendeurs ambulants</b>	,5%	0,0%	,4%	1,4%	3,1%	2,1%	1,1%	2,6%	1,6%
<b>Camion-citerne</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Puits ouvert</b>	0,0%	1,8%	0,4%	0,7%	0,2%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Eau de surface</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Autre</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.14. Principal type d'aisance du ménage

La majorité des ménages urbains (75,5% des ménages à Bobo et 57,5% des ménages à Ouaga) utilisent les latrines simples en commun comme type d'aisance. Les latrines simples personnelles sont utilisées par 18,8% des ménages des deux villes. On note que dans les zones non loties, 2,2% des ménages à Bobo et 1,7% des ménages à Ouaga pratiquent la défécation à l'aire libre.

**Tableau IX : Répartition des ménages selon le principal type d'aisance**

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Chasse d'eau personnelle</b>	7,5%	0,3%	5,9%	14,7%	0,9%	9,1%	12,5%	0,8%	8,3%
<b>Chasse d'eau en commun</b>	4,6%	2,3%	4,1%	8,7%	2,9%	6,4%	7,5%	2,8%	5,8%
<b>Latrine simple personnelle</b>	11,7%	14,6%	12,3%	13,4%	32,1%	21,0%	12,8%	29,3%	18,8%
<b>Latrine simple en commun</b>	74,6%	78,4%	75,5%	56,7%	58,7%	57,5%	62,3%	61,8%	62,1%

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Latrine ventilée personnelle</b>	0,4%	1,0%	0,5%	1,6%	0,8%	1,3%	1,2%	0,8%	1,1%
<b>Latrine ventilée en commun</b>	1,2%	0,4%	1,0%	4,6%	2,1%	3,6%	3,5%	1,8%	2,9%
<b>Brousse/Nature</b>	0,0%	2,2%	0,5%	0,0%	1,6%	0,6%	0,0%	1,7%	0,6%
<b>Autres</b>	0,0%	0,8%	0,2%	,3%	1,0%	0,6%	0,2%	1,0%	0,5%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.15. Système d'évacuation des eaux usées

Dans les deux villes 63,2% des ménages utilisent la rue pour évacuer les eaux usées. Selon le milieu d'habitation, 71,1% des ménages des zones non loties utilisent la rue comme système d'évacuation des eaux usées contre 58,7% des ménages des zones loties qui utilisent ce système d'évacuation des eaux usées. On note donc un problème d'hygiène publique dans ces deux premières plus grandes villes du Burkina Faso, surtout dans les zones non loties.

**Tableau X : Répartition des ménages selon système d'évacuation des eaux usées**

	BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Fosse septique</b>	19,9%	7,8%	17,2%	33,6%	11,6%	24,6%	29,3%	11,0%	22,7%
<b>Puits perdu</b>	12,6%	7,3%	11,4%	5,6%	14,4%	9,2%	7,8%	13,3%	9,7%
<b>Caniveau</b>	2,0%	1,2%	1,8%	2,7%	3,4%	3,0%	2,5%	3,0%	2,7%
<b>Rue</b>	63,3%	80,1%	67,1%	56,6%	69,4%	61,8%	58,7%	71,1%	63,2%
<b>Réseau d'égouts</b>	0,0%	2,4%	0,5%	0,7%	0,2%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Autres</b>	2,2%	1,2%	2,0%	0,9%	1,1%	1,0%	1,3%	1,1%	1,2%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.16. Système de stockage et évacuation des ordures

Les systèmes de stockage des ordures les plus utilisés par les ménages sont l'utilisation des bacs ou fûts dans la cour (25,0% des ménages à Bobo et 30,0% des ménages à Ouaga) et l'entassement des ordures dans la cour (19,7% des ménages à Bobo et 20,1% des ménages à Ouaga). Dans les zones loties, le système de stockage dominant est l'utilisation des bacs ou fûts (35,3% des ménages) tandis que dans les zones non loties les ménages utilisent plus le système d'entassement des ordures dans la cour (22,1% des ménages).

Après le stockage, pour les deux villes la majorité des ménages des zones loties (65,8% des ménages) font recours aux services de ramassage privé pour l'évacuation des ordures tandis que dans les zones non loties les ménages évacuent plus les ordures ménagères dans les tas d'immondice public dans la rue (47,3% des ménages).

**Tableau XI : Répartition des ménages selon système d'évacuation des eaux usées**

		BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
		Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
<b>Système de stockage des ordures</b>	Tas dans la cour	19,0%	22,0%	19,7%	18,7%	22,2%	20,1%	18,8%	22,1%	20,0%
	Bac/fût dans la cour	30,0%	7,8%	25,0%	37,7%	18,8%	30,0%	35,3%	17,1%	28,7%
	Tas devant la cour	15,3%	28,1%	18,2%	14,5%	15,7%	15,0%	14,7%	17,7%	15,8%
	Tas dans la rue	9,3%	32,0%	14,4%	4,8%	32,9%	16,2%	6,2%	32,8%	15,8%
	Bac/fût devant la cour	20,2%	2,4%	16,2%	17,4%	6,1%	12,8%	18,3%	5,5%	13,7%

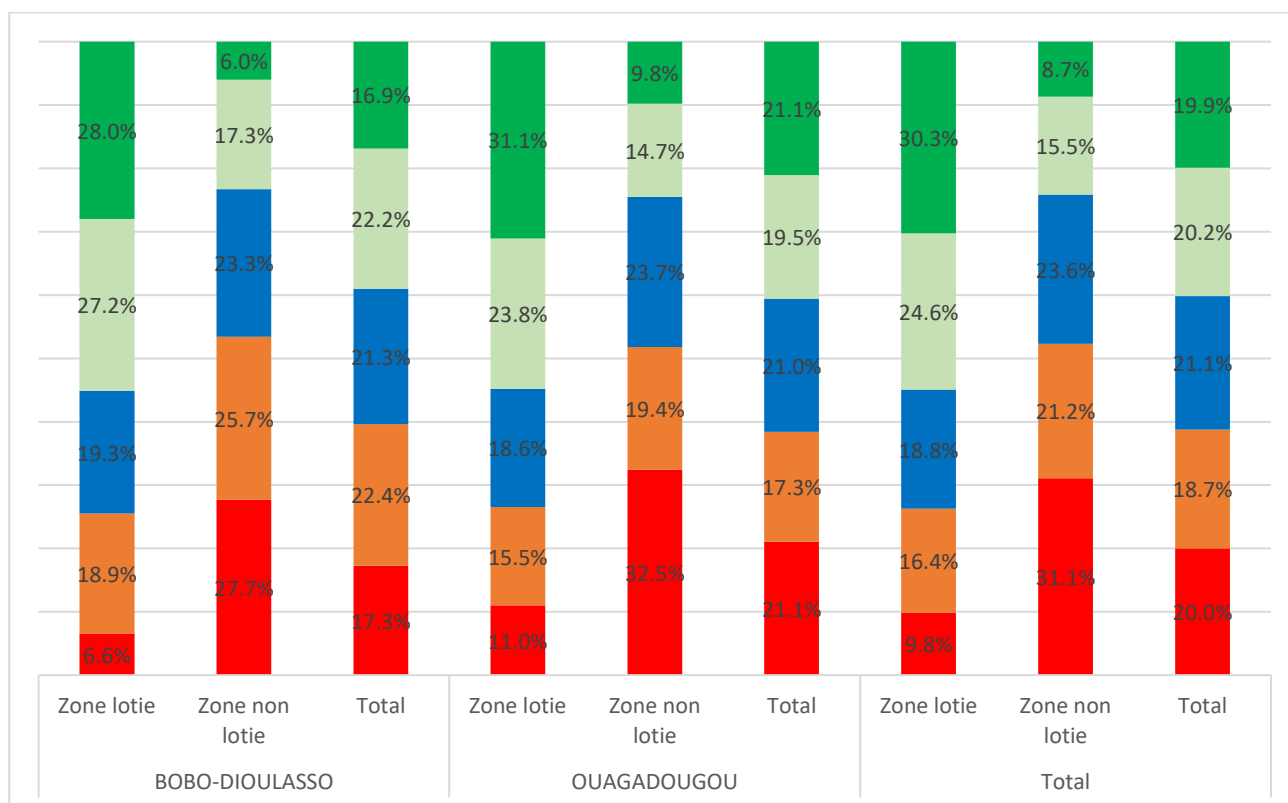
		BOBO-DIOULASSO			OUAGADOUGOU			Total		
		Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total	Lotie	Non lotie	Total
	Autre	6,1%	7,7%	6,5%	6,9%	4,2%	5,8%	6,6%	4,8%	6,0%
Système d'évacuation des ordures	Ramassage privé	62,4%	14,8%	51,7%	67,3%	18,6%	47,4%	65,8%	18,0%	48,5%
	Tas d'immondice public dans la rue	17,2%	24,4%	18,8%	14,4%	51,7%	29,6%	15,3%	47,3%	26,8%
	Incinération	11,0%	37,6%	16,9%	13,0%	24,3%	17,6%	12,4%	26,4%	17,4%
	Autre	9,5%	23,3%	12,6%	5,3%	5,5%	5,4%	6,6%	8,3%	7,2%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

### 2.3.17. Indice de richesse du ménage

L'indice de richesse des ménages a été mesuré à partir d'indicateurs de bien-être et des biens possédés par les ménages. Les données utilisées sont la nature du principale toit du logement ; la principale nature des murs du logement ; le type de sol ; le type de cuisine ; la principale source d'énergie pour la cuisson ; la principale source d'eau de boisson ; la principale source d'éclairage ; le principal type d'aisance ; la principale douche utilisée ; le statut d'occupation ; le système d'évacuation des eaux usées ; la possession de télévision ; la possession de cyclomoteur/Moto ; la possession de voiture ; la possession de canapé.

Il ressort de la classification que la proportion des ménages très pauvres et pauvres à Bobo et Ouaga est respectivement de 39,6% et 38,4%. L'analyse selon le milieu d'habitation à Bobo et à Ouaga montre que la majorité des ménages vivant dans les zones non loties sont très pauvre ou pauvre. Pour les deux villes, 52,3% des ménages des zones non loties sont très pauvre ou pauvre contre 26,3% pour les ménages des zones loties.



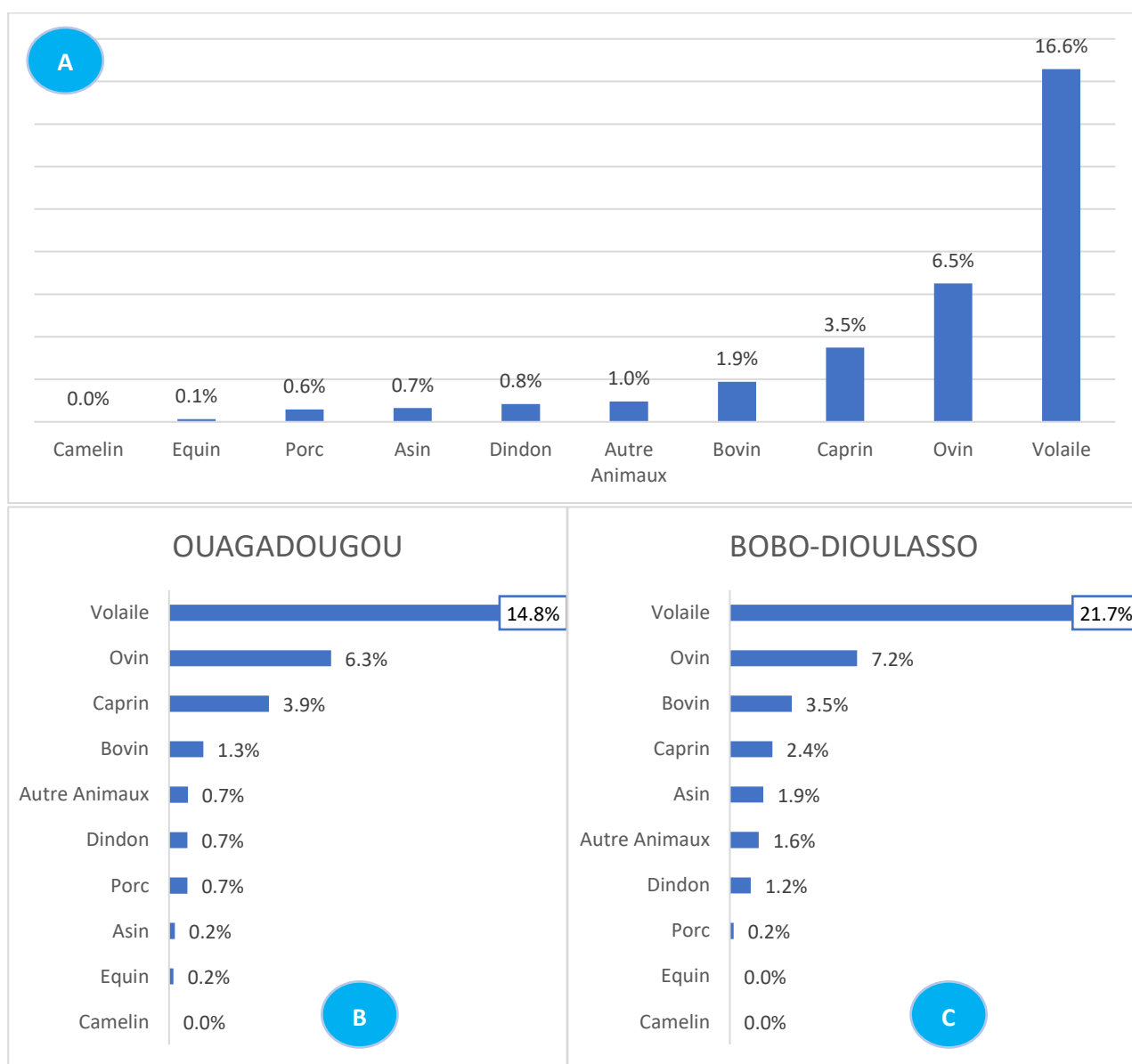
Graphique 18 : Répartition des ménages selon le niveau de richesse

## PARTIE III : MOYENS D'EXISTENCES DES MENAGES

### 3.1. Cheptel

#### 3.1.1. Pratique de l'élevage

La pratique de l'élevage en milieu urbain touche environ 25% ménages Elle constituée essentiellement de l'aviculture (17% des ménages) et de l'élevage de petit ruminants (caprins + ovins : 10%). Par ailleurs on note l'élevage des équidés principalement pour le transport pour ce qui est des asins (0,7%), et pour la contemplation/loisir pour ce qui est des équins (0,1%). Les tendances sus-décrites quant à la pratique de l'élevage sont similaire aussi bien à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso.

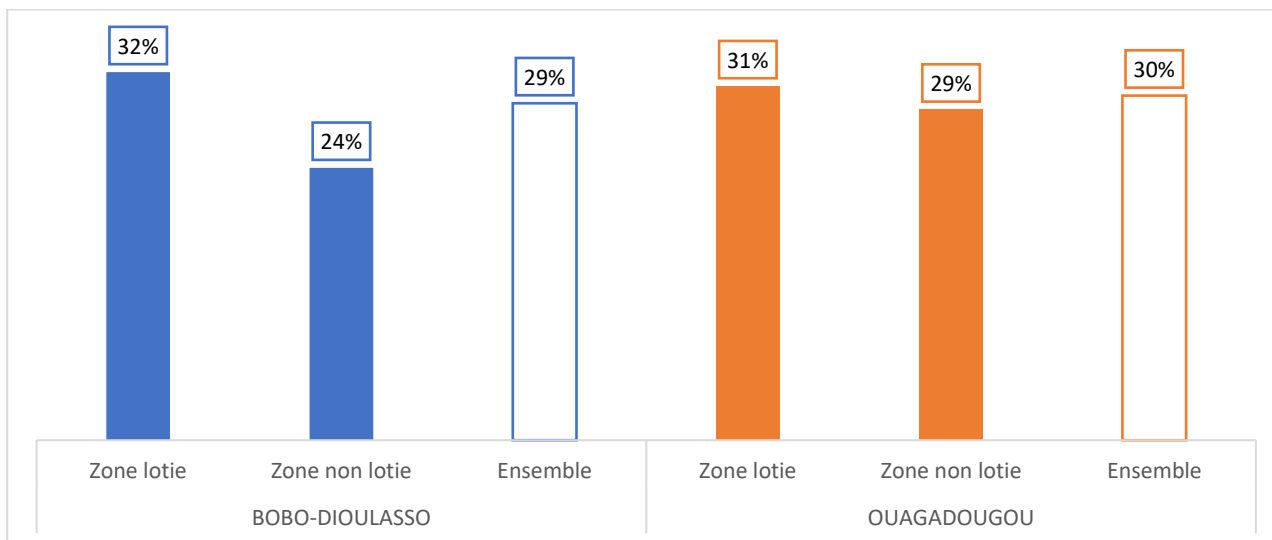


Graphique 19 : Répartition des ménages selon la pratique de l'élevage : A-Ensemble, B-Ouagadougou, C-Bobo Dioulasso (VAMU, janvier 2022)



### 3.1.2. Effectif des animaux appartenant aux femmes

En moyenne, environ un tiers (1/3) des effectifs d'animaux au sein des ménages appartient aux femmes. Dans les villes de Bobo Dioulasso et de Ouagadougou, les taux de possession des animaux par les femmes sont respectivement de 29% et 30%. En zone lotie ces taux sont de 32% à Bobo Dioulasso et 31% à Ouagadougou. En zone non lotie ces taux sont relativement plus faibles à Bobo Dioulasso soit de 24% et sensiblement égale à Ouagadougou soit de 29%.

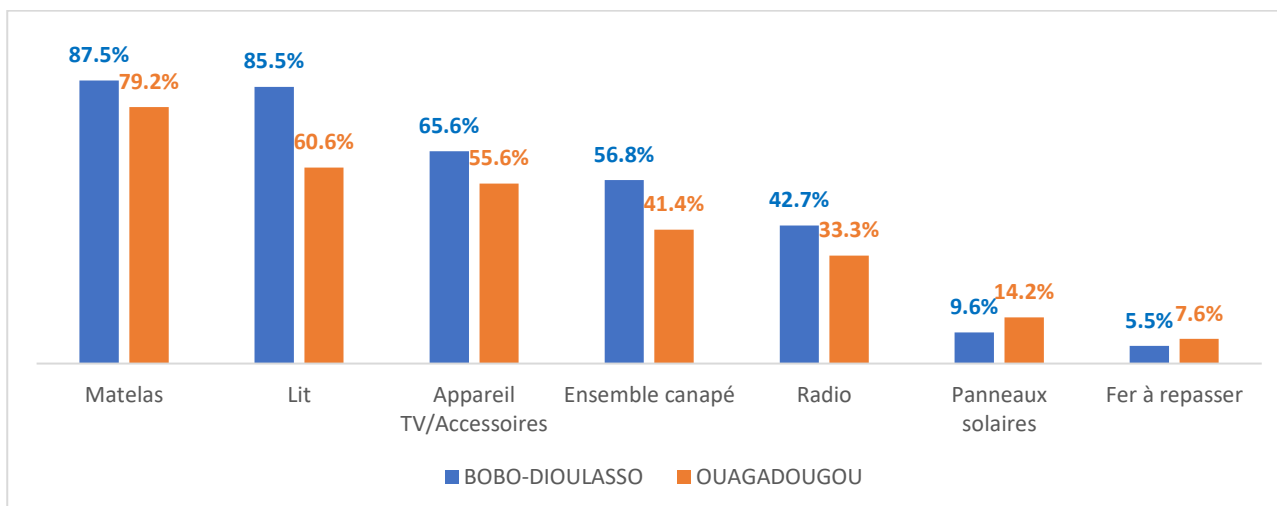


Graphique 20 : Proportion des animaux appartenant aux femmes (VAMU, janvier 2022)

## 3.2. Biens du ménage

### 3.2.1. Biens ménagers

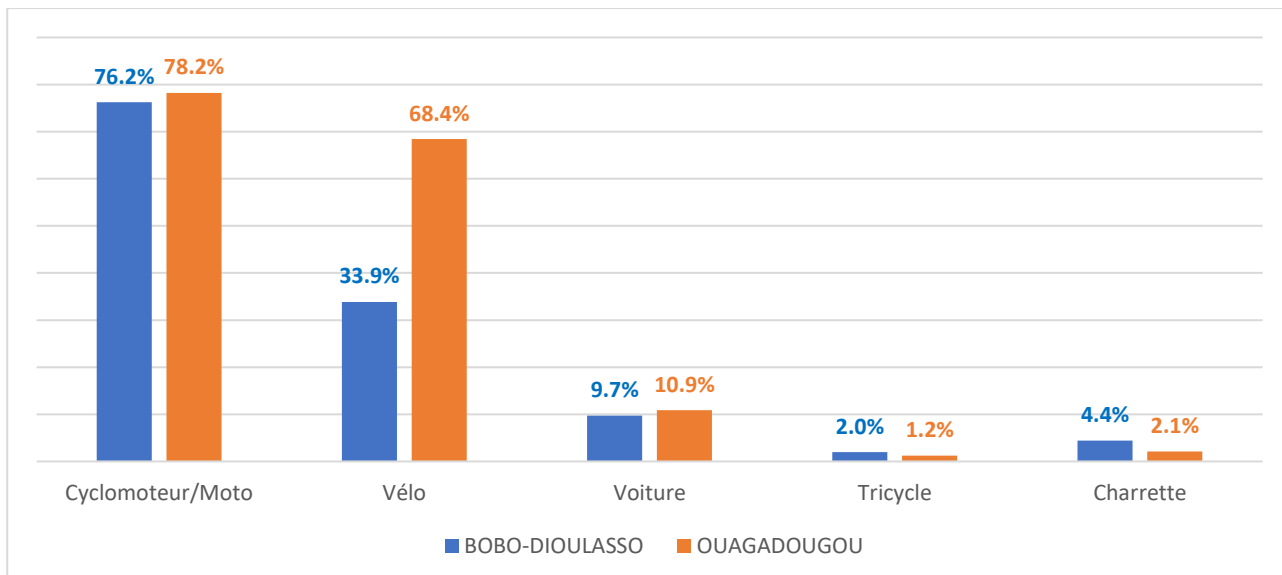
Les ménages en milieu urbain possèdent à majorité un matelas (83%), un lit (67%) et un appareil TV (58%). Dans une proportion moins importante, les biens ménagers possédés sont l'ensemble canapé (45%), la radio (36%), le panneaux solaire (13%) et le fer à repasser (7%). La proportion des ménages possédant ces types de biens ménagers sont similaires à Bobo Dioulasso et à Ouagadougou.



Graphique 21 : Evolution des effectifs d'animaux par région (VAMU, janvier 2022)

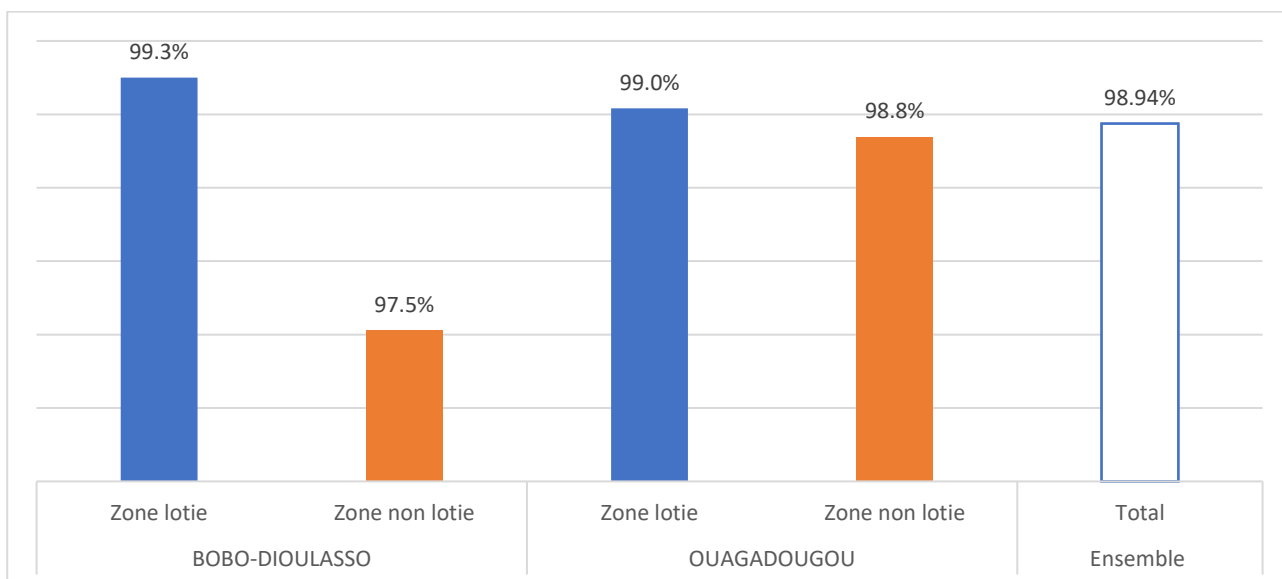
### 3.2.2. Bien de transport et de communication

Le moyen de transport possédés par la majorité des ménages des deux villes sont les cyclomoteurs (78%) et le vélo (60%). Par ailleurs, la proportion des ménages possédant au moins une voiture est de 10%. La charrette ou le tricycle sont possédés par une minorité, soit moins de 5%.



Graphique 22 : Type de moyen de transport possédé par les ménages (VAMU, janvier 2022)

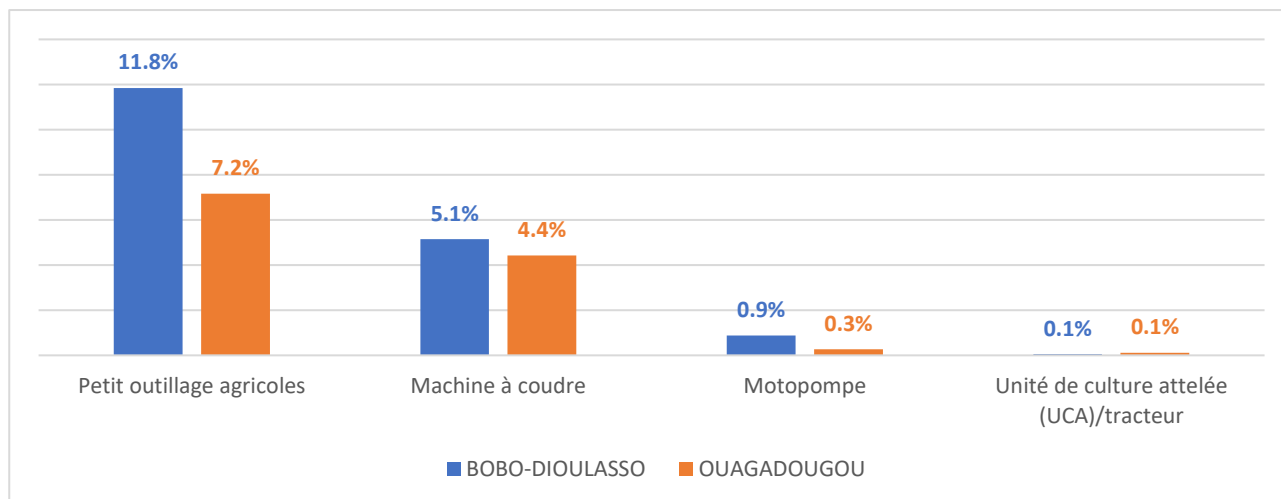
Les taux de possession d'un moyen de communication notamment d'un téléphone sont globalement supérieur à 95% aussi en zone lotie qu'en zone non lotie. Cependant si à Ouagadougou les taux de possession sont similaires en milieu lotie et non lotie, de légères différences sont relevées dans la ville de Bobo-Dioulasso où les taux de possession en zone lotie (99,3%) sont supérieurs à ceux en zone non lotie (97,5%). Par ailleurs, ces taux relevés sont globalement bons.



Graphique 23 : Taux de possession de téléphone par type de localité et selon les villes de l'étude (VAMU, janvier 2022)

### 3.2.3. Biens productifs

La proportion de ménages dans les deux villes possédant une motopompe ou une unité de culture attelée (UCA) ou un tracteur est inférieur à 1%. Cette situation dans ces deux localités s'explique par leur caractère urbain. Elles ne sont donc pas à vocation agricole. Par ailleurs les taux de possession sont relativement supérieurs à Bobo Dioulasso tant pour le petit outillage agricole (11% contre 7% à Ouagadougou) et les motopompes (0,9% contre 0,3% à Ouagadougou).

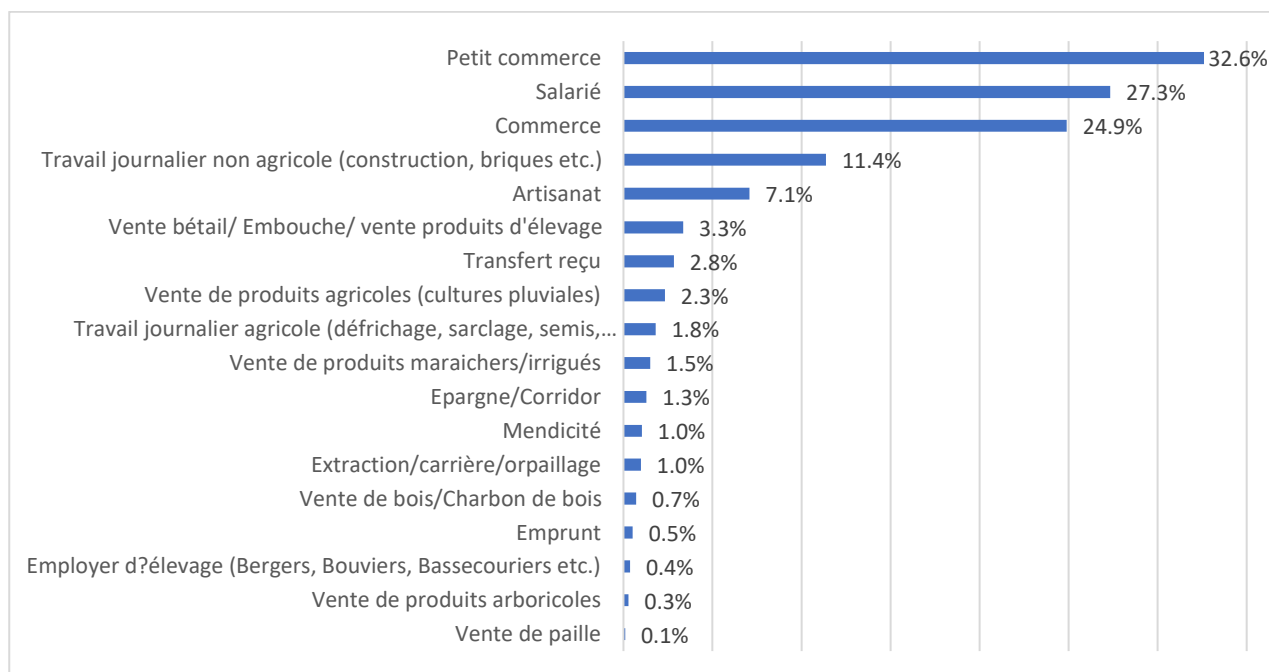


Graphique 24 : Répartition des ménages selon les biens productifs possédés (VAMU, janvier 2022)

### 3.3. Sources de revenus

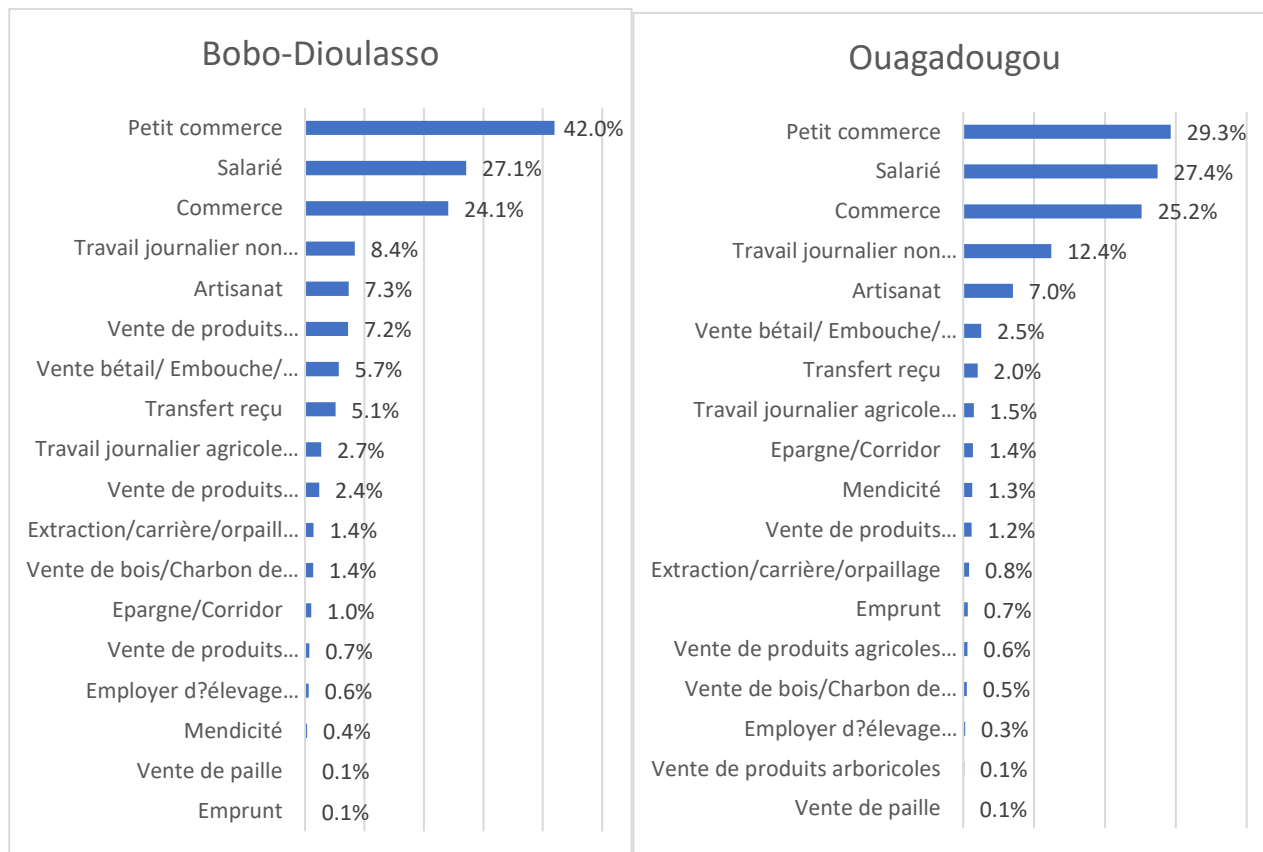
#### 3.3.1. Principales sources de revenus des ménages

Dans les deux villes de l'étude, le commerce (formel et informel) et le fonctionnariat constituent les principales sources de revenus de la majorité des ménages. En effet, ils représentent la principale source de revenus pour environ 85% des ménages citadins.



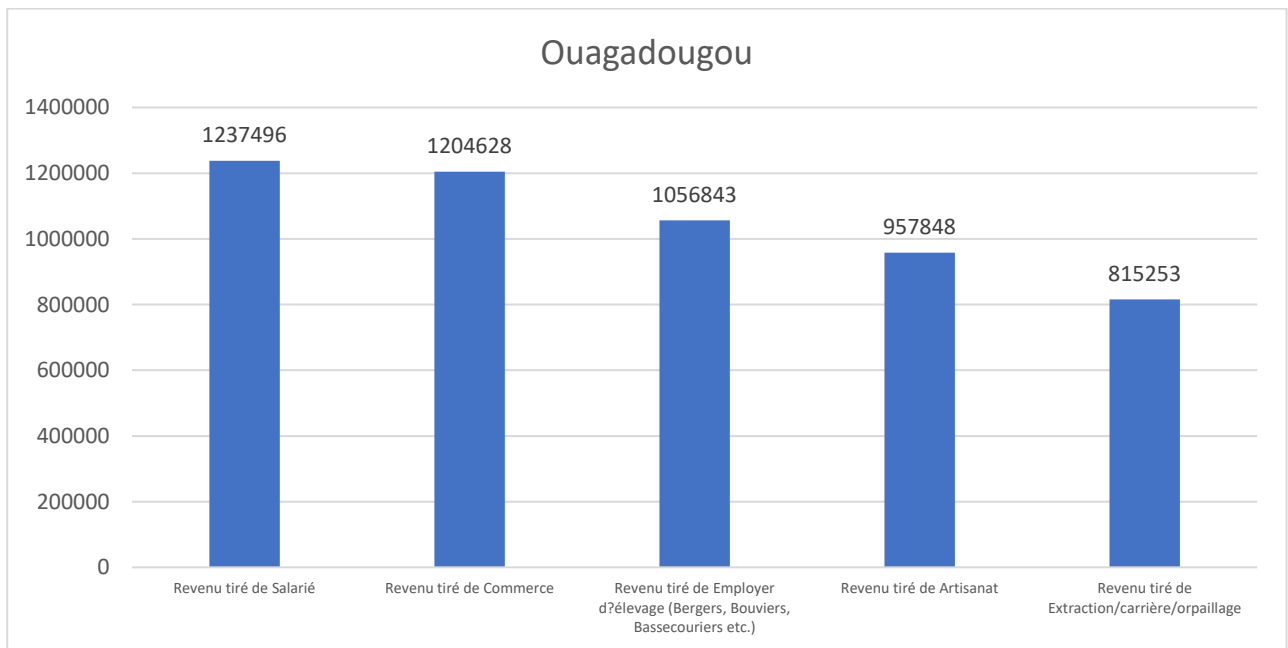
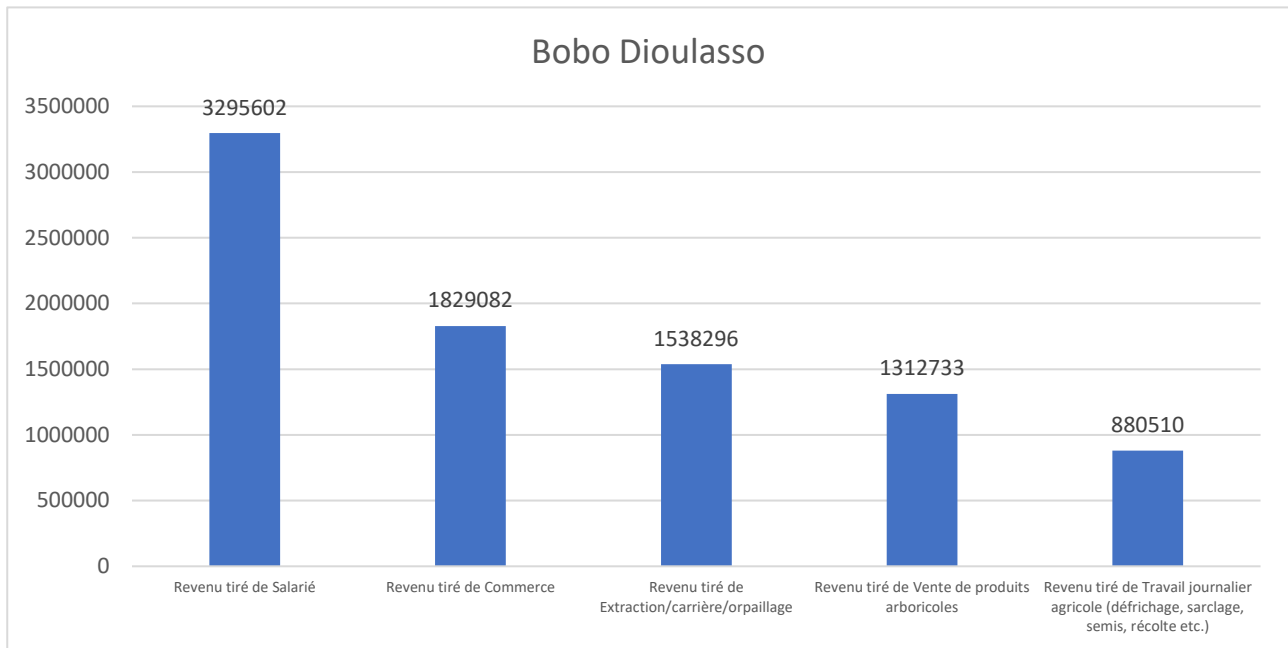
Graphique 25 : Répartition des ménages selon la principale source de revenus dans les deux villes de l'étude (VAMU, janvier 2022)

Par ailleurs, le petit commerce apparaît plus développé dans la ville de Bobo-Dioulasso (42%) que dans celle de Ouagadougou (29%). Cela corrobore le caractère commercial de ladite ville. Les activités agrosylvopastorales contribuent dans une moindre proportion aux sources de revenus (environ moins de 15%) des ménages desdites villes. Cela est attribuable au caractère urbain de ces deux localités qui ne sont à cet effet pas à vocation Agricole.



Graphique 26 : Répartition des ménages selon la principale source de revenus et la ville de l'étude (VAMU, janvier 2022)

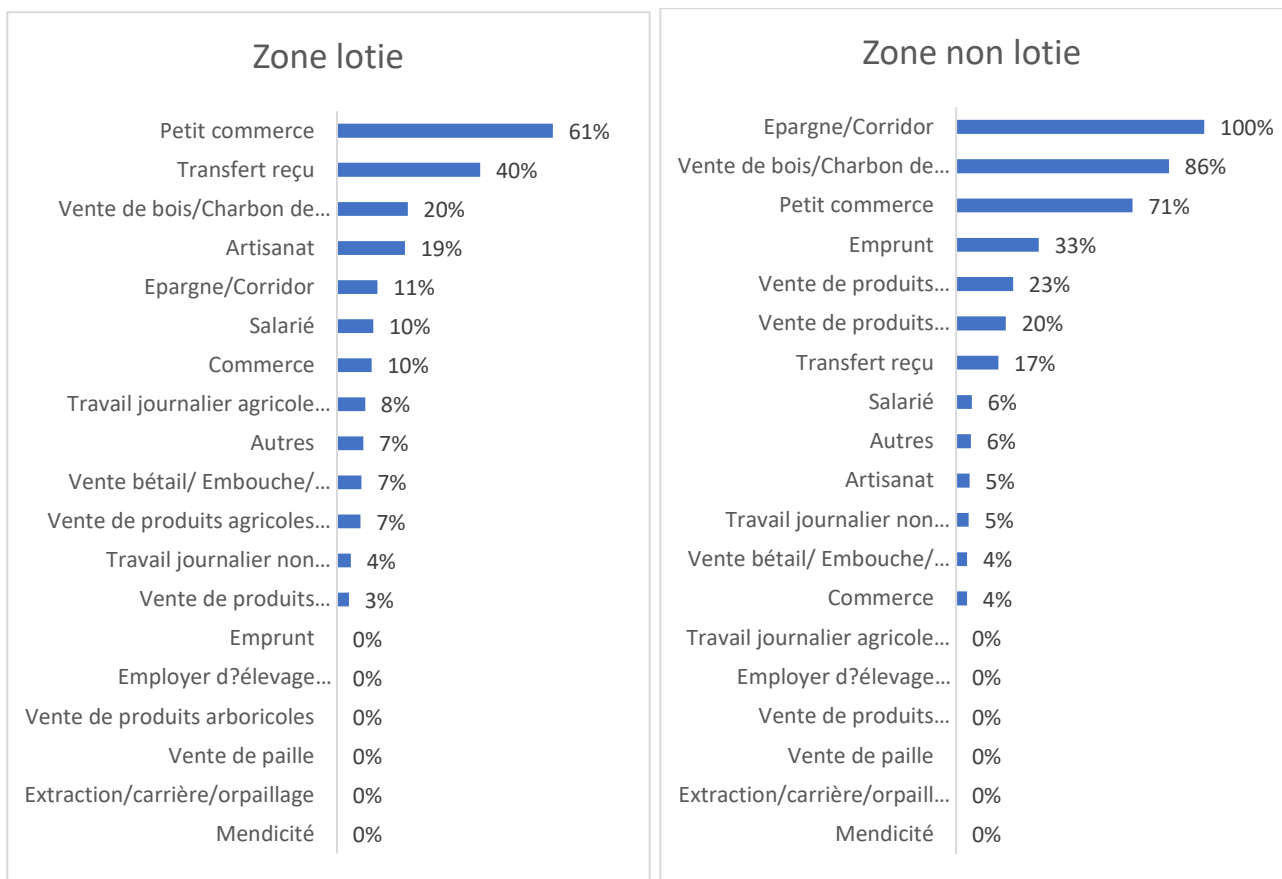
### 3.3.2. Revenu moyen annuel des ménages



**Graphique 27 : Répartition des ménages selon la production/capture de poissons au cours des trois derniers mois par rapport à la même période de l'année dernière (VAMU, janvier 2022)**

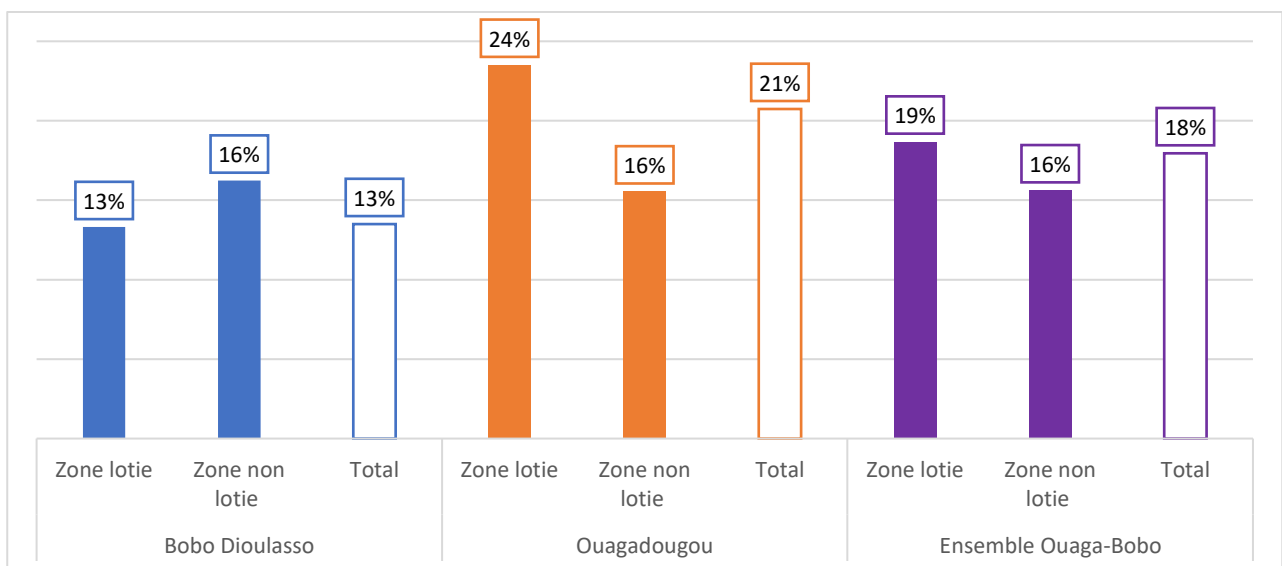
### 3.3.3. Sources et part moyennes des revenus des femmes du ménage

Les principales sources de revenus des femmes sont le petit commerce, les transferts monétaires, la vente de charbon de bois et l'Épargne/Corridor. Ces sources de revenus concernent entre 20% et 100% des femmes. Le petit commerce occupe 61% des femmes en milieu lotie et 71% des femmes en milieu non lotie. Quant à la vente de bois ou de charbon de bois, elle est moins développée en zone lotie soit 20% des femmes en milieu lotie contre 86% en milieu non lotie. L'épargne/Corridor est une pratique commune à l'ensemble des femmes en milieu non lotie.



Graphique 28 : Répartition des femmes par activité génératrice de revenus et par type de localité (VAMU, janvier 2022)

La contribution des femmes aux revenus annuels des ménages varie entre 13% à Bobo-Dioulasso et 21% à Ouagadougou. Dans ces deux villes prise ensemble, la part des revenus des femmes dans le ménage est d'environ 20% en moyenne. A Bobo-Dioulasso, la différence entre la contribution des femmes en zone lotie et non lotie n'est pas importante. Cependant, dans la ville de Ouagadougou la part des femmes aux revenus annuels des ménages est de 24% en zone lotie contre 16% en zone non lotie.



Graphique 29 : Part des femmes dans le revenu annuel des ménages (VAMU, janvier 2022)

## PARTIE IV : ANALYSE DES RESULTATS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

### 4.1. Le nombre moyen de repas par ménage

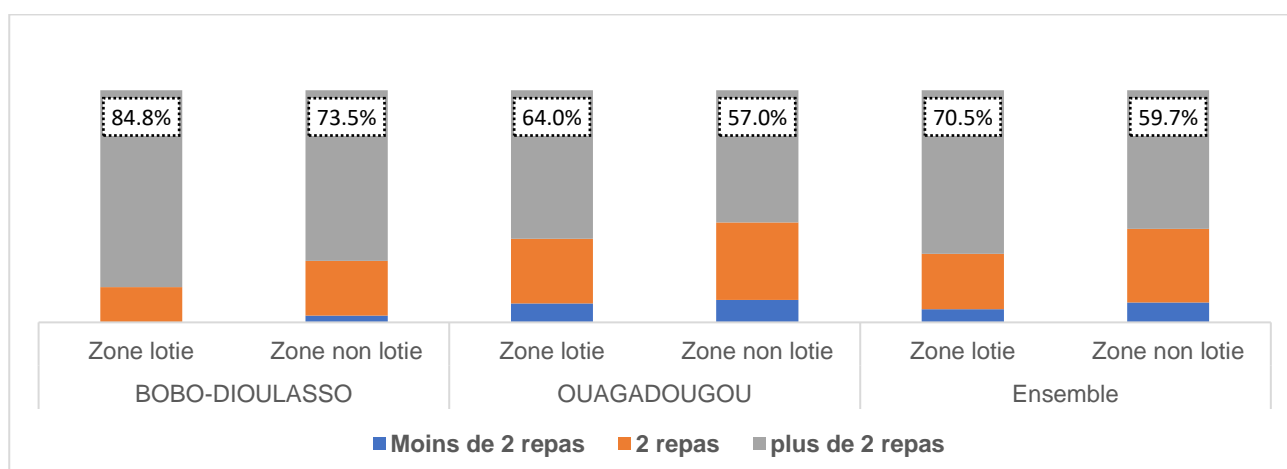
Le nombre moyen de repas pris par ménage la veille de l'enquête est de 2,6 repas pour l'ensemble des deux villes. En zone lotie, il est de 2,6 repas et de 2,5 repas en zone non lotie. Ce nombre est resté stable comparé à la même étude en février 2016. En zone lotie, à Bobo Dioulasso, le nombre de repas est 2,8 et de 2,7 dans la ville de Ouagadougou.

**Tableau XII : Nombre moyen de repas pris la veille par région**

VILLES	RESIDENCE	Nombre de repas
BOBO-DIOULASSO	Zone lotie	2,8
	Zone non lotie	2,7
	Total	2,8
OUAGADOUGOU	Zone lotie	2,6
	Zone non lotie	2,5
	Total	2,5
<b>Total</b>	<b>Zone lotie</b>	<b>2,6</b>
	<b>Zone non lotie</b>	<b>2,5</b>
	<b>Total</b>	<b>2,6</b>

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

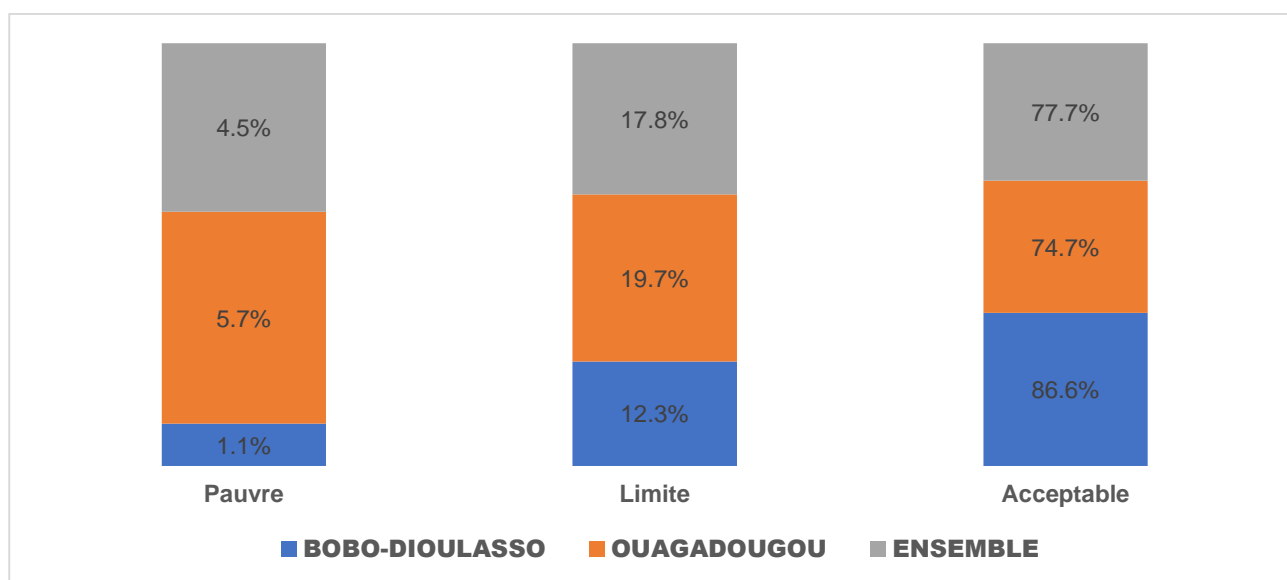
Il ressort que 6,7% des ménages prennent en moyenne moins de 2 repas par jour contre 4,1% en 2016, 26,7 % contre 34,9% en 2016 pour les ménages qui prennent exactement 2 repas par jour et 66,6% prennent plus de 2 repas par jour contre 34,9% en 2016. Dans la zone lotie, la proportion des ménages qui prennent moins de deux repas, représente 8,2% dans la ville de Ouagadougou contre 0,0% dans la ville de Bobo Dioulasso. Pour ce qui est de la zone non lotie, la proportion des ménages qui ont moins de deux repas représente 3,0% à Bobo Dioulasso et de 9,7% à Ouagadougou.



**Graphique 30 : Proportion des ménages selon les classes de nombre de repas journalier (VAMU, janvier 2022)**

## 4.2. Consommation alimentaire des ménages

Pour l'ensemble des deux villes, la proportion des ménages qui ont une consommation alimentaire pauvre est de 4,5%, celle qui a une consommation alimentaire limite est de 17,8% et les ménages qui ont une consommation alimentaire acceptable est de 77,7%. Dans la classe de consommation alimentaire pauvre, 2,5% des ménages de la zone lotie de Ouagadougou sont concernés et contre 0,7% de ceux de Bobo Dioulasso. Quant à la zone non lotie, la proportion des ménages avec une consommation pauvre représente 10,3% à Ouagadougou et 2,5% à Bobo Dioulasso. Dans les zones loties, la proportion des ménages qui a une consommation alimentaire limite est de 15,3% à Ouaga et de 10,3% à Bobo. Pour ce qui concerne la partie non lotie, la proportion des ménages de Ouaga qui ont une consommation limite est de 26,1% et celle de Bobo représentent 19,4% de ménages. La consommation alimentaire acceptable est la plus dominante chez les ménages dans les deux villes. En effet, dans les zones loties, elle représente 82,2% des ménages à Ouaga contre 89% des ménages à Bobo. Ces proportions sont en légère baisse dans les zones non lotie avec respectivement 63,6% à Ouaga et 78,1% à Bobo Dioulasso.



Graphique 31: Proportion des ménages selon la classe de consommation alimentaire (VAMU, janvier 2022)

## 4.3. Diversité alimentaire des ménages

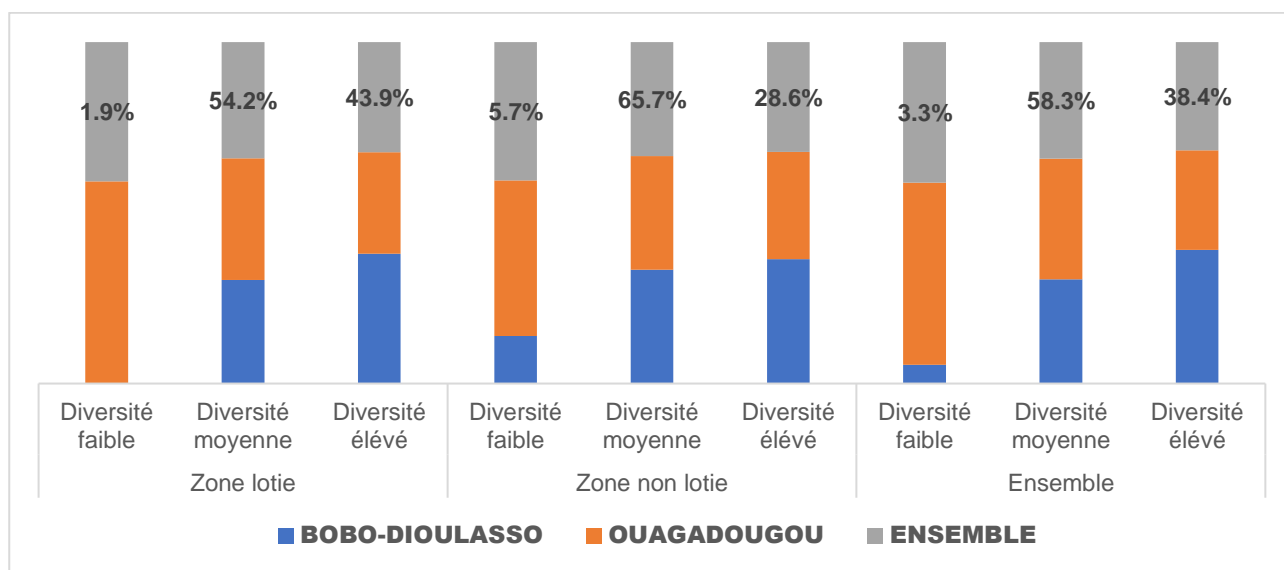
L'alimentation des ménages en milieu urbaine est caractérisée par une diversité moyenne des groupes d'aliments. En effet l'étude dans les villes de Ouaga et Bobo indique que plus de 58,3% des ménages ont une diversité alimentaire moyenne, tandis que 3,3% des ménages ont une diversité alimentaire faible et 38,4% des ménages ont une diversité alimentaire élevée. En considérant la zone de résidence des ménages, on constate que :

En zone lotie, 1,9% des ménages ont une diversité alimentaire faible. Cependant, ce taux moyen masque une situation paradoxale car aucun ménage de Bobo n'est dans la classe suscitée, donc entièrement supporté par les ménages de Ouaga (2,8%). Quant à la diversité alimentaire élevée, la



proportion des ménages de cette classe est de 40,4% à Ouaga. Ce taux est plus élevé dans la ville de Ouaga avec 51,7% des ménages.

En milieu non loti, ces taux sont plus faibles qu'en zone lotie. En effet, environ 28% des ménages de Ouaga et 32,4% ont une diversité alimentaire élevée.



Graphique 32 : Proportion des ménages selon la diversité alimentaire (VAMU, janvier 2022)

#### 4.4. Dépenses alimentaires

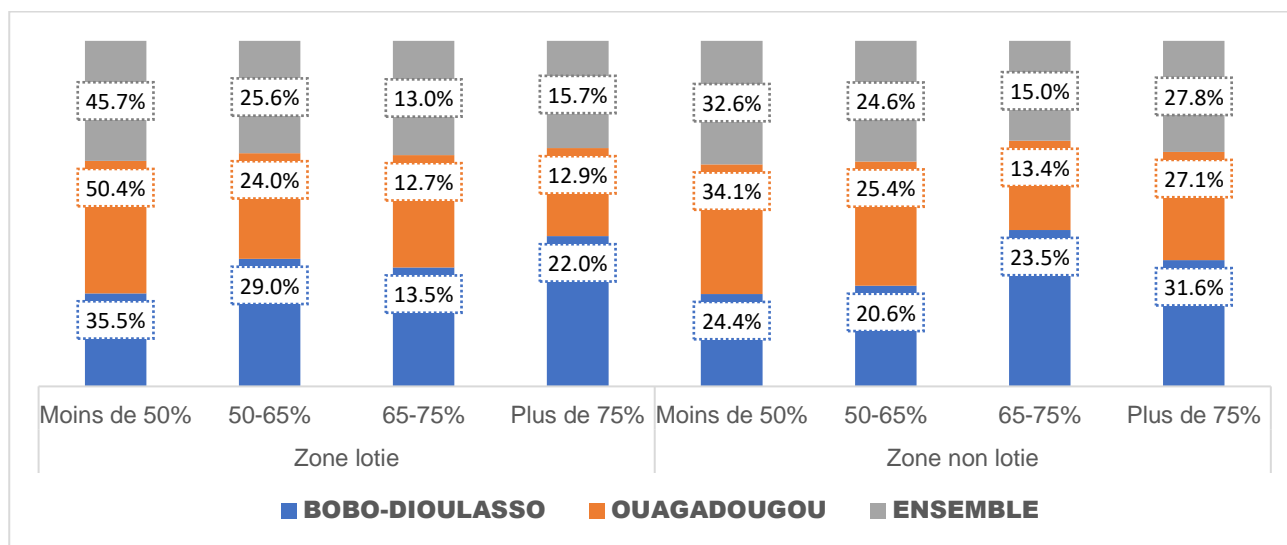
La part des dépenses alimentaires pour l'ensemble des deux villes est de 44%. On remarque que les ménages de Bobo consacrent plus de revenus (47%) dans les dépenses alimentaires que ceux de la ville de Ouaga ou le taux est de 44% des dépenses totales des ménages.

En zone lotie, les ménages de Bobo utilisent 45% de leurs revenus dans les dépenses alimentaires contre 39% à Ouagadougou. Par ailleurs en zones non lotie, ces proportions dépassent la moitié des dépenses totales avec respectivement 56% à Ouagadougou et 59% à Bobo Dioulasso.

Pour ce qui concerne les classes de part de dépenses alimentaires, on constate que 41% des ménages consacrent moins de 50% de leurs revenus aux dépenses alimentaires, environ 25% des ménages entre 50 et 65% du revenu alloués à l'alimentation, 13,7% des ménages consacrent entre 65 et 75% de leur revenu pour les dépenses liées à l'alimentation et 20,1% des ménages dépensent plus de 75% de leur revenu pour les achats des produits alimentaires.

Une analyse selon le milieu de résidence montre que la proportion des ménages en zone non lotie à Ouaga (27,1%) qui consacrent plus de 75% de leurs revenus dans les dépenses alimentaires est plus élevée que celle des ménages en zone lotie (12,9%). Pour ce qui est de Bobo, la proportion de

la classe de plus de 75% du revenus en zone lotie (22%) est moins forte que celle en zone non lotie (31,6%).



Graphique 33 : proportion des ménages selon la classe de dépenses alimentaires (VAMU, janvier 2022)

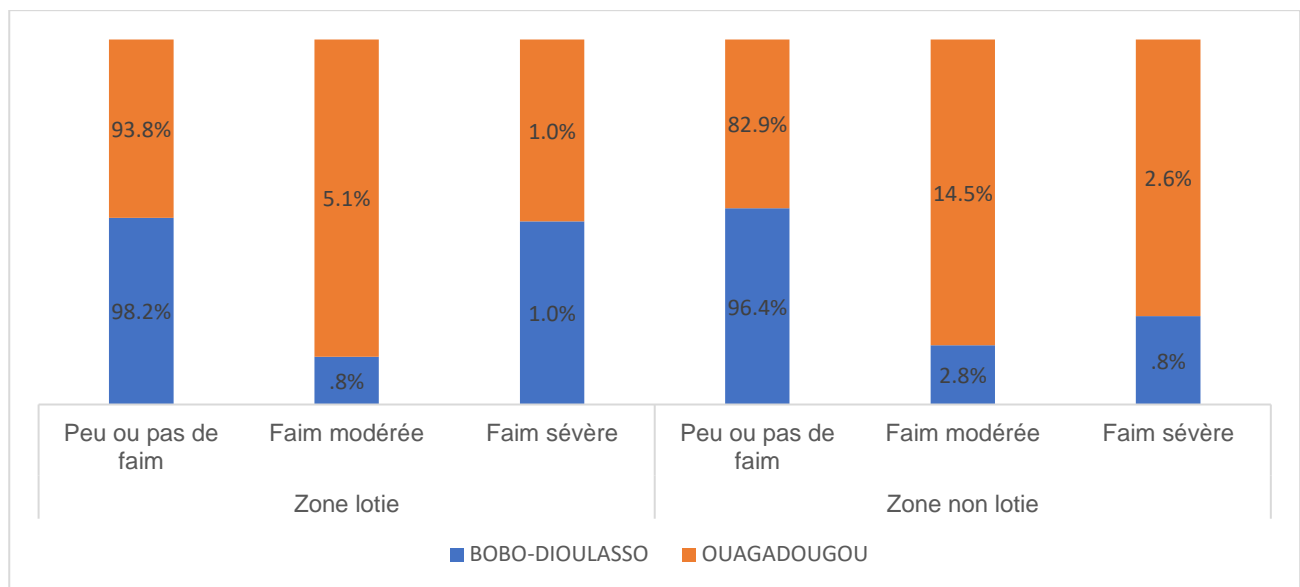
#### 4.5. Echelle de faim

##### Encadré 1 : Définition de l'échelle de faim

Le HHS est un indice de privation alimentaire dans les ménages, issu de la recherche pour adapter le module de l'enquête des États-Unis (U.S.) sur la sécurité alimentaire dans les ménages à une utilisation dans le contexte de pays en développement et de recherche visant à évaluer la validité de l'Indice de l'Accès déterminant l'Insécurité Alimentaire des Ménages (HFIAS) pour un usage interculturel. L'approche utilisée par le HHS est basée sur l'idée que l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice. Cette approche, parfois appelée méthode « expérientielle » de collecte des données ou méthode de collecte des données « basée sur la perception », a d'abord été popularisée au milieu des années 1990, lorsque le Ministère Américain de l'Agriculture (USDA) a adopté l'approche de la mesure de routine pour l'insécurité alimentaire dans les ménages aux États-Unis. Depuis lors, l'approche a été adoptée sur une plus grande échelle par d'autres outils de mesure de l'insécurité alimentaire, y compris la HFIAS.

Les questions ont été conçues pour représenter différents niveaux de l'insécurité alimentaire tout en reflétant trois domaines perçus comme éléments centraux de l'expérience de l'insécurité alimentaire sur le plan interculturel : 1) l'angoisse au sujet de l'approvisionnement des ménages en aliments, 2) la qualité insuffisante, ce qui comprend la variété, les préférences et l'acceptabilité sociale et 3) l'approvisionnement en nourriture et la consommation insuffisants et leurs conséquences physiques.

L'étude sur la vulnérabilité en milieu urbain dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso montre que 91,5% des ménages sont en situation pas ou peu de faim, 7,0% en situation de faim modérée et 1,5% en situation de faim sévère. Ainsi donc la faim (modérée + sévère) touche 8,5% des ménages dont 10,6% des ménages à Ouagadougou et 2,2% des ménages à Bobo Dioulasso. Les ménages touchés par la faim en milieu lotie représentent 6,2% contre 17,1% des ménages en zone non lotie à Ouagadougou. Quant aux ménages de la ville de Bobo Dioulasso, ils sont plus touchés par la faim (3,6%) en zone non lotie que ceux vivant milieu lotie (1,8%).



Graphique 34 : Proportion des ménages selon l'échelle de la faim (HHS)

#### 4.6. Stratégies d'adaptation liées à l'alimentation des ménages

Au plan national, sur la période de rappel d'une semaine, 38,4% des ménages ont consommé des aliments moins coûteux, 12,4% ont emprunté des aliments, 27,8% ont réduit la quantité de repas journaliers, 21,4% ont réduit la consommation des adultes au profit des enfants et 23,9% ont réduit le nombre de repas journaliers dans les ménages.

Pour les ménages qui ont adopté la stratégie « consommer des aliments moins coûteux », la ville de Ouaga avec 42% des ménages dépasse celle de Bobo Dioulasso (28%). La stratégie « emprunter des aliments » touche respectivement 13,8% à Ouaga et 8,2% à Bobo Dioulasso.

La pratique de la stratégie « réduire la quantité de repas journaliers » concerne 31,4% des ménages à Ouagadougou et 17,4% des ménages à Bobo Dioulasso.

La stratégie « réduire la consommation des adultes » est plus adoptée par les ménages de Ouagadougou avec 25,6% que les ménages de Bobo ou la proportion représente 9,2%.

Les ménages qui ont adopté la stratégie « réduire le nombre de repas journaliers » à Ouaga représente 27,4% des ménages et ceux de Bobo représente 13,6% des ménages.

**Tableau XIII : Proportion des ménages ayant adopté des stratégies alimentaires**

Villes	Résidences	Consommer des aliments moins coûteux	Emprunter des aliments	Réduire la quantité des repas journaliers	Réduire la consommation des adultes	Réduire le nombre de repas journaliers
Bobo Dioulasso	Zone lotie	24,6%	7,4%	15,2%	7,1%	11,2%
	Zone non lotie	39,7%	10,8%	25,1%	16,7%	21,9%
	Total	28,0%	8,2%	17,4%	9,2%	13,6%
Ouagadougou	Zone lotie	34,3%	9,2%	24,7%	18,9%	20,1%
	Zone non lotie	53,1%	20,5%	41,2%	35,3%	38,0%
	Total	42,0%	13,8%	31,4%	25,6%	27,4%
Total	Zone lotie	31,3%	8,6%	21,8%	15,2%	17,3%
	Zone non lotie	50,9%	18,9%	38,6%	32,3%	35,4%
	Total	38,4%	12,4%	27,8%	21,4%	23,9%

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

#### 4.7. Indice de stratégies de survie réduit (rCSI)

##### Encadré 2 : Définitions de l'indice de stratégie de survie réduit

L'indice de stratégie de survie réduit est calculé à partir d'un groupe donné de comportements (stratégies) associés chacun à une pondération universelle de leur gravité. Il est utilisé comme indicateur de substitution pour déterminer le niveau de sécurité alimentaire. Il faut noter que cet indice n'a pas de seuil de comparaison, mais peut être comparé aux données passées de la même période afin d'identifier l'évolution de l'insécurité alimentaire desdits ménages.

L'indice de stratégie de survie ou Coping Strategy Index simplifié (rCSI) est calculé comme suit :

$$RCSI = 1 * \text{Stratégie1} + 2 * \text{Stratégie2} + 1 * \text{Stratégie3} + 3 * \text{Stratégie4} + 1 * \text{Stratégie5}$$

L'indice de stratégie de survie réduit (rCSI) est un score qui permet de mesurer l'utilisation des stratégies liées à l'alimentation des ménages sur les sept derniers jours précédant l'étude. Il est de 4,84 pour l'ensemble des deux villes. Pour la ville de Ouagadougou, le rCSI est de 5,54 et de 2,83 chez les ménages de Bobo Dioulasso. L'étude montre que les ménages en zones non lotie utilisent plus de stratégies liées à l'alimentation (7.2 points) que ceux qui vivent en zones lotie (3.5 points).

**Tableau XIV : Index de stratégies de survie par région et selon le sexe du CM**

Villes	Résidence	rCSI
BOBO-DIOULASSO	Zone lotie	2,39
	Zone non lotie	4,35
	Total	2,83
OUAGADOUGOU	Zone lotie	4,03
	Zone non lotie	7,73
	Total	5,54
ENSEMBLE	Zone lotie	3,52

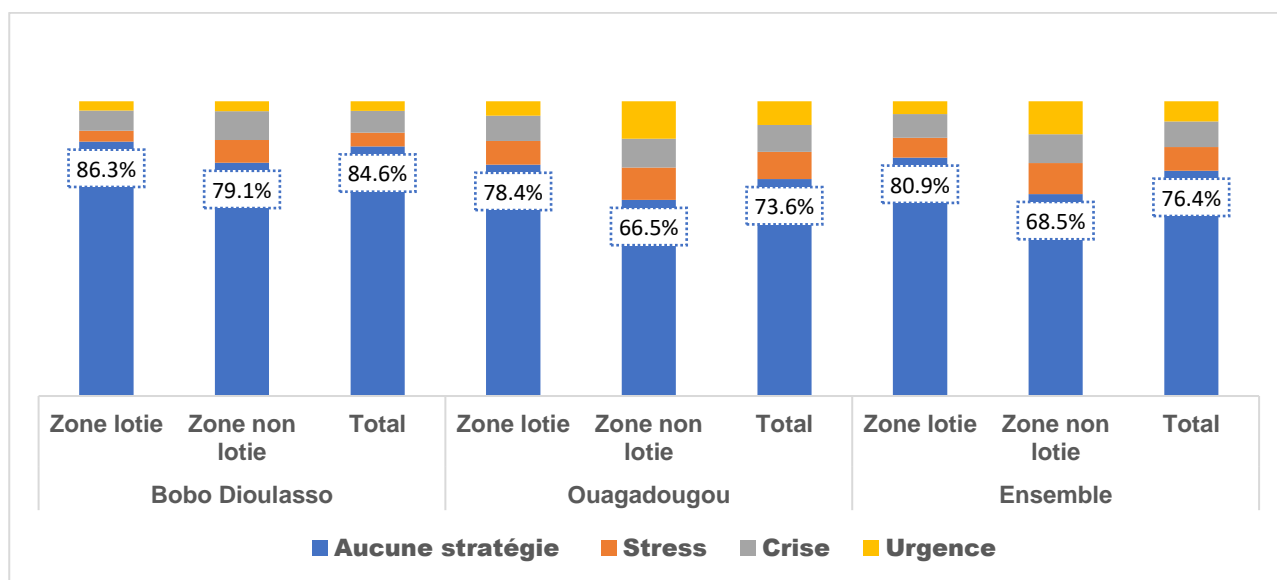
Villes	Résidence	rCSI
	Zone non lotie	7,19
	Total	4,84

Source : (VAMU janvier 2022/DGESS/MARAH)

#### 4.8. Stratégies liées aux moyens d'existence

Les stratégies de moyens d'existence les plus utilisés sont celles de crise (Réduire les dépenses de l'éducation ou de santé, Vendre des biens productifs ou des moyens de transport et Retirer les enfants de l'école) avec 8,7% des ménages suivis de celle de stress (Vendre des actifs/biens non productifs, Vendre plus d'animaux (non-productifs) que d'habitude, Dépenser l'épargne et Emprunter de l'argent / nourriture auprès d'un prêteur formel /banque) avec 8,1% des ménages et la stratégie d'urgence (Vendre la maison ou du terrain en raison, Mendicité et Vendre les derniers animaux femelles) avec 6,9% des ménages.

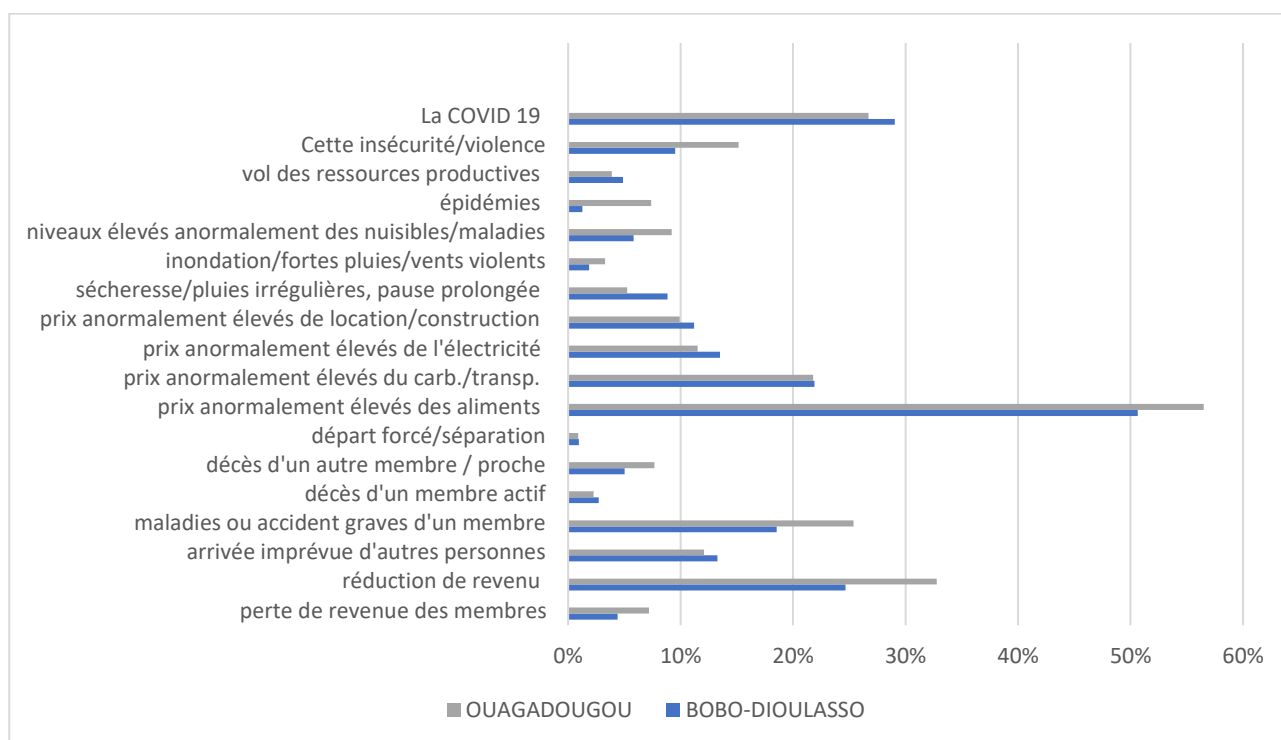
Dans la ville Ouagadougou, en zone lotie la stratégie la plus utilisée est la stratégie de crise avec 8,6% suivi de la stratégie de stress avec 8,1% de ménages et la stratégie d'urgence avec environs 5%. Par contre en zone non lotie, la stratégie d'urgence est en tête avec 12,8% des ménages, ensuite suivent les stratégies de stress avec 11% et les stratégies de crise avec 9,8% des ménages. A Bobo Dioulasso, les ménages des zones non lotie utilisent plus de stratégies que les ménages des zones loties. En effet, l'étude révèle que 7,8% des ménages en zone non lotie sont en stress contre 3,7% en zone lotie. On constate que 9,7% des ménages en zone non lotie sont en situation de crise contre 6,8% des ménages en zone lotie. En situation d'urgence, les proportions sont similaires.



Graphique 35 : Proportion des ménages ayant adopté des stratégies de moyens d'existence

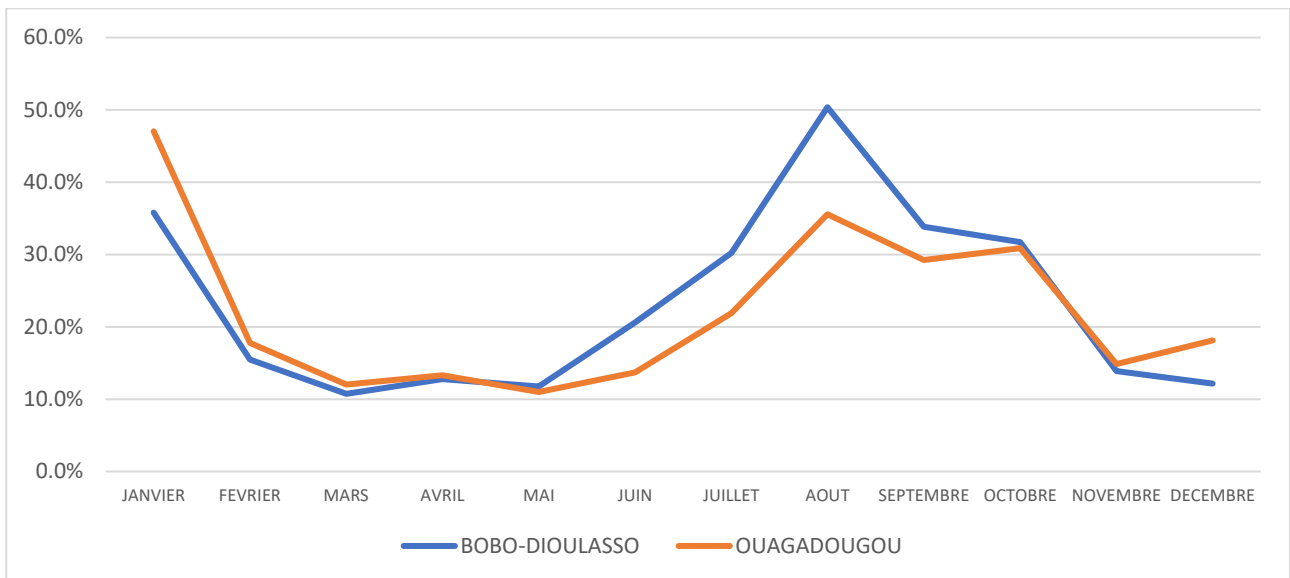


ménages avec 30,7% des ménages affecté ; la COVID 19 avec 27,3% des ménages affecté. Parmi les ménages ayant subi le plus la baisse de revenu liée aux prix anormalement élevés des aliments, ceux des zones non loties sont les plus nombreux avec 57,8% des ménages. Ces populations sont plus importantes dans la ville de Ouagadougou. Pour ce qui concerne les ménages dont la baisse de revenu est liée à la baisse de revenu des membres du ménages, nous notons que les proportions les plus élevées sont dans les zones non loti de Ouagadougou soit 35,9% de ces ménages. La baisse des revenus liée à la COVID 19 quant à elle, impacte plus les ménages de la zone loti avec une proportion de 27,8% des ménages affectés. Cette population se retrouve le plus à Ouagadougou (29,3%). Toutefois, il ressort que 35% des ménages dans la zone non lotie de Bobo Dioulasso sont affectés par la baisse de revenu liée à la COVID. Les graphes ci-dessous nous font la situation détaillée.



**Graphique 37 : Répartition des ménages selon les chocs ayant affecté leurs sources de revenus**

Par ailleurs, les mois de janvier, juillet, août, septembre et octobre sont les périodes où les ménages ont le plus de difficulté alimentaire. Aussi les mois de janvier et d'août sont les mois où nous constatons les pics de population ayant des difficultés alimentaires. En effet, 52% des ménages des zones non loti de Ouagadougou et 37,7% de ceux de Bobo ont des difficultés alimentaires au cours du mois de janvier. Le graphique ci-dessous nous montre les périodes où les ménages ont des difficultés pour satisfaire ces besoins alimentaires.



Graphique 38 : Evolution de la proportion des ménages connaissant des difficultés suivant le mois de l'année et selon les villes de l'étude

### 5.3. Principaux chocs



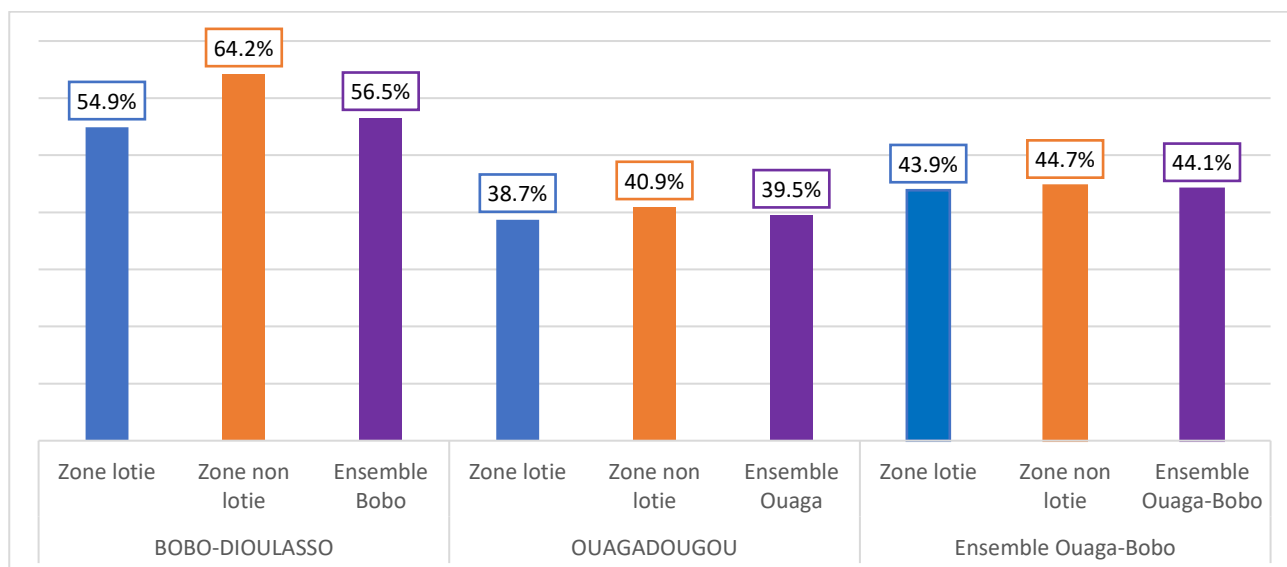
## PARTIE VI : TRANSFERTS SOCIAUX

### 6.1 Migration dans les ménages

Dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, de façon globale 44,1% des ménages ont au moins un membre qui a migré. En considérant le niveau de résidence, on constate que la proportion des ménages ayant observé au moins la migration d'un de leur en zone non lotie (44,7%) est peu supérieure à celle des ménages en zone lotie (43,9%).

De façon comparative des deux zones urbaines, il y a eu plus de migration dans les ménages (56,5%) de la ville de Bobo-Dioulasso que ceux de la ville de Ouagadougou où la migration a concerné 39,5% des ménages.

En zone non lotie, le phénomène de la migration est plus important qu'en zone lotie. En effet, les proportions des ménages ayant au moins un membre migrant dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont respectivement 40,9% et 64,2% en zone non lotie tandis qu'en zone lotie, elles sont de 38,7% et 54,9%.



Graphique 39 : Proportion des ménages ayant des membres migrants

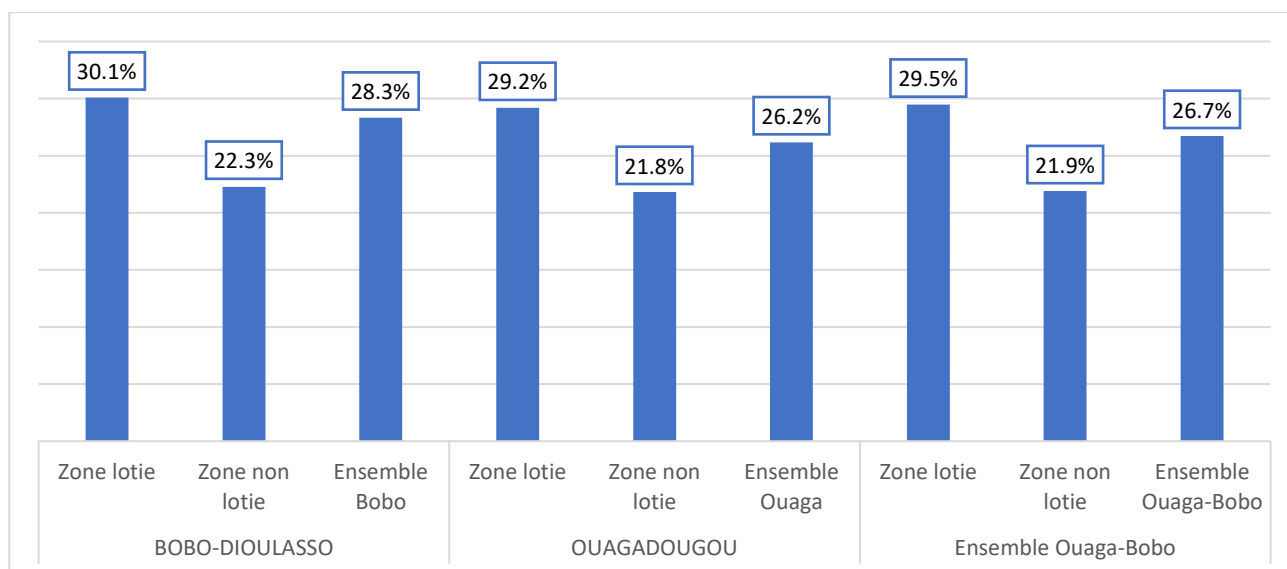
### 6.2 Transfert reçus

Cette section analyse les transferts reçus par les ménages de la part des membres qui ont migré au cours des six derniers mois avant l'étude et traitant de leur montant moyen, de leur utilisation et de leur évolution.

#### 6.2.1. Transfert reçus

L'étude révèle que 26,7% des ménages des deux villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) déclarent avoir reçus au moins un transfert d'argent de la part de leurs membres qui ont migré au cours des six derniers mois avant l'enquête. De façon distincte, les ménages des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, ayant reçus au moins un transfert d'argent de la part de leurs membres en migration au cours des six derniers mois sont respectivement de 26,1% et 28,3%.

Tenant compte du milieu de résidence dans ces deux villes, il ressort que les ménages des zones non loties reçoivent moins de transferts d'argent de la part de leurs membres ayant migré que ceux des zones loties. En effet dans la ville de Ouagadougou, en zone non lotie, 21,8% des ménages ont déclaré avoir reçus des transferts d'argent de leurs membres ayant migré au cours des six derniers mois contre 21,9% en zone lotie. En ce qui concerne la ville de Bobo-Dioulasso, cette même tendance est observée avec 22,3% des ménages en zone non lotie ayant reçus des transferts d'argent de la part de leur membre en migration contre 30,1% en zone lotie.



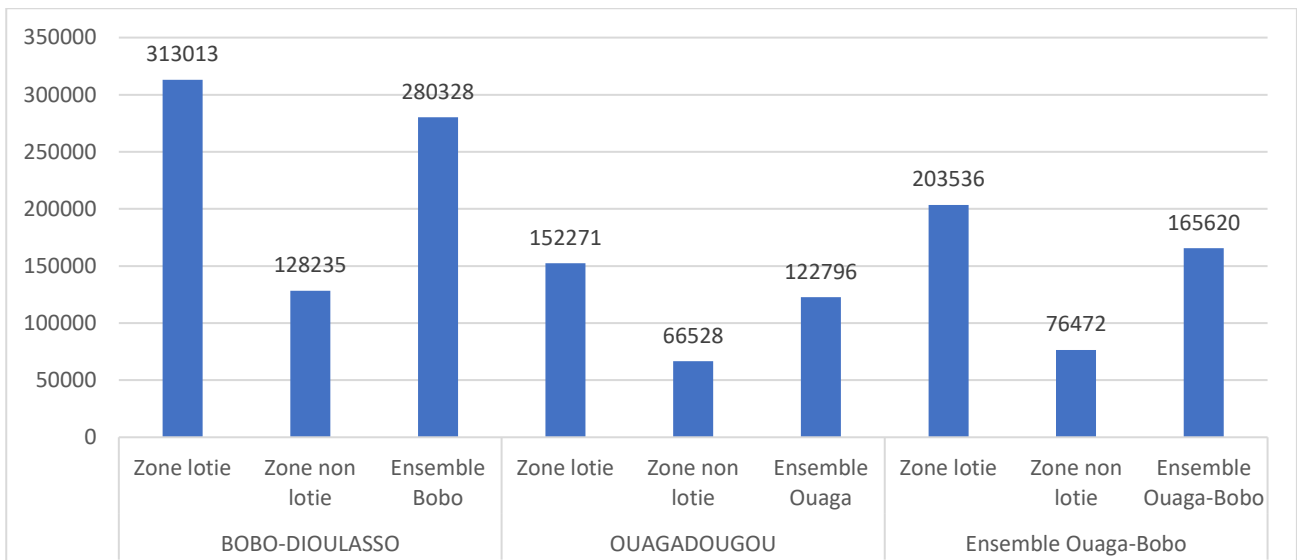
Graphique 40 : Répartition des ménages ayant reçu un transfert d'argent

### 6.2.2. Montant moyen des transfert reçus

De façon générale, le montant moyen des transferts reçus des deux villes au cours des six derniers mois est de 165620 FCFA. Cependant, ce montant moyen est plus important en zone lotie (203536 FCFA) qu'en zone non lotie (76472 FCFA).

Le montant moyen des transferts d'argent reçus par les ménages de la ville de Bobo-Dioulasso est plus important que ceux de la ville de Ouagadougou. En effet, les ménages de la ville de Bobo-Dioulasso, reçoivent en moyenne 280328 FCFA de transfert d'argent tandis que ceux de la ville de Ouagadougou reçoivent en moyenne 122796 FCFA.

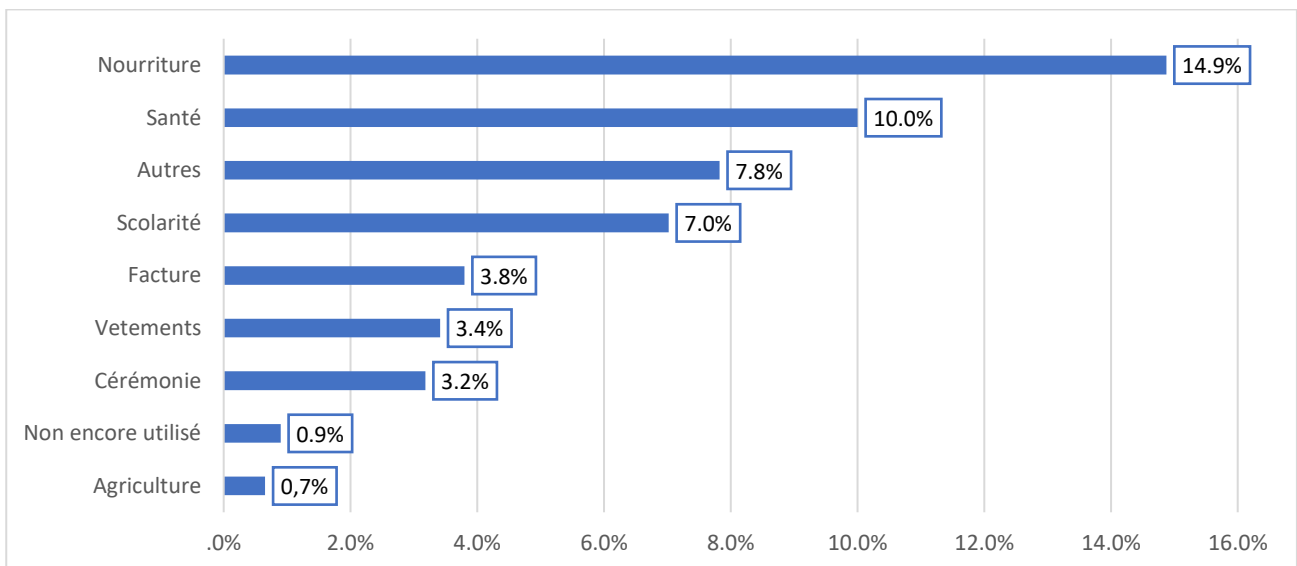
L'analyse selon la zone de résidence dans ces deux villes, révèle que les montants moyens des transferts d'argent reçus par les ménages sont plus importants en zone lotie qu'en zone non lotie. En zone lotie, les montants moyens des transferts d'argent reçus par les ménages sont de 152271 FCFA et 313013 FCFA respectivement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Tandis qu'en zone non lotie ces montants moyens des transferts d'argent reçus à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont respectivement de 66528 FCFA et 128235 FCFA.



Graphique 41 : Montant moyen des transferts reçus par ménage

### 6.2.3. Utilisation des montants des transferts

En éclatant les fonds reçus afin de voir leur utilisation à travers les questions de nourriture, de santé, de scolarité, d'agriculture, de facture, de vêtement, de cérémonie et d'autres utilisations, il ressort que ces fonds sont beaucoup plus utilisés par les ménages pour les achats de nourriture (14,9%), les soins (10,0%), les autres utilisations (7,8%), la scolarité (7,0%).



Graphique 42 : Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des transferts

### 6.2.4. Evolution des montants transferts

S'agissant de l'évolution des montants des transferts au cours des six derniers mois précédents l'étude dans les deux villes, 13,4% des ménages affirment une augmentation des montants des transferts, 42,2% des ménages déclarent une baisse tandis que 44,3% révèlent une stagnation. De l'analyse faite au niveau des zones de résidence de ces deux villes, il ressort que 15,9% des ménages en zone non lotie déclarent une augmentation des montants des transferts reçus contre 12,4% des ménages en zone lotie ; la moitié des ménages en zone non lotie révèlent une baisse des montants des transferts reçus contre 39,0% des ménages en zone lotie ; 34,1% des ménages

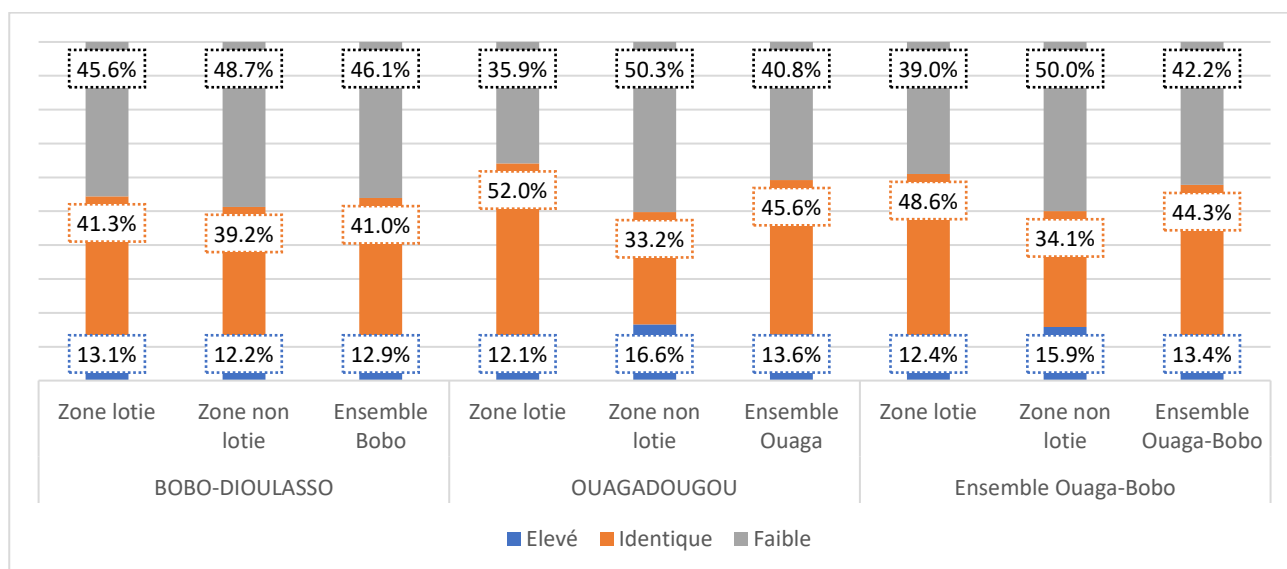
en zone non lotie affirment une stagnation des montants des transferts reçus contre 48,6% des ménages en zone lotie.

En considérant la seule ville de Ouagadougou, 13,6% des ménages déclarent une augmentation des montants des transferts reçus, 40,8% affirment une baisse et 45,6% révèlent une stagnation de ces montants des transferts reçus.

En termes de milieu de résidence, il ressort que dans la ville de Ouagadougou, 16,6% des ménages en zone non lotie évoquent une augmentation contre 12,1% en zone lotie ; 50,3% des ménages en zone non lotie affirment une baisse des montants des transferts reçus contre 35,9% en zone lotie ; 33,2% des ménages en zone non lotie déclarent une stagnation des transferts d'argent reçus contre 52,0% en zone lotie.

En ce qui concerne la ville de Bobo-Dioulasso, 12,9% des ménages déclarent une augmentation des montants des transferts reçus, 46,1% affirment une baisse et 41,0% révèlent une stagnation de ces montants des transferts reçus.

En termes de milieu de résidence, il ressort que dans la ville de Bobo-Dioulasso, 12,2% des ménages en zone non lotie évoquent une augmentation contre 13,1% en zone lotie ; 48,7% des ménages en zone non lotie affirment une baisse des montants des transferts reçus contre 45,6% en zone lotie ; 39,2% des ménages en zone non lotie déclarent une stagnation des transferts d'argent reçus contre 41,3% en zone lotie.

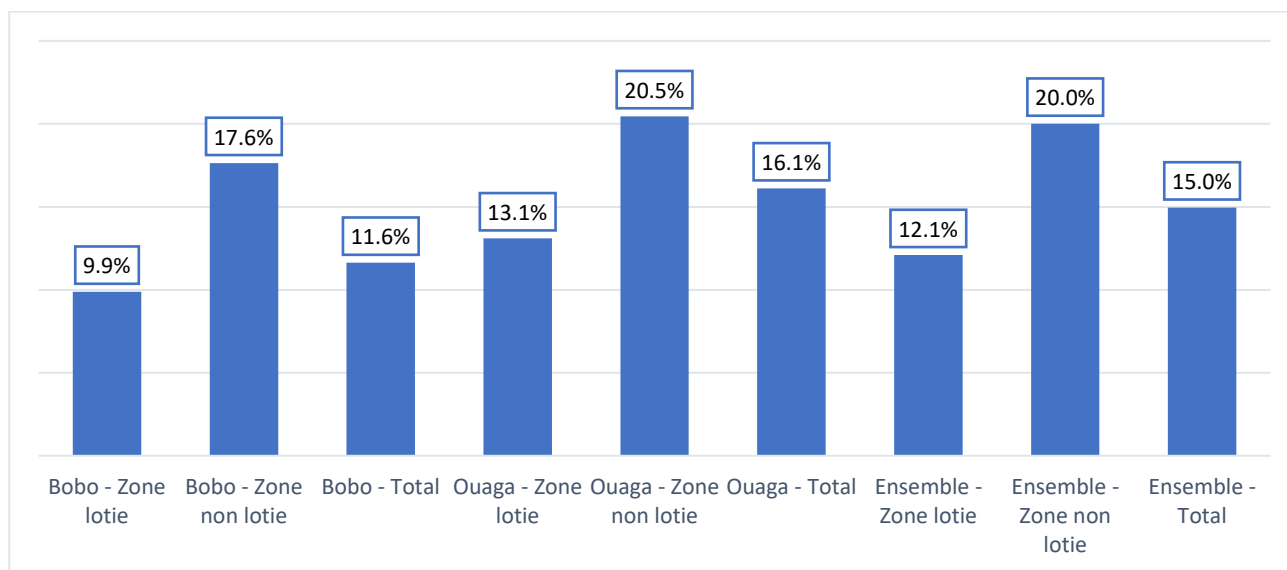


Graphique 43 : Répartition des ménages selon l'évolution des montants transferts d'argent

### 6.3 Crédits contractés

Dans l'ensemble, seul 15% des ménages urbains ont emprunté de l'argent, plus précisément 12,1% en zone lotie contre 20% en zone non lotie. Ce taux est de 16,1% à Ouagadougou contre 11,6% à Bobo-Dioulasso. Le constat est que, pour les deux villes, les ménages empruntent plus dans les zones non loties : 20,5% à Ouaga et 17,6% à Bobo. Cela s'explique probablement par leur relative

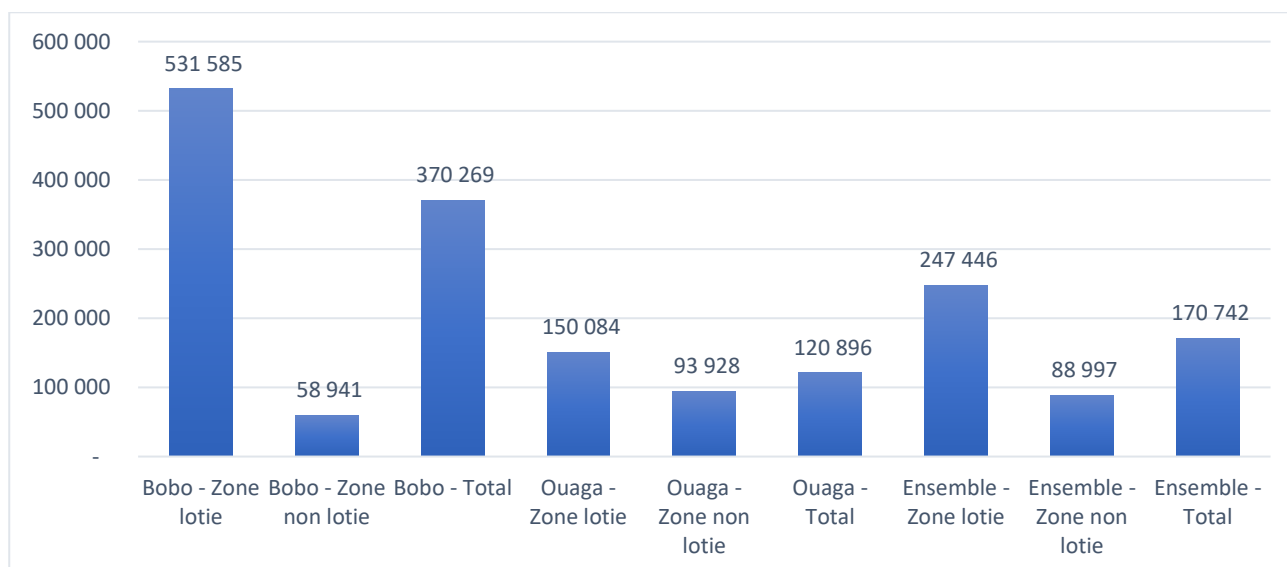
vulnérabilité comparée aux ménages des zones loties. Ainsi donc, le plus faible taux est enregistré dans les zones loties de Bobo (09,9%, contre 13,1% à Ouaga).



Graphique 44 : Répartition des ménages ayant emprunté de l'argent

### 6.3.1. Montant moyen des emprunts

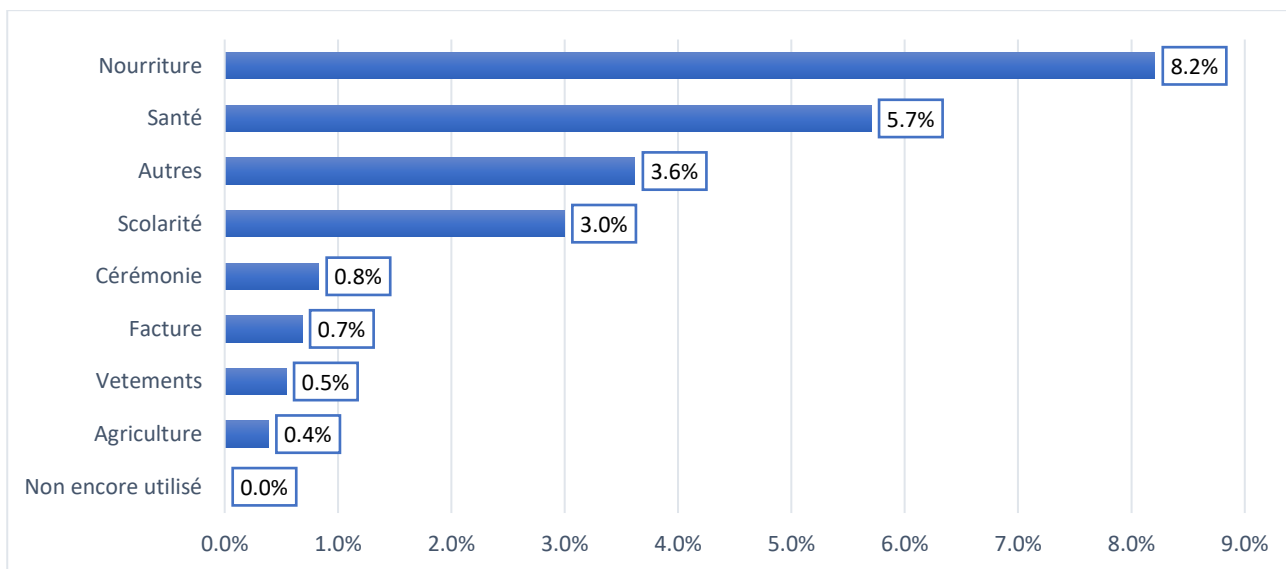
Le mécanisme de solidarité est assez répandu au sein des communautés. Ainsi, pour couvrir leurs besoins divers, les ménages n'hésitent pas à recourir aux emprunts. Le montant moyen des emprunts effectués par les ménages est de 370 269 FCFA à Bobo-Dioulasso contre 120 896 FCFA à Ouaga. De façon globale pour les deux villes, il est en moyenne de 170 742 FCFA avec cependant des disparités entre les zones loties et non loties : 247 446 et 88 997 FCFA respectivement. Les ménages des zones loties de Bobo empruntent plus (531 585 FCFA), tandis que ceux des zones non loties de la même ville sont ceux qui empruntent le moins (58 941 FCFA). Les ménages des zones non loties de Ouaga empruntent un peu plus que ceux des zones non loties de Bobo (93 928 FCFA). En termes d'emprunts les plus élevés, les ménages des zones loties de Bobo sont suivis par les ceux des zones loties de Ouaga (150 084 FCFA).



Graphique 45 : Montant moyen des emprunts effectués par ménage

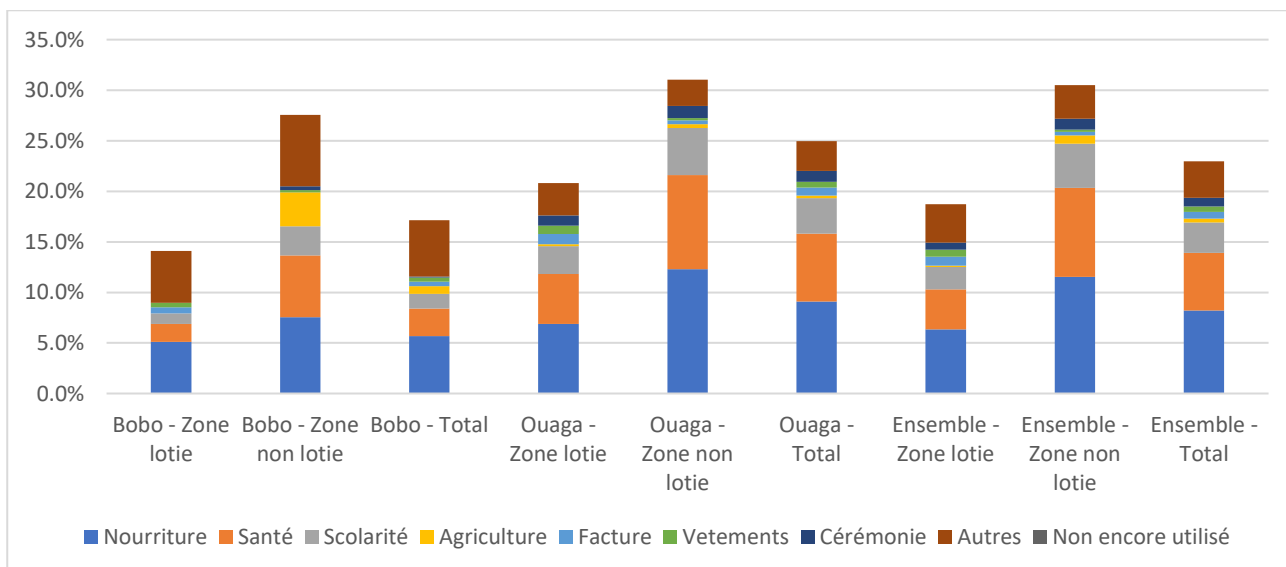
### 6.3.2. Utilisation des emprunts des transferts

Comme énoncé plus haut, peu de ménages (15%) affirment avoir recours aux emprunts. Ces emprunts sont orientés à plusieurs fins. Les ménages utilisent plus les emprunts pour acheter de la nourriture (08,2% des ménages). Ensuite, les emprunts ont été plus orientés vers les dépenses de santé (5,7% des ménages). D'autres dépenses (transport, communication, etc.) viennent en 3<sup>ème</sup> position (03,6%), suivies des dépenses liées à la scolarité (03,0%). Aucun ménage n'affirme n'avoir pas encore utilisé.



Graphique 46 : Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des emprunts

De façon générale, les emprunts destinés à l'achat de nourriture concernent 11,5% des ménages dans les zones non loties contre 6,3% dans les zones loties. De même, ces ménages représentent respectivement 9,1% et 5,7% à Ouaga et Bobo. Quelque-soit le milieu de résidence, les emprunts sont principalement orientés vers les achats de nourritures : la zone non lotie de Ouaga vient en tête avec 12,3% des ménages ayant emprunté à cet effet contre 7,5% pour la zone non lotie de Bobo. Les zones loties de Ouaga et celle de Bobo se suivent avec respectivement 6,9% et 5,1%.



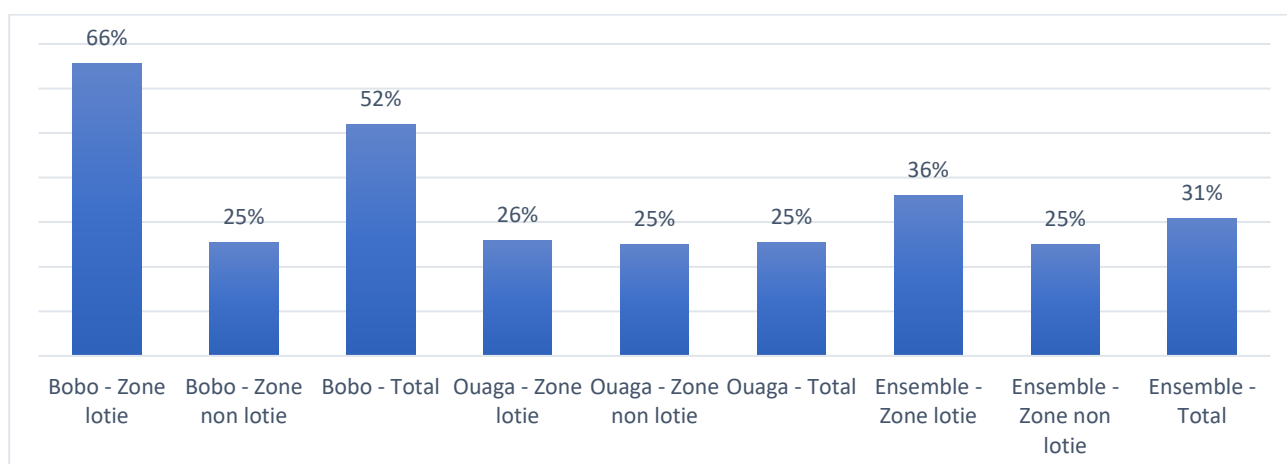
Graphique 47 : Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des emprunts

## 6.4 Transferts effectués

Répartition des ménages selon les types d'utilisation des montants des emprunts

### 6.4.1. Transfert à une tierce

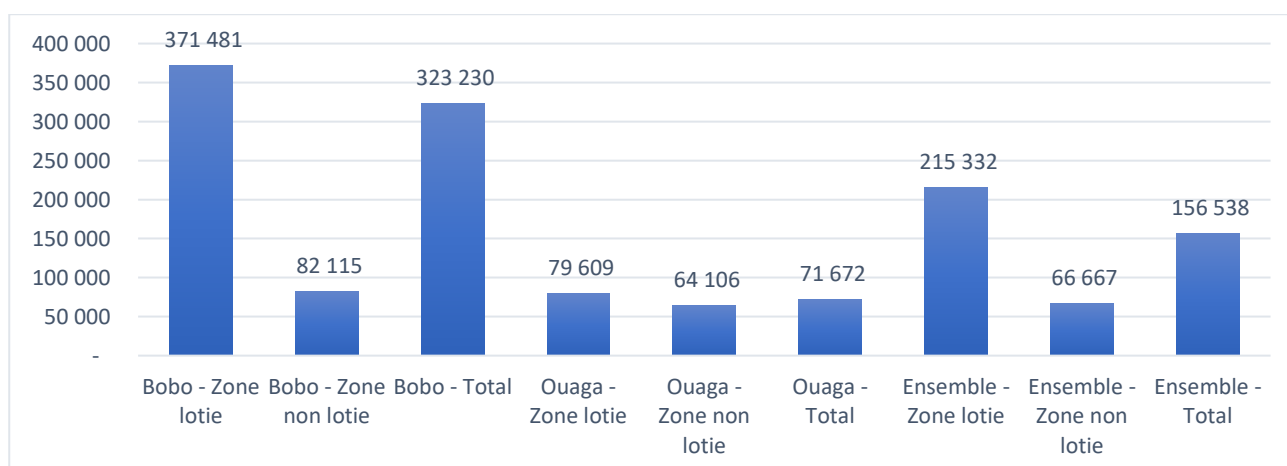
Les transferts vers une tierce personne sont courants et sont plus pratiqués à Bobo-Dioulasso pour 52% des ménages ayant contracté des emprunts (66% en zone lotie et 25% en zone non lotie) contre 25% à Ouaga (26% en zone lotie et 25% en zone non lotie) et 31% pour l'ensemble des deux villes (36% en zone lotie et 25% en zone non lotie). Le taux plus élevé dans les zones loties pourrait se justifier par le fait que les ménages des zones non loties sont plus enclins à satisfaire d'abord leurs besoins qu'à apporter un coup de main à autrui, au vu de leur relative vulnérabilité.



Graphique 48 : Répartition des ménages ayant effectué des transferts d'argent à des tierces personnes

### 6.4.2. Montant moyen des transferts effectués

Le montant moyen des envois à des tierces personnes sont plus élevés à Bobo avec 323 230 FCFA (371 481 FCFA et 82 115 FCFA respectivement en zone lotie et non lotie) contre 71 672 FCFA à Ouaga (79 609 FCFA en zone lotie et 64 106 en zone non lotie) et 156 538 FCFA dans l'ensemble (215 332 FCFA en zone lotie et 66 667 FCFA en zone non lotie). Les envois effectués dans les zones loties est 3,2 fois supérieur à ceux des zones non loties dans l'ensemble, 1,2 fois à Ouaga et 4,5 fois à Bobo.



Graphique 49 : Montant moyen des envois effectués à des tierces personnes

## PARTIE VII : INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

### 7.1. Catégories d'insécurité alimentaire liées à l'accès des ménages (HFIAS)

#### Encadré 3 : définition HFIAS

Le HFIAS est un outil qui permet d'analyser si les ménages ont été victimes de difficultés d'accès à alimentaire au cours des 30 jours précédents. La méthode repose sur l'idée que l'expérience de l'insécurité alimentaire provoque des réactions et des réponses prévisibles qui peuvent être mesurées et chiffrées par le biais d'une enquête ; elles peuvent être résumées selon une échelle précise. La méthodologie qualitative a montré que les ménages sont victimes de l'insécurité alimentaire de différentes manières :

- Sentiment d'insécurité ou d'inquiétude à l'égard de la nourriture ;
- Perceptions que la nourriture est insuffisante du point de vue de la quantité ;
- Perceptions que la nourriture est insuffisante du point de vue de la qualité ;
- Mention de la réduction de l'apport alimentaire ;
- Mention des conséquences de la réduction de l'apport alimentaire ;
- Sentiment de honte sur le fait de devoir recourir à des moyens socialement inacceptables pour avoir des ressources alimentaires.

Une série de questions clés reposant sur ces aspects ont été élaborées pour servir d'indicateur composite pour mesurer le degré d'insécurité alimentaire des ménages et comparer les ménages sur la même échelle continue. L'augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire mesurée par le HFIAS peut permettre de déceler une insécurité alimentaire saisonnière ou une crise alimentaire imminente et peut être utilisée pour apprécier l'évolution de la sécurité alimentaire avec le temps. Elle est pertinente dans les crises à évolution lente, les crises prolongées, les contextes d'insécurité alimentaire chronique et pour la surveillance au niveau local.

Les ménages en sécurité alimentaire lié à l'accès représentent 65%. Quant à la catégorie « légère insécurité alimentaire » liée à l'accès, elle concerne 8% des ménages. L'insécurité alimentaire modérée et l'insécurité alimentaire sévère liées à l'accès touchent respectivement 16% et 11% des ménages.

D'une manière générale dans les deux villes, 13,7% des ménages connaissent une insécurité alimentaire sévère, plus précisément 17% à Ouagadougou et 4,4% à Bobo-Dioulasso. Ce taux est plus élevé dans les zones non loties : 23,4% (25,8% à Ouaga et 10,7% à Bobo) contre 8,3% en zone lotie (10,9% à Ouaga et 2,6% à Bobo, preuve que l'insécurité alimentaire sévit plus dans les zones non loties.

**Tableau XV : Répartition des ménages selon les catégories d'insécurité alimentaire liées à l'accès des ménages**

	<b>Sécurité alimentaire</b>	<b>Légère insécurité alimentaire</b>	<b>Insécurité alimentaire modéré</b>	<b>Insécurité alimentaire sévère</b>
<b>Bobo - Zone lotie</b>	71,2%	11,2%	15,0%	2,6%
<b>Bobo - Zone non lotie</b>	54,5%	16,1%	18,6%	10,7%



	Sécurité alimentaire	Légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modéré	Insécurité alimentaire sévère
<b>Bobo - Total</b>	67,5%	12,3%	15,8%	4,4%
<b>Ouaga - Zone lotie</b>	59,5%	11,1%	18,6%	10,9%
<b>Ouaga - Zone non lotie</b>	40,8%	11,1%	22,3%	25,8%
<b>Ouaga - Total</b>	51,8%	11,1%	20,1%	17,0%
<b>Ensemble - Zone lotie</b>	63,1%	11,1%	17,5%	8,3%
<b>Ensemble - Zone non lotie</b>	43,0%	11,9%	21,7%	23,4%
<b>Ensemble - Total</b>	<b>55,9%</b>	<b>11,4%</b>	<b>19,0%</b>	<b>13,7%</b>

## 7.2. Insécurité alimentaire des ménages (CARI)

Le tableau suivant synthétise la classification pour l'insécurité alimentaire selon la méthode CARI (Consommation, Dépenses et stratégie).

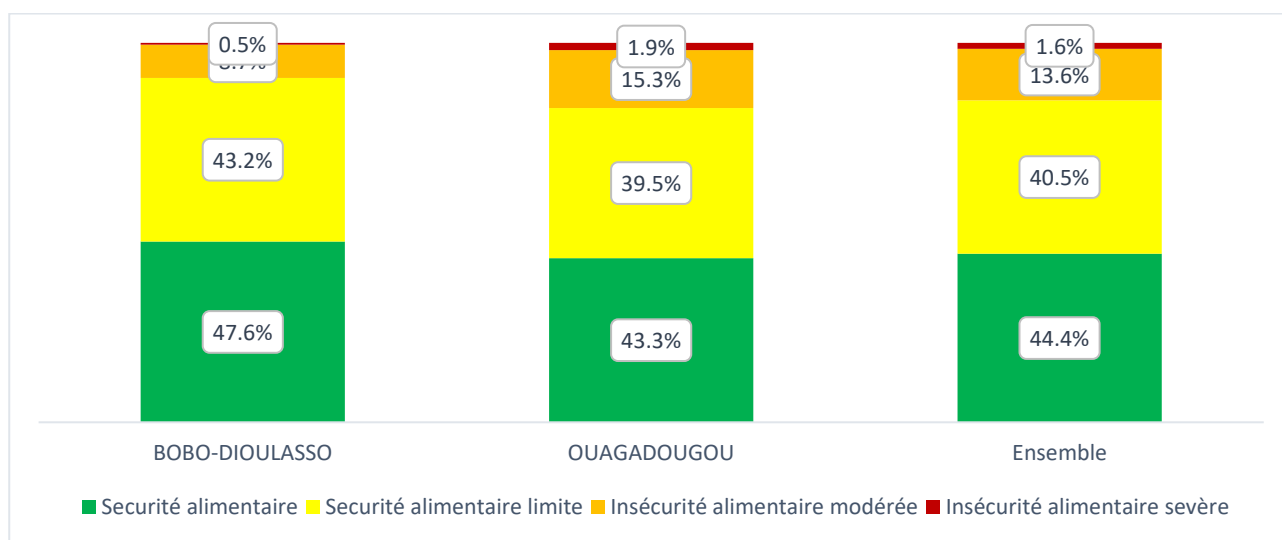
**Tableau XVI : Synthèse de la classification de la sécurité alimentaire selon la méthode CARI**

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de la consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable	--	Consommation alimentaire Limite	Consommation alimentaire pauvre
			<b>64%</b>		<b>53%</b>	<b>15%</b>
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses consacrées à la nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture
			<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>14%</b>	<b>1%</b>
	Épuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Aucune	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
			<b>91%</b>	<b>5%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>
Résumé des indicateurs			Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
	Classification globale		<b>44%</b>	<b>35%</b>	<b>19%</b>	<b>1%</b>

Source : (VAMU janvier 2022/DGESS/MARAH)

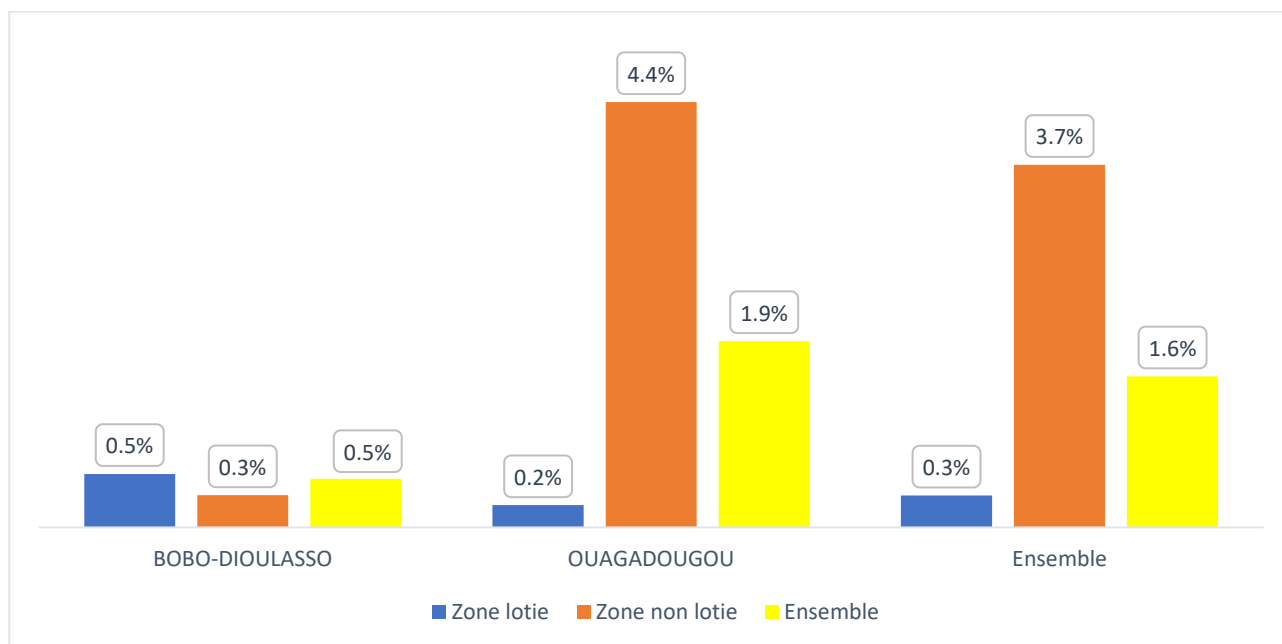
### 7.2.1. Insécurité alimentaire des ménages

En combinant la consommation alimentaire, les stratégies d'adaptation développées par les ménages et les dépenses alimentaires suivant l'approche CARI, 44,4% des ménages sont en sécurité alimentaire, 40,5% sont en sécurité alimentaire limitée, 13,6% sont en insécurité alimentaire modérée et 1,6% en insécurité alimentaire sévère. L'insécurité alimentaire sévère touche 1,9% des ménages urbains de Ouaga et 0,5% de ceux de Bobo-Dioulasso.



Graphique 50 : Répartition des ménages selon la classe de sécurité alimentaire

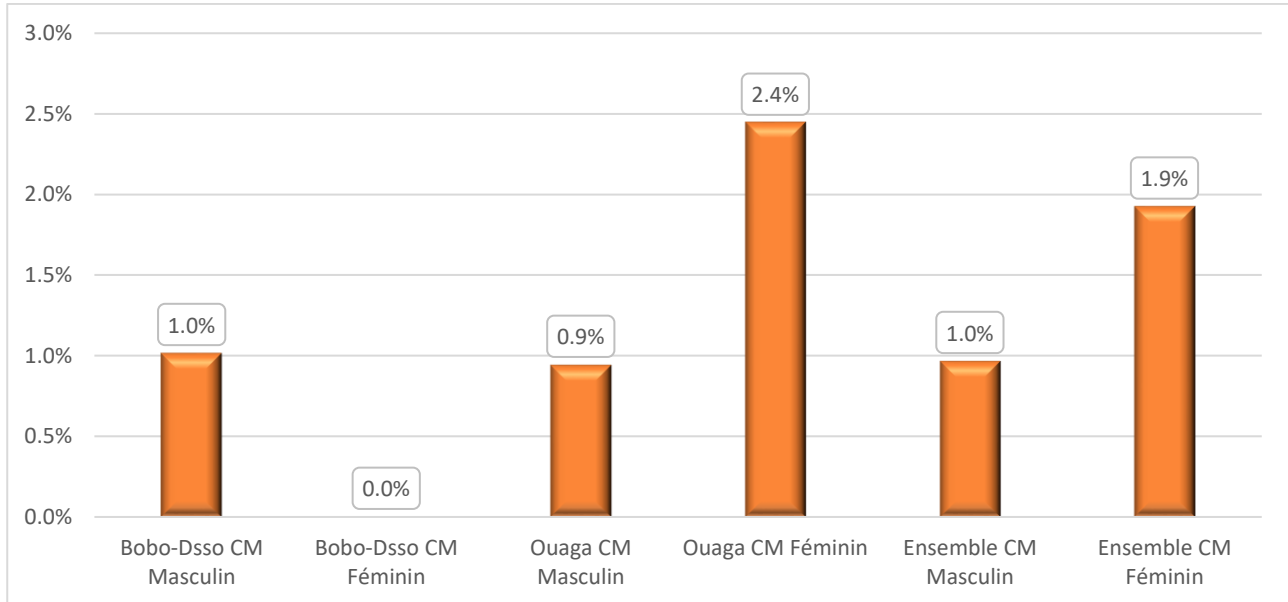
Le taux moyen de l'insécurité alimentaire sévère est largement inférieur à celui des ménages résidant dans les zones non loties (3,7%) et supérieur à celui des zones loties (0,3%). L'analyse montre que la sévérité est plus élevée dans les zones non loties de Ouagadougou (4,4%). Cela pourrait se justifier par le fait que cette partie de la capitale abrite une population dense, dont une bonne partie provenant de l'exode rurale et exerçant pour la plupart dans le domaine de l'informel.



Graphique 51 : Proportion des ménages exposés à une insécurité alimentaire sévères

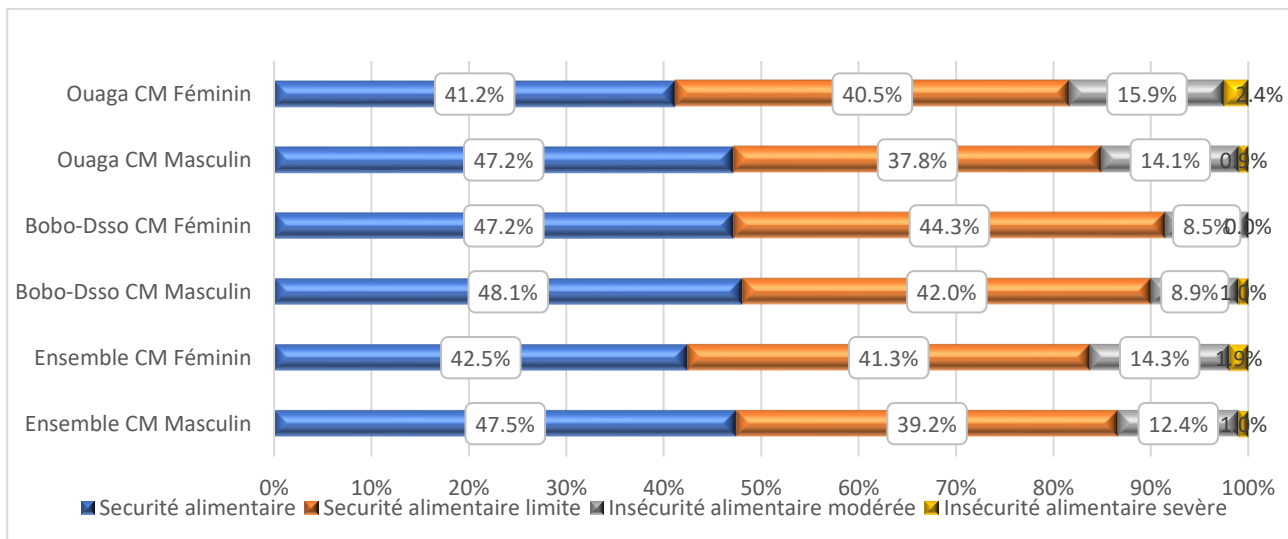
## 7.2.2. Insécurité alimentaire et caractéristiques socio-démographiques

Bien que faible, l'insécurité alimentaire sévère est plus ressentie chez les ménages dirigés par les femmes à Ouaga (2,4%). Viennent ensuite les ménages dirigés par les hommes à Bobo-Dioulasso (1%), ville dans laquelle, les ménages dirigés par les femmes sont les seuls à ne pas subir l'insécurité alimentaire sévère. Elle est de 1,9% pour l'ensemble des ménages des deux villes.

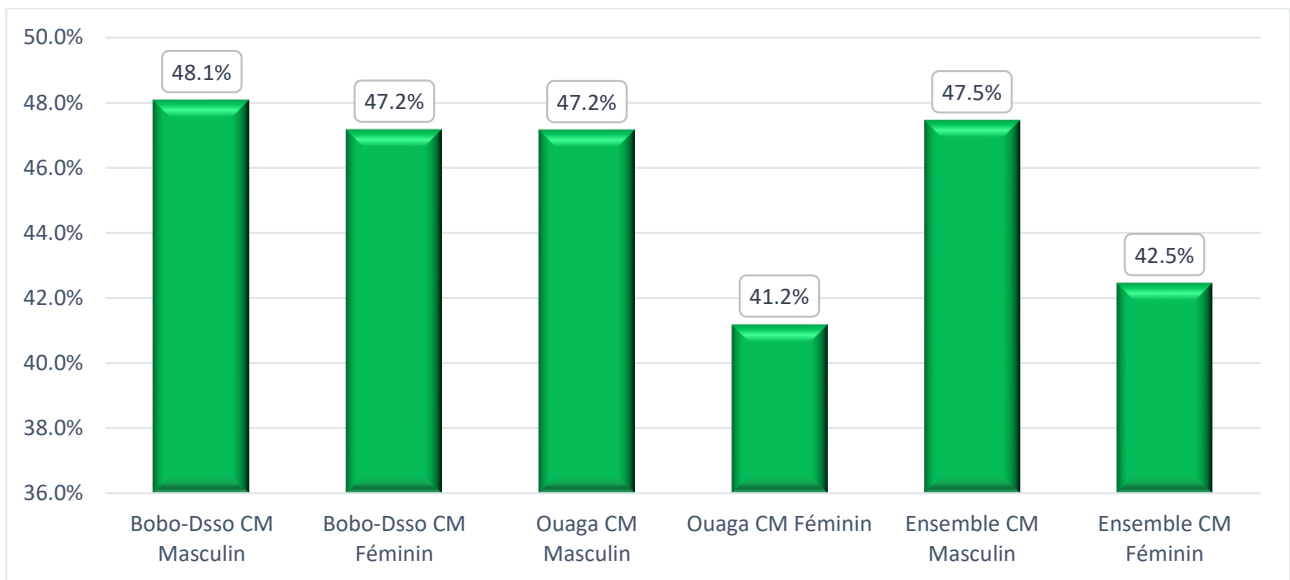


Graphique 52 : Insécurité alimentaire sévère selon le sexe du chef de ménage

L'insécurité alimentaire modérée touche tous les ménages indépendamment du sexe de chef de ménage, mais à un degré plus faible (entre 8,5% et 15,9%) que la sécurité alimentaire limite et la sécurité alimentaire.

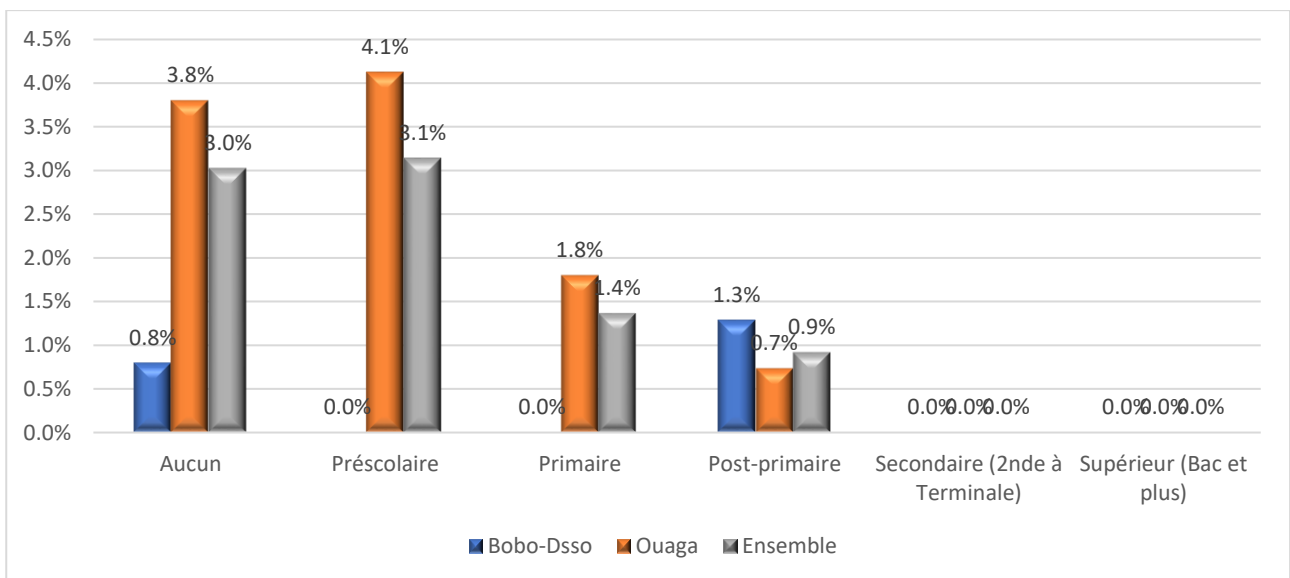


Graphique 53 : Sécurité alimentaire et sexe du CM dans les deux villes



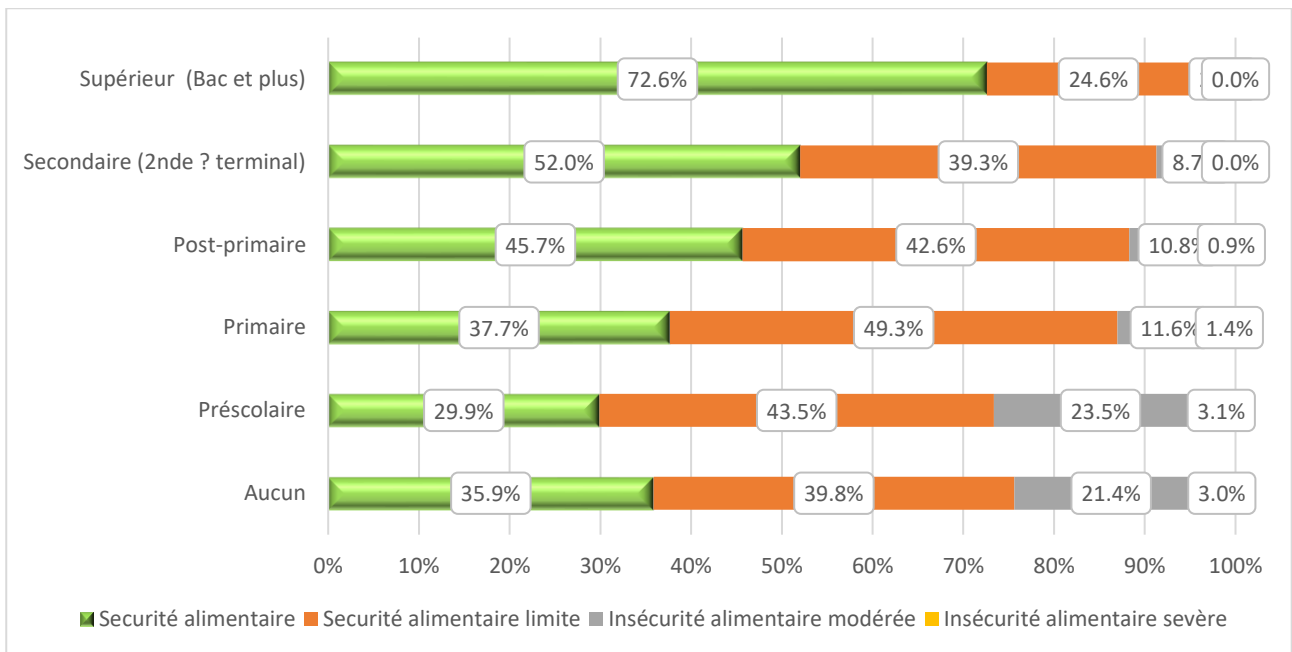
**Graphique 54 : Ménages en sécurité alimentaire selon le sexe du CM**

Dans l'ensemble, plus le niveau d'instruction est élevé, moins l'insécurité alimentaire est sévère. En effet, pour les ménages où le niveau d'instruction du chef de ménage est le secondaire ou le supérieur, l'insécurité alimentaire sévère ne sévit pas.



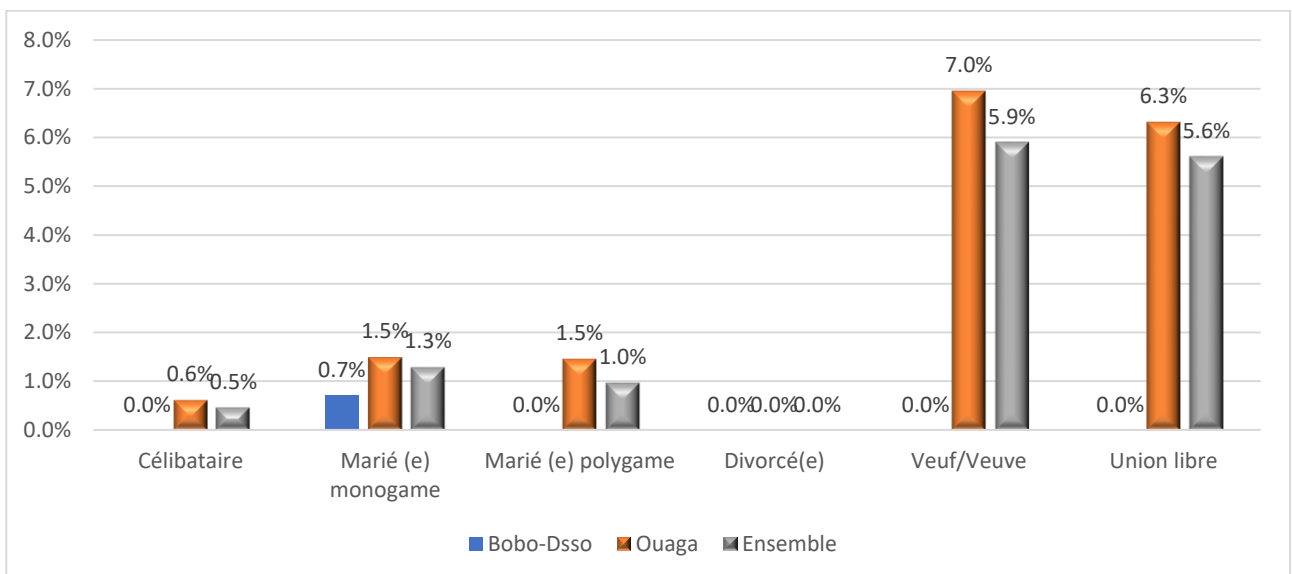
**Graphique 55 : L'insécurité alimentaire sévère selon le niveau d'instruction du CM**

Pour l'insécurité alimentaire modérée, la tendance est décroissante selon qu'on va du plus bas niveau (aucun) au plus haut niveau d'instruction (supérieur) du chef de ménage. Cette tendance est inversée pour la sécurité alimentaire, c'est-à-dire tendance croissante selon qu'on va du plus bas niveau (aucun) au plus haut niveau d'instruction (supérieur) du chef de ménage.



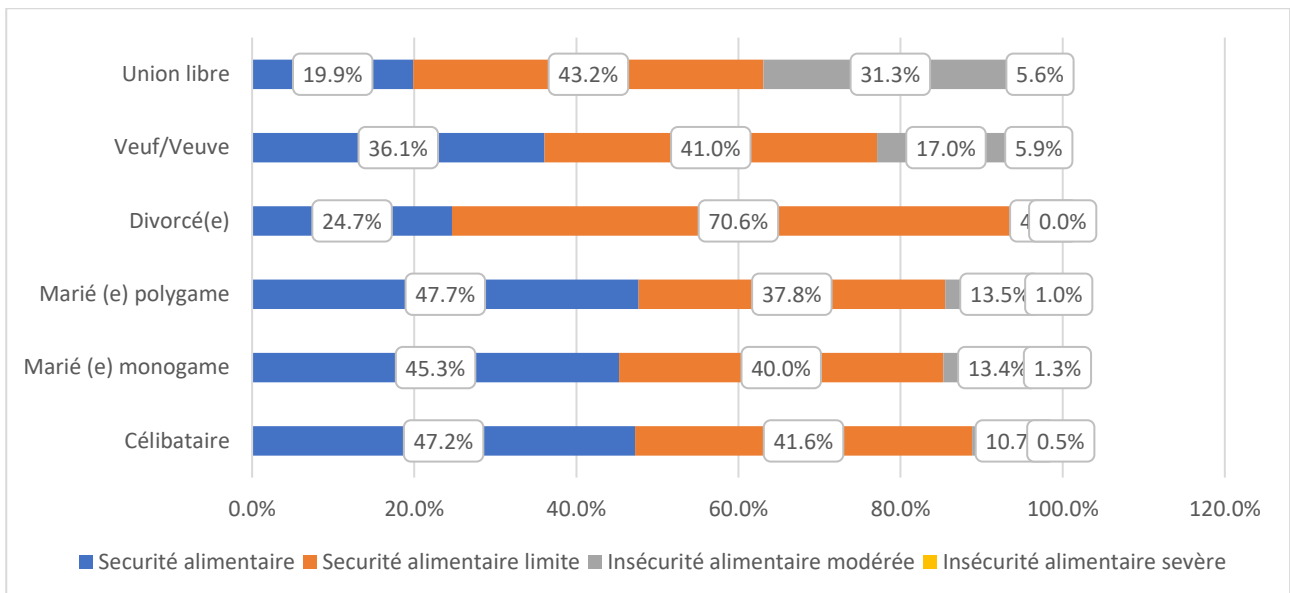
**Graphique 56 : Sécurité alimentaire et niveau d'instruction du chef de ménage pour l'ensemble des deux villes**

En ce qui concerne le statut matrimonial, pour la ville de Bobo-Dioulasso, l'insécurité alimentaire sévère est ressentie seulement chez quelques mariés monogames (0,7%), tandis qu'à Ouaga les autres statuts (en dehors des divorcés) la subissent. Cette insécurité alimentaire sévère est plus ressentie chez les Chefs de Ménage veuf(ve)s (05,9%) et ceux en union libre (05,6%).



**Graphique 57 : Insécurité alimentaire sévère selon le statut matrimonial du CM**

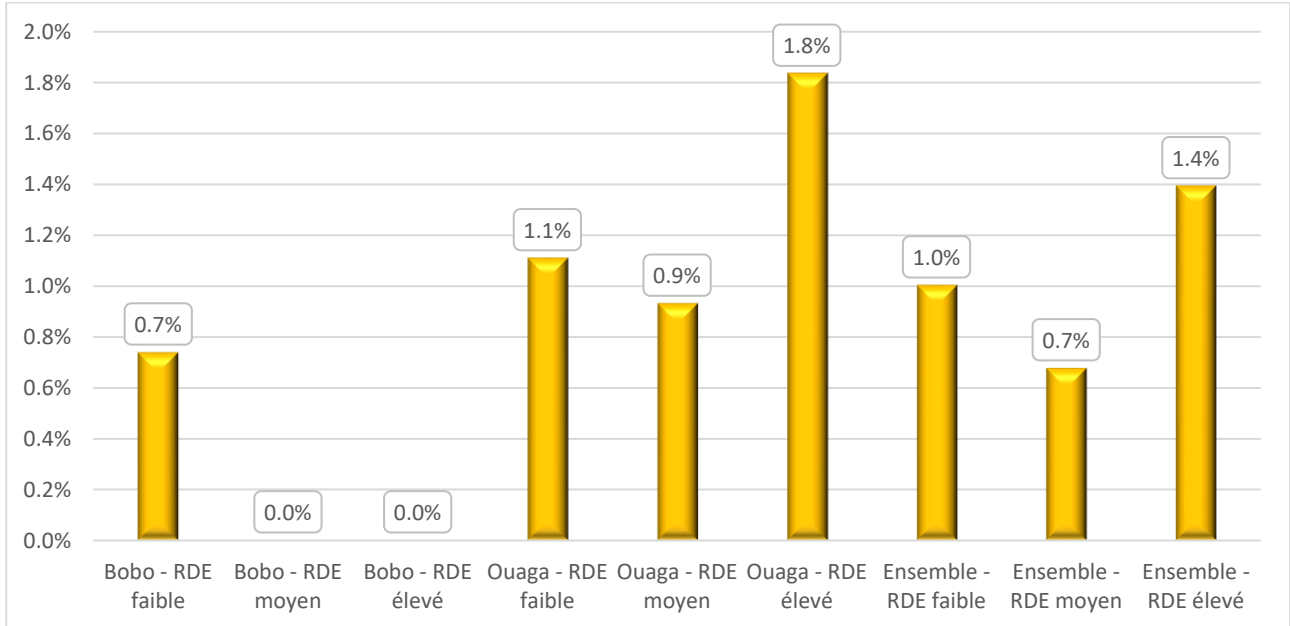
L'insécurité alimentaire modérée est plus élevée chez les chefs de ménage vivant en union libre (31,3%), tandis que l'insécurité alimentaire limite l'est pour ceux divorcés (70,6%). Les mariés polygames et les célibataires sont plus susceptibles d'être en sécurité alimentaire avec respectivement 47,7% et 47,2%. Viennent ensuite les mariés monogames (45,3%). Ceux en union libre ferment la marche avec 19,9%.



Graphique 58 : Sécurité alimentaire et statut matrimonial pour l'ensemble des deux villes

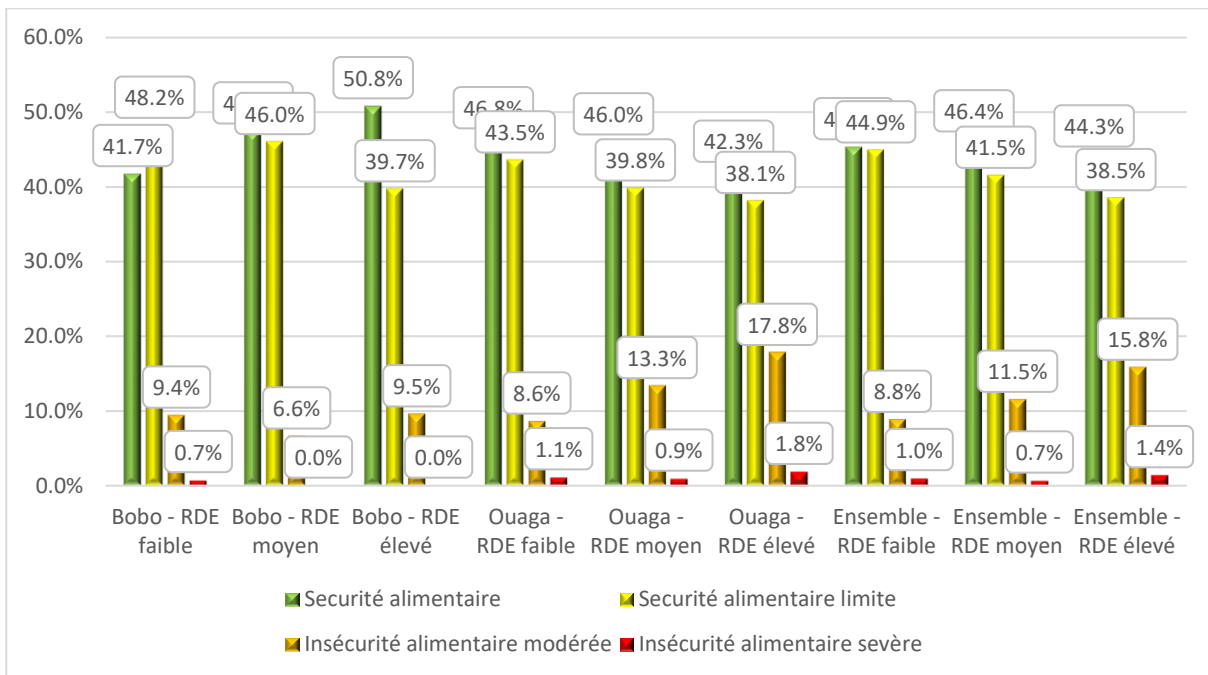
### 7.2.3. Insécurité alimentaire et ratio de dépendance

Bien que faible, l'insécurité alimentaire sévère se ressent plus (1,8%) chez les ménages de Ouaga ayant un ratio de dépendance économique élevé. Les ménages ayant un ratio de dépendance économique moyen ou élevé à Bobo ne sont pas confrontés à l'insécurité alimentaire sévère. D'une manière générale, elle est de 1,4%, 1% et 0,7% respectivement pour les ménages ayant un ratio de dépendance économique élevé, moyen et faible.



Graphique 59 : Insécurité alimentaire sévère selon le ratio de dépendance économique

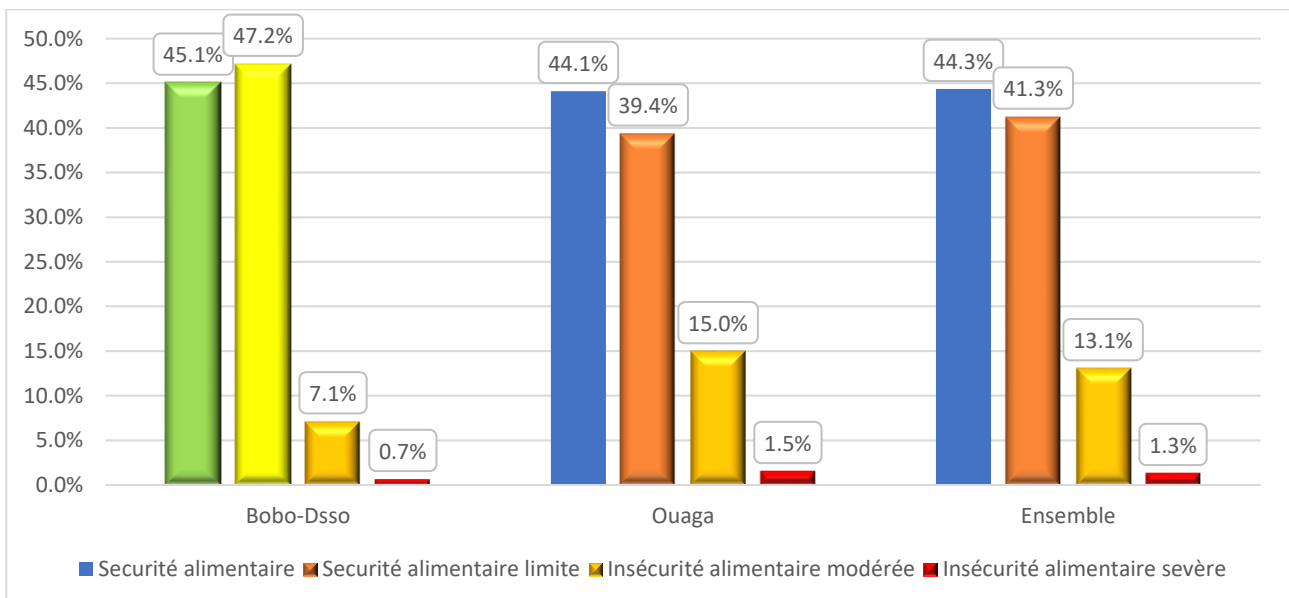
La majorité des ménages sont en sécurité alimentaire ou ont une sécurité alimentaire limitée quelque soit le ratio de dépendance économique.



Graphique 60 : Insécurité alimentaire selon le ratio de dépendance économique

#### 7.2.4. Insécurité alimentaire et chocs subis

D'une manière générale, bon nombre de ménages en sécurité alimentaire ont subi des chocs (44,3% des ménages). A Bobo, ceux en sécurité alimentaire limitée ayant subi des chocs dominent avec 47,2% contre 45,1% pour ceux en sécurité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire sévère ayant été affectés par les chocs sont en faible nombre (1,3% dans l'ensemble contre 1,5% à Ouaga et 0,7% à Bobo).



Graphique 61 : Répartition des ménages ayant subi des chocs selon le degré de sévérité de l'IA

#### 7.2.5. Analyse des déterminants de la sécurité alimentaire

En effectuant le test de Khi deux pour tester l'hypothèse nulle d'absence de relation entre la variable sécurité alimentaire et les variables sexe du chef de ménage, niveau d'instruction du chef de ménage, le statut matrimonial du chef de ménage, les chocs subis par le ménage, on constate que

les résultats des tests sont significatifs et sous-entendent donc le rejet de l'hypothèse nulle d'indépendance de la variable sécurité alimentaire et les autres variables. Autrement dit il y a une relation entre la sécurité alimentaire du ménage et le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, le statut matrimonial du chef de ménage et les chocs subis par le ménage.



## **PARTIE VIII : SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DES MOINS DE 5 ANS ET DES FEMMES EN AGES DE PROCREER (FAP)**

### **8.1. Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans (MAS, MAM, MAG)**

Les données anthropométriques ont permis de déterminer les prévalences de la sous nutrition chez les enfants de 0 à 59 mois en se basant sur les indices nutritionnels à savoir le poids pour taille (P/T), la taille pour âge (T/A), le poids pour âge (P/A) respectivement pour la malnutrition aigüe, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale proposés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2006). La synthèse des différentes prévalences est indiquée dans le tableau I.

#### **8.1.1. Prévalence de la malnutrition selon l'indice poids-pour-taille**

La prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de 0-59 mois était de 5,8% à Ouagadougou dont 0,6% de forme sévère. On note une disparité entre les zones « non lotie » et les « zones lotie » de la ville de Ouagadougou. La prévalence de la MAG était de 7,3% dans les « zones non lotie » avec 1,4% de forme sévère contre 4,6% dans les « zones lotie » avec 0,2% de forme sévère. Cette différence est statistique significative  $p < 0,05$ .

Ce constat ne semble pas être le même à Bobo Dioulasso. En effet, globalement 4,7% d'enfant de moins de 5 ans souffre de malnutrition aigüe globale sans aucune forme sévère à Bobo Dioulasso. Dans les « zones non lotie », 4,1% d'enfant souffrait de MAG sans aucune forme sévère contre 5,3% dans les « zones lotie » toutefois il est important de souligner qu'aucune différence statistiquement significative n'a été observé entre ces deux milieux de résidence à Bobo Dioulasso  $p > 0,05$ .

#### **8.1.2. Prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance selon (taille-pour-âge)**

Pour ce qui concerne le retard de croissance, 13,4% des enfants de moins de 5 ans souffre de retard de croissance dont 3% de forme sévère à Ouagadougou. Les « zones non loties » affichaient une prévalence de 17,3% dont 4,3% de forme sévère contre 10% de retard de croissances dans les « zones loties » avec 2,5% de forme sévère. On observe une différence statistiquement significative entre ces deux milieux de résidence ( $p < 0,05$ ).

A Bobo Dioulasso, 12,6% d'enfant de moins de 5 ans souffraient de retard de croissance dont 4,2% de forme sévère. On note également une disparité entre les milieux de résidence. Ainsi les « zones non lotie » affichaient 15,4% de retard de croissance dont 5,3% de forme sévère contre 9,5% dont 3% de forme sévère pour les « zones loties ». A l'image de Ouagadougou, on note une différence statistiquement significative entre ces deux milieux de résidence.

### 8.1.3. Prévalence de l'insuffisance pondérale

Ouagadougou affichait une prévalence d'insuffisance pondérale de 9% dont 0,6% de forme sévère. On note également une différence statistiquement significative ( $p < 0,05$ ) entre les milieux de résidence. En effet, les « zones non loties » affichaient 11,6% dont 0,6% de forme sévère contre 6,3% dont 0,6% de forme sévère pour les « zones lotie ».

Le même constat était fait à Bobo Dioulasso où les « zones non loties » affichaient la prévalence la plus élevée avec 8,6% dont 0,5% de forme sévère contre 5,5% dont 1,1% de forme sévère pour les « zones loties ». De façon globale, 7,1% d'enfant souffraient d'insuffisance pondérale dont 0,8% de forme sévère à Bobo Dioulasso.

On constate que Ouagadougou affichait les prévalences les plus élevées pour toutes formes de malnutrition. Cela pourrait être lié aux effectifs. Il faut dire que ces résultats corroborent ceux de l'enquête nutritionnelle nationale avec la méthodologie SMART qui a montré que la région du Centre affichait l'une des prévalences les plus élevées de MAG (12,1%)<sup>1</sup>.

Il apparaît clairement que les « zones non lotie » et les « zone lotie » de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ne sont pas affectées de la même manière par les différentes formes de malnutrition. Cela pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs entre autres le niveau de pauvreté dans ces deux milieux de résidence. En effet, la proportion de ménages « très pauvre » variait significativement entre les zones non loties et les zones lotie. A Ouagadougou par exemple, l'enquête a montré que 34,4% des ménages dans les « zones non lotie » était « très pauvre » contre 12,4% dans les « zones loties ». Il en est de même à Bobo Dioulasso où 28,2% des ménages dans les « zones non loties » était « très pauvre » contre 6,6% dans les « zones lotie ». Ces différences sont observées pour la plupart des indicateurs calculés au cours de cette enquête. Il semble donc que les ménages des « zones loties » ont plus de moyen pour faire face à leur besoin primaire que ceux des « zones non lotie ».

---

<sup>1</sup> ENN, 2021 : Rapport de l'enquête nutritionnelle nationale avec la méthodologie SMART, 115p, 2021

**Tableau XVII : Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans selon le milieu de l'étude**

Indices	MALNUTRITION AIGUË (Poids/Taille z-score) Chez les enfants de 6-59 mois			MALNUTRITION CHRONIQUE (Taille/Âge z-score) Chez les enfants de 0-59 mois			INSUFFISANCE PONDERALE (Poids/Âge z-score) Chez les enfants de 0-59 mois		
	Effectif	Z-score <-3 et/ou œdèmes % (IC95)	Z-score <-2 et/ou œdèmes % (IC95)	Effectif	Z-score <-3 % (IC95)	Z-score <-2 % (IC95)	Effectif	Z-score <-3 % (IC95)	Z-score <-2 % (IC95)
Ouaga	830	0,6% (0,3-1,4 95% CI)	5,8% (4,4- 7,6 95% CI)	902	3,0% (2,1- 4,3 95% CI)	13,4% (11,3-15,8 95% CI)	987	0,6% (0,3-1,3 95% CI)	9,0% (7,4-11,0 95% CI)
Ouaga « Zone Non lotie »	424	1,4% (0,7-3,1 95% CI)	7,3% (5,2-10,2 95% CI)	469	4,3% (2,8- 6,5 95% CI)	17,3% (14,1-21,0 95% CI)	498	0,6% (0,2-1,8 95% CI)	11,6% (9,1-14,8 95% CI)
Ouaga « Zone lotie »	409	0,2% (0,0-1,4 95% CI)	4,6% (3,0- 7,1 95% CI)	442	2,5% (1,4- 4,4 95% CI)	10,0% (7,5-13,1 95% CI)	490	0,6% (0,2-1,8 95% CI)	6,3% (4,5- 8,8 95% CI)
Bobo	319	0,0%	4,7% (2,9- 7,6 95% CI)	356	4,2% (2,6- 6,8 95% CI)	12,6% (9,6-16,5 95% CI)	379	0,8% (0,3-2,3 95% CI)	7,1% (4,9-10,2 95% CI)
Bobo « Zone non lotie »	169	0,0% (0,0-2,2 95% CI)	4,1% (2,0- 8,3 95% CI)	188	5,3% (2,9- 9,5 95% CI)	15,4% (11,0-21,3 95% CI)	197	0,5% (0,1-2,8 95% CI)	8,6% (5,5-13,4 95% CI)
Bobo « Zone lotie »	150	0,0%	5,3% (2,7-10,2 95% CI)	168	3,0% (1,3- 6,8 95% CI)	9,5% (5,9-14,9 *95% CI)	181	1,1% (0,3-3,9 95% CI)	5,5% (3,0- 9,9 95% CI)

Source : (VAMU 2022/DGESS/MARAH)

## 8.2. Morbidité des enfants

Le tableau XVIII présente les prévalences de la diarrhée, fièvre et de la toux au cours des deux dernières semaines.

A Ouagadougou, 15,37%, 27,5% et 25,79% d'enfants ont souffert respectivement de la diarrhée, la fièvre et la toux les deux semaines qui ont précédé l'enquête avec une forte prévalence dans les zones non lotie comparativement aux zones loties. La diarrhée, la fièvre et la toux était présentes chez 40,5% des enfants à Ouagadougou avec 43,3% dans les zones non lotie et 37,68% dans la zone lotie soit une différence de 5,62 points.

Les mêmes tendances sont observées à Bobo-Dioulasso ou de façon globale, 15,4%, 31,9% et 41,8% des enfants ont respectivement souffert de la Diarrhée, la fièvre et la toux les deux dernières semaines qui ont précédé l'enquête avec une forte prévalence dans les zones non lotie. La diarrhée, la fièvre et la toux ont été simultanément signalées chez 41,83% des enfants à Bobo Dioulasso avec 49,07% d'entre eux qui vivaient dans les zones non loties contre 34,7% dans les zones loties.

**Tableau XVIII : Prévalences de la morbidité (diarrhée, fièvre et toux)**

	Diarrhée	Fièvre	Toux	Fièvre et/ou Diarrhée et ou Toux
<b>Ouagadougou</b>	15,37	27,5	25,79	40,5
<b>Zone non lotie Ouagadougou</b>	18,4	27,5	27,13	43,3
<b>Zone lotie Ouagadougou</b>	12,31	23,88	24,44	37,68
<b>Bobo Dioulasso</b>	15,4	31,9	23,21	41,83
<b>Zone non lotie Bobo</b>	19,4	39,81	30,55	49,07
<b>Zone lotie Bobo</b>	11,4	24,2	15,98	34,7

## 8.3. Etat nutritionnel des FAP

L'Indice de masse corporel a permis d'évaluer l'état nutritionnel des femmes en âge de procréer en les classant dans les catégories suivantes : l'insuffisance pondérale ( $IMC < 18,5$ ), le surpoids ( $25 \leq IMC < 30$ ) et l'obésité ( $IMC \geq 30$ ). Le graphique 61 donne la répartition des femmes en fonction de leur situation nutritionnelle.

### 8.3.1. Insuffisance pondérale chez les FAP

On note que l'insuffisance pondérale touche peu de femmes en âge de procréer que ce soit à Ouagadougou ou à Bobo Dioulasso comparativement au surpoids et à l'obésité. De façon globale 2,89 des FAP souffrait d'insuffisance pondérale à Ouagadougou avec légère différence en fonction du milieu de résidence. En effet, 1,22% de FAP dans les « zones non lotie » de Ouagadougou souffrait d'insuffisance pondérale contre 1% dans la zone lotie soit une différence de 0,22 point.

Pour Bobo Dioulasso, les zones non loties affichaient une prévalence d'insuffisance pondérale de 3,88% contre 3,7% pour les zones loties soit une différence de 0,18%.

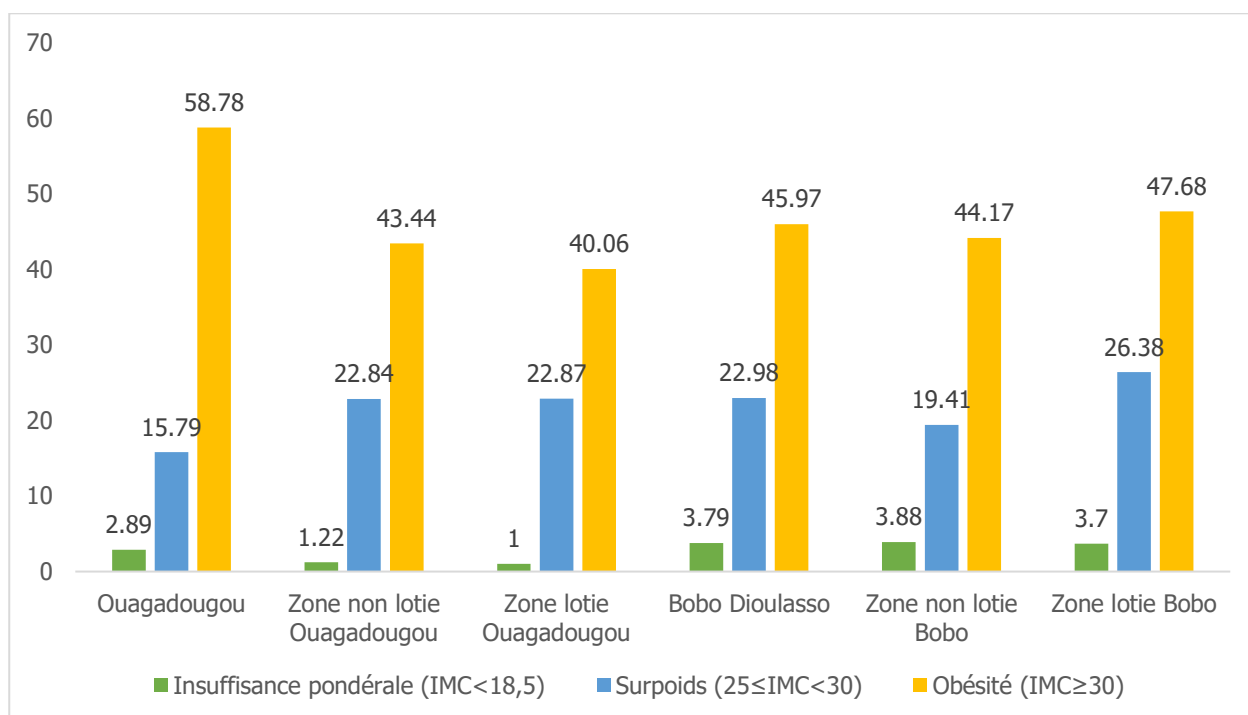
On remarque affichaient la plus faible prévalence d'insuffisance pondérale chez les FAP avec 2,89% comparativement à Bobo Dioulasso qui affichait 3,79%.

### 8.3.2. Surpoids et Obésité chez les FAP

Le surpoids touchait 15,79% des FAP à Ouagadougou, 22,84% de celle-ci habitait dans les zones non loties contre 22,87% dans les zones loties. Contrairement à Bobo Dioulasso où plus de 22,98% des FAP souffrait de surpoids avec de forte disparité en fonction du milieu de résidence. On note par exemple que 19,4% des FAP en surpoids à Bobo Dioulasso vivait dans les zones non loties contre 26,38% dans la zone lotie soit une différence de plus de 6 points.

Pour ce qui concerne l'obésité, Ouagadougou vient en tête avec la plus forte prévalence (58,7%) d'obésité contre 47,68 à Bobo Dioulasso. On note une différence de l'ordre de 3 points entre les milieux de résidence de ces deux grandes villes, toujours en faveur des zones loties qui affichaient les plus fortes prévalences.

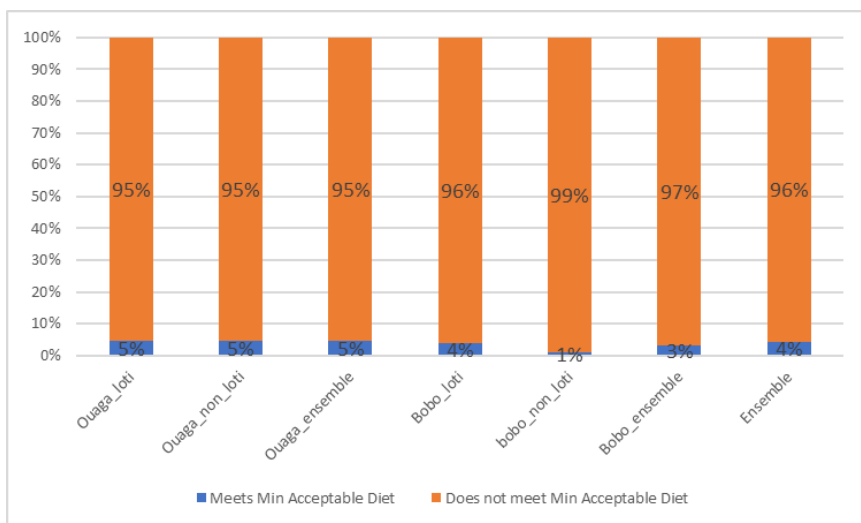
En somme, on note qu'une femme sur deux environ souffrait d'obésité à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso indépendamment du milieu de résidence de celle-ci. Au regard des nombreuses conséquences du surpoids et de l'obésité sur la survenue des maladies non transmissibles, il serait judicieux de renforcer les actions de lutte contre l'obésité.



Graphique 61 : Etat nutritionnel des FAP

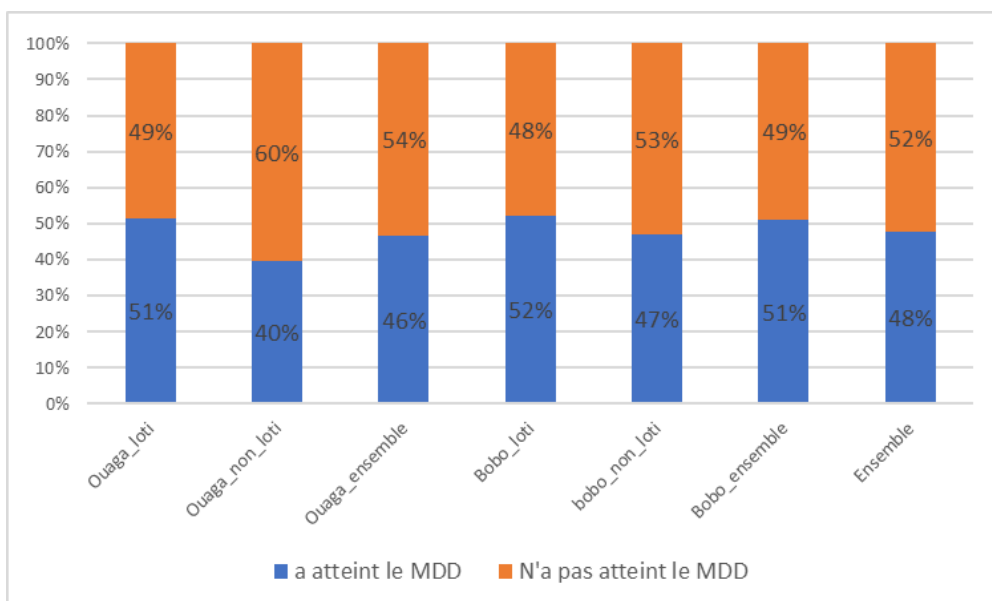
### 8.3.3. Diversité alimentaire minimale des enfants de 6 à 23 ans

De façon globale, seulement 4% des enfants de 6 à 23 mois ont une diversité alimentaire minimale acceptable. S'il n'y a pas de différence entre la zone lotie et la zone non lotie de Ouaga (5% chacune), à Bobo par contre cette proportion est faible en zone non lotie (1%) qu'en zone lotie (4%).



### 8.3.4. Diversité alimentaire minimale des femmes en âge de procréer

La diversité alimentaire des femmes en âge de procréer est globalement passable. En effet, 48% des femmes de cette catégorie ont accès à au moins 5 groupes d'aliments, contre 52% qui ont accès à moins de 5 groupes d'aliments par jour. Il ressort que la diversité alimentaire des femmes en âge de procréer est meilleur à Bobo (51% ont atteint le WMDD) qu'à Ouaga (46%). Aussi, la diversité est meilleure dans les zones loties (51% à Ouaga et 52% à Bobo) que dans les zones non loties (40% à Ouaga et 47% à Bobo).



## **DIFFICULTES RENCONTREES**

Au cours de la conduite de l'enquête la contrainte majeure rencontrée a été la disponibilité de ménages et des refus d'interviews dans certaines zones de dénombrement, notamment les ZD en zone de résidence et en zone commerciale. Cette situation a contraint les équipes à changer parfois de ZD et à procéder à de nouveaux tirages de ménages échantillon.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente étude a permis de mettre en exergue la vulnérabilité alimentaire dans deux villes urbaines du pays à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

La catégorisation de l'insécurité alimentaire sur la base de la capacité des ménages citadins à accéder à la nourriture (HFIAS) révèle que 19% des ménages pris dans l'ensemble pour ces deux villes sont dans une situation d'insécurité alimentaire modérée et 13,7% dans une situation d'insécurité alimentaire sévère. Cette catégorisation faite par la combinaison de la consommation alimentaire des ménages, des stratégies d'adaptations auxquelles ils ont recours et de leurs dépenses alimentaires révèle que 13,6% des ménages pris dans l'ensemble de ces deux villes sont dans une situation d'insécurité alimentaire modéré et 1,6% dans une situation d'insécurité alimentaire sévère. La diversité alimentaire y est globalement acceptable avec 3,3% des ménages ayant une diversité alimentaire faible.

Par ailleurs, le fonctionnariat et le commerce formel et informel constitue les principales sources de revenus des ménages citadins dans lesquels les femmes contribuent à 20% environ aux revenus totaux annuels.

La prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de 0-59 mois était de 5,8% à Ouagadougou dont 0,6% de forme sévère et de 4,7% sans aucune forme sévère à Bobo Dioulasso. Aucune différence statistiquement significative n'a été relevé à Bobo-Dioulasso selon qu'on soit en zone lotie ou non lotie. Cependant à Ouagadougou, cette différence s'est révélée significative avec une prévalence de la MAG de 7,3% dans les « zones non loties » avec 1,4% de forme sévère contre 4,6% dans les « zones lotie » avec 0,2% de forme sévère.

### Recommandations :

A la suite des principaux résultats de la présente étude, les recommandations suivantes ont pu être formulées :

- Renforcer l'appuis des ménages vulnérables en milieu urbain ;
- Poursuivre la lutte contre la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Poursuivre et renforcer les programmes d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.



## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance économique

		Ratio de dépendance économique (Binned)		
		Faible	Moyenne	Elevée
		N valide % ligne	N valide % ligne	N valide % ligne
BOBO-DIOULASSO	Zone lotie	31,1%	27,4%	41,6%
	Zone non lotie	22,4%	29,4%	48,2%
	Total	29,1%	27,8%	43,1%
OUAGADOUGOU	Zone lotie	26,4%	25,4%	48,3%
	Zone non lotie	24,2%	27,8%	48,0%
	Total	25,5%	26,3%	48,2%
Total	Zone lotie	27,8%	26,0%	46,2%
	Zone non lotie	23,9%	28,1%	48,1%
	Total	26,4%	26,7%	46,8%

## Annexe 2 : Répartition des ménages selon le niveau du ratio de dépendance démographique

		Ratio de dépendance démographique (Binned)		
		Faible	Moyenne	Elevé
		N valide % ligne	N valide % ligne	N valide % ligne
BOBO-DIOULASSO	Zone lotie	21,8%	25,5%	52,6%
	Zone non lotie	15,8%	23,3%	60,9%
	Total	20,5%	25,0%	54,5%
OUAGADOUGOU	Zone lotie	26,6%	24,3%	49,1%
	Zone non lotie	16,6%	20,7%	62,7%
	Total	22,5%	22,8%	54,7%
Total	Zone lotie	25,1%	24,7%	50,2%
	Zone non lotie	16,4%	21,1%	62,4%
	Total	22,0%	23,4%	54,6%

## Annexe 3 : Echelle De L'Accès Déterminant L'Insécurité Alimentaire Des Ménages (HFIAS) Basée Sur Les Expériences

		Catégorie de l'insécurité alimentaire des ménages liée à l'accès			
		Sécurité alimentaire	Légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modéré	Insécurité alimentaire severe
		N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne
BOBO-DIOULASSO	Zone lotie	71,2%	11,2%	15,0%	2,6%
	Zone non lotie	54,5%	16,1%	18,6%	10,7%
	Total	67,5%	12,3%	15,8%	4,4%
OUAGADOUGOU	Zone lotie	59,5%	11,1%	18,6%	10,9%
	Zone non lotie	40,8%	11,1%	22,3%	25,8%
	Total	51,8%	11,1%	20,1%	17,0%
Total	Zone lotie	63,1%	11,1%	17,5%	8,3%
	Zone non lotie	43,0%	11,9%	21,7%	23,4%
	Total	55,9%	11,4%	19,0%	13,7%

#### Annexe 4 : Proportion des ménages selon les classes du SCA

	RESIDENCE								
	Zone lotie			Zone non lotie			Ensemble		
	Classe de consommation alimentaire (SCA)			Classe de consommation alimentaire (SCA)			Classe de consommation alimentaire (SCA)		
	Pauvre	Limite	Acceptable	Pauvre	Limite	Acceptable	Pauvre	Limite	Acceptable
	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne
BOBO-DIOULASSO	0,7%	10,3%	89,0%	2,5%	19,4%	78,1%	1,1%	12,3%	86,6%
OUAGADOUGOU	2,5%	15,3%	82,2%	10,3%	26,1%	63,6%	5,7%	19,7%	74,7%
Ensemble	1,9%	13,7%	84,3%	9,0%	25,0%	65,9%	4,5%	17,8%	77,7%

#### Annexe 5 : Proportion des ménages selon les classes du SDA

	RESIDENCE								
	Zone lotie			Zone non lotie			Ensemble		
	Classe de diversité alimentaire (SDA)			Classe de diversité alimentaire (SDA)			Classe de diversité alimentaire (SDA)		
	Diversité faible	Diversité moyenne	Diversité élevée	Diversité faible	Diversité moyenne	Diversité élevée	Diversité faible	Diversité moyenne	Diversité élevée
	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne
BOBO-DIOULASSO	0,0%	48,3%	51,7%	2,0%	65,7%	32,4%	0,4%	52,2%	47,4%
OUAGADOUGOU	2,8%	56,8%	40,4%	6,4%	65,8%	27,8%	4,3%	60,5%	35,3%
Ensemble	1,9%	54,2%	43,9%	5,7%	65,7%	28,6%	3,3%	58,3%	38,4%

#### Annexe 6 : Index de stratégies de survie moyen selon le milieu de l'étude

	RESIDENCE		
	Zone lotie	Zone non lotie	Ensemble
	Index de stratégies de survie		
	Moyenne		
BOBO-DIOULASSO	2,39	4,35	2,83
OUAGADOUGOU	4,03	7,73	5,54
Ensemble	3,52	7,19	4,84